

Université Lumière Lyon 2
Master 2 Sociologie Appliquée au Développement Local
Année 2013-2014

La protection de la nature et de l'environnement

Des vécus militants à la mémoire collective



Par Tsilia POUSSIN
Sous la direction de Florian CHARVOLIN

En réponse à une commande de la Maison Rhodanienne de l'Environnement, dans le cadre de la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon



Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu l'ensemble des personnes rencontrées pour mener cette recherche. Les militants qui ont accepté de partager leur parcours et de répondre à mes interrogations ont fait preuve d'un enthousiasme inespéré ; c'est grâce à eux que ce travail fut sincèrement plaisant.

Je remercie également l'équipe salariée de la Maison Rhodanienne de l'Environnement qui a su m'accueillir et qui a montré un vif intérêt pour mon travail. Jean-Pierre Espasa a tout particulièrement été présent, répondant à mes interrogations, partageant ses connaissances et son point de vue de manière très constructive.

La Boutique des Sciences, leur approche de la recherche appliquée, leur investissement dans les projets menés et leur enthousiasme pour faire vivre ce dispositif ont été motivants à chaque rencontre.

Les conseils de Florian Charvolin, directeur de cette recherche, m'ont permis de ne pas m'égarer dans cette « nébuleuse écologico-environnementale ». L'intérêt manifesté pour mes travaux et sa présence m'ont fait prendre conscience de ma légitimité à m'investir dans ce projet, me donnant confiance dans la manière de m'en saisir.

La sympathie et la présence d'Isabelle Arpin ont également été d'un soutien incontestable. Son regard légèrement décentré des interrogations propres à ma posture de stage, couplé à sa connaissance du sujet au niveau local, sont venus éclairer mes doutes et entériner ma motivation.

Les membres de l'association Anciela, et particulièrement Fanny Viry, m'ont donné l'occasion de confronter mon travail à leurs propres recherches sur l'engagement, ouvrant la voie à un travail commun sur la transmission d'expériences militantes.

Enfin, c'est à mes parents que je dois mon enthousiasme continu dans ce travail, sans qui la protection de la nature et de l'environnement, mais également l'engagement dans ces luttes, ne seraient que de lointains sujets.

Sommaire

Introduction.....	4
<i>La protection de la nature et de l'environnement sur la scène publique.....</i>	<i>4</i>
<i>Recueillir la mémoire de « citoyens pionniers engagés dans la protection de la nature et de l'environnement en Rhône-Alpes ».....</i>	<i>11</i>
I. Recueillir la mémoire : une démarche politique ?.....	16
1) Reformulation de la commande.....	16
2) L'engagement sociologique.....	20
3) Méthodologie de recherche.....	25
II. Le paysage local de la protection de la nature et de l'environnement.....	31
1) Qui sont les militants ?.....	31
2) Interactions militantes.....	42
3) Un engagement localisé.....	50
III. La protection de la nature et de l'environnement en partage.....	57
1) Définition de la cause.....	57
2) L'engagement altruiste.....	64
3) « Être militant » pour la protection de la nature et de l'environnement.....	70
Conclusion.....	76
Bibliographie.....	81
ANNEXES.....	84
Note.....	90
Résumé.....	91

Introduction

La protection de la nature et de l'environnement sur la scène publique

La prise en compte des questions environnementales semble aujourd'hui une préoccupation évidente, que ce soit dans les comportements et représentations des individus (tri des déchets, éducation à l'environnement, etc.) ou dans l'intérêt qu'il leur est accordé par les politiques publiques (comme les diverses mesures de protection et de gestion de l'environnement). L'environnement est pourtant une notion complexe, renvoyant à différentes échelles d'action et de perception.

L'importance et la diversité des luttes pour la protection de la nature et de l'environnement (PNE¹) témoignent des nombreux désaccords que peut susciter l'hétérogénéité de nos rapports à l'environnement. Et, alors que ceux-ci se sont largement transformés au cours des cinquante dernières années, leur critique est toujours d'actualité. S'intéresser à



i1 - Incendie de la raffinerie de Feyzin, janvier 1966

la *mémoire* de l'engagement pour la protection de la nature et de l'environnement, pose ainsi la question de l'objet même de notre attention. Sans présupposer d'une définition consensuelle de ce phénomène, autrement-dit ce que l'on tient pour l'histoire des mouvements sociaux de PNE, il convient de revenir sur les évolutions de la PNE elle-même afin d'en délimiter les contours.

De nombreux travaux témoignent d'une prise en compte relativement récente et protéiforme de la *question environnementale* par les sciences sociales. En effet, la notion d'environnement apparaît comme un objet problématique, davantage étudiée dans ses mises en œuvre qu'en tant que telle². Il serait ainsi réducteur d'essayer d'en donner une définition exhaustive, tant les objets qu'elle englobe sont multiples. Cependant, pour comprendre ce que recouvre la PNE, nous pouvons la replacer dans ce que Florian Charvolin a décrit comme « processus d'environnementalisation »³, soit porter attention à l'articulation des différentes

¹ Le sigle PNE sera utilisé tout au long de cette recherche, d'une part par commodité rédactionnelle, et, d'autre part, pour conserver le double aspect de ce qu'André Micoud qualifie de « nébuleuse écologico-environnementale », au sein de laquelle se distinguent deux sous-ensembles : le côté « nature » et le côté « protection de l'environnement ». Pour une étude de cette « nébuleuse » associative, voir A. Micoud, « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », *Sciences Humaines*, hors-série n°49, juillet-août 2005.

² L. Charles et B. Kalaora, « Sociologie et environnement en France. L'environnement introuvable ? », *Écologie et politique*, n°27, 2003.

³ F. Charvolin, *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte, Paris, 2003, et « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXème siècle », *Responsabilité et Environnement*, n°46, avril 2007.

étapes qui ont conduit à la popularisation du terme « environnement ».

Il est communément accepté que la création du premier ministère chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement (1971) et le contexte socio-politique au sein duquel il émerge marquent un important tournant dans l'affirmation politique des préoccupations environnementales en France. En effet, la décennie 1970, souvent assimilée à la dynamique de Mai 68¹, est considérée comme la période d'émergence d'un engagement public en faveur de la PNE. Le traitement médiatique de cette période a contribué à diffuser l'idée selon laquelle les préoccupations environnementales actuelles seraient l'héritage des réflexions partagées au cours des années 1970. Cependant, la force de cette représentation occulte la diversité des mouvements de PNE et met à l'écart les formes de publicisation² des questions environnementales avant les années 1970.

La journée d'étude organisée par le comité d'histoire du ministère de l'Écologie et l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) à l'occasion des 40 ans dudit ministère, nous offre la possibilité de revenir brièvement sur les événements qui ont contribué à la popularisation de la protection de la nature et de l'environnement³. Les contributeurs de cette journée nous font remarquer que les premières préoccupations liées aux transformations de l'environnement, apparues dès la fin du XIX^{ème} siècle, sont principalement le fait d'élites parisiennes. Celles-ci se regroupaient au sein de Sociétés savantes ou de Clubs touristiques (tels que le Touring Club de France ou le Club Alpin Français) et étaient attachées à conserver la dimension récréative que pouvait leur offrir la nature. Dès le début du XX^{ème} siècle, la plus grande société savante de France, la Société d'acclimatation (aujourd'hui connue sous le nom de Société Nationale de Protection de la Nature), intègre des préoccupations liées à la protection de la nature. Rapidement, sous l'influence de ces élites, apparaissent les premières mesures législatives visant à préserver les paysages et à protéger certaines espèces animales. C'est au cours de la même période qu'est créée la Ligue pour la protection des oiseaux (1912), ainsi que les premières réserves naturelles (le site naturel protégé des Sept-Îles en 1912, puis la réserve naturelle de Camargue en 1927). Au cours

¹ Pour une étude des représentations communément partagées sur l'écologie et la période « post-68 », voir A. Vrigon, « L'été sera chaud. Les rassemblements militants dans les années soixante-dix », <http://www.laviedesidees.fr/L-ete-sera-chaud.html>, publié le 20/07/2011, consulté le 18/06/2014.

² «L'action publique» s'entend ici en son sens le plus large d'activité sociale orientée par un principe de publicité, elle met en jeu des réagencements de groupes sociaux, de groupes d'appartenance ou de personnes . J. Ion et M. Peroni, *Engagement public et exposition de la personne*, Actes du colloque du CRESAL, 3-5 octobre 1995, Édition de l'Aube, Saint-Étienne, 1997.

³ Journée d'études organisée par le Comité d'histoire du Ministère de l'Écologie et l'AHPNE, « Les 40 ans du ministère de l'environnement », Paris, 16 novembre 2011.

des années 1950-1960, les questions environnementales sont de plus en plus présentes sur le plan scientifique. Des groupements régionaux se forment, parmi lesquels la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB, devenue Bretagne vivante) fait figure pionnière¹. En parallèle de ces événements précurseurs de la protection de la nature, apparaissent les premières mesures publiques prises pour réguler les nuisances industrielles². Elles répondent à l'apparition d'une nouvelle conception de la nature, traduite par la notion de « risque environnemental » et que diverses catastrophes industrielles sont venues corroborer³. Ces événements ont conduit à l'insertion progressive des questions



environnementales au sein de la société (par la naissance de collectifs mobilisés autour de la protection de la nature) et attestent de l'apparition de l'environnement en tant que catégorie politique (à travers les mesures législatives émergentes) bien avant les années 1970.

Apparues localement à la suite de divers événements (catastrophes industrielles et écologiques, projets d'aménagement, etc...), les préoccupations environnementales ont d'abord été relayées par des associations et des collectifs – souvent informels – réunis autour de la protection et la défense de l'environnement. Ces associations étaient alors naissantes dans les années 1960, et la plupart d'entre elles se sont développées autour de ces événements⁴. Parallèlement à la prise en compte des enjeux environnementaux par les associations, la

¹ Voir M. Le Démézet et B. Maresca, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

² On peut, entre autres, citer la lutte contre la pollution de l'atmosphère avec la loi Morizet du 20 avril 1932, la création d'une commission interministérielle s'intéressant aux problèmes de santé liés au dioxyde de soufre en 1954, la création de l'Association de la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962, ou encore l'expérimentation de « zones sans fumée » à Paris à partir de 1964. Pour une approche plus complète des étapes de la prise en compte politique des pollutions, voir G. Massard-Guilbaud, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°64, oct.-déc. 1999.

³ Localement, on peut notamment mentionner la « catastrophe de Feyzin » du 4 janvier 1966, l'incendie de la raffinerie ayant fait plusieurs morts, ou encore l'incendie de l'usine Rhodiacéta, également en janvier 1966.

reconnaissance institutionnelle de ces préoccupations commence à se structurer au cours des années 1960 au sein de 3 administrations (la DATAR, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Industrie et du Commerce), qui se sont alors dotées de cellules, voire de services « environnement ». La loi sur l'eau (1964), la création des parcs régionaux (1967) et les réflexions sur la nécessité de créer un Conservatoire du littoral (à partir de 1965) montrent bien que l'environnement commençait à émerger sur la scène politique, avant même la création d'une administration centrale spécifique. Ces événements restent cependant sporadiques, localisés, et ne concernent que certaines catégories d'action.

En revanche, suite à la création du premier Parc National¹, la catégorie d'*environnement* acquiert une toute autre dimension. Instauré en Vanoise en 1963, ce Parc fait rapidement l'objet de polémiques ; en 1969, un administrateur du parc s'exprime publiquement sur ce qu'il considère comme des menaces pour cet espace protégé, questionnant directement la vocation des Parcs Nationaux. Si ceux-ci ont pour objectif de préserver des espaces naturels et les espèces végétales et animales qui s'y trouvent, comment concevoir que l'on puisse y réaliser une station de ski ou que l'on permette à un important projet immobilier d'en transformer les frontières ? Invoquant le droit, ce défenseur du Parc en appelle à l' « intérêt général », considérant que les aménagements amputant une partie de la zone protégée seraient susceptibles d'interpeller la sensibilité de tous les potentiels usagers du Parc. De plus, la forte médiatisation des oppositions que rencontrent les « aménageurs » apporte une visibilité nationale à cette polémique. C'est autour de cette « affaire de la Vanoise » que se construit l'idée que l'environnement, devenu un enjeu national, est alors un bien public². La capacité des administrations et associations mobilisées autour de cette affaire à transformer une crise environnementale localisée en enjeu national, a ainsi permis l'émergence d'une nouvelle échelle dans les représentations politiques de l'environnement. La création du ministère de l'Environnement en 1971 corrobore d'une certaine manière la dimension nationale des enjeux environnementaux³.

⁴ France Nature Environnement, autrefois Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), est une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement créée en 1968 ; sur son site internet, sa naissance est présentée ainsi : « C'est à partir des années 50-60 qu'une sorte de vague de fond provoquée par une série d'excès en matière d'aménagement du territoire (remembrement, assèchement des zones humides, voies routières éventrant les massifs forestiers, urbanisation galopante...), va donner un essor au mouvement de protection de la nature », <http://www.fne.asso.fr/fr/qui-sommes-nous/historique.html>, consulté le 4/07/2014

¹ La loi du 22 juillet 1960 annonce la reconnaissance officielle des Parc Nationaux, le premier sera le Parc de la Vanoise, reconnu par décret le 6 juillet 1963.

² F. Charvolin, dans « L'affaire de la Vanoise et son analyste. Le document, le bouquetin et le parc national », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°113, 2012, pp.82-93, propose une remarquable lecture de cette affaire en montrant comment elle a contribué à renouveler les échelles de perception et d'intervention liées à la catégorie d' « environnement ».

³ Pour une histoire du contexte d'émergence du Ministère de l'environnement, voir F. Charvolin, 2003, *op. cit.*

Au cours des années 1970, l'environnement s'est montré de plus en plus présent au sein du champ politique. Divers collectifs de PNE commencent en effet à envisager de se mobiliser dans la sphère politique, et certains s'aventurent à proposer la construction d'un mouvement politique autour de la PNE. Cependant, on ne peut directement associer l'émergence de formations politiques structurées autour des questions environnementales à la création du ministère de l'Environnement. Force est de constater qu'aucune personne rencontrée au cours de cette étude n'a mentionné cet événement, laissant penser que l'action publique en faveur de l'environnement, telle que conduite par ce jeune ministère, n'a pas suscité l'adhésion des individus engagés pour la PNE. Ainsi, c'est à la marge de l'État que se structure l'écologie politique¹ au début des années 1970. Mais, rapidement, la nécessité de se faire une place dans le jeu politique s'impose. Lors des élections présidentielles de 1974, René Dumont se présente en tant que premier candidat « écologiste ». L'écologie politique naissante se structure difficilement – et non sans clivages – jusqu'en 1982, date de la création officielle du premier parti politique écologiste (sous le nom « Les Verts – parti écologiste »). Ses membres s'accordent pour affirmer la nécessité de dépasser les traditionnelles oppositions politiques, pour mener une réflexion sur les effets de nos modes de vie, de consommation et de production, de nos activités de recherche et de nos technologies, sur le vivant, sur les cycles et les ressources naturelles². Cette entrée en politique de l'écologie, en tant que discipline soulevant les interrogations mentionnées ci-dessus, n'est donc pas seulement une prise de conscience de la nécessité de répondre publiquement aux enjeux environnementaux. La PNE se dote également d'un caractère intrinsèquement politique, en adoptant une position spécifique dans le jeu politique français et en valorisant une certaine conception de l'humain en étroite relation avec l'évolution de son environnement naturel³.

Nous pouvons ajouter ici que l'environnement, en tant que catégorie d'action politique, a également dépassé les frontières nationales. Il est apparu comme support de légitimation pour l'institutionnalisation de l'Europe (répondant à la nécessité d'harmoniser les politiques environnementales nationales) et renvoie aujourd'hui à l'acceptation quasi-généralisée d'un équilibre environnemental mondial, construit autour des notions de biodiversité et d'inégalités environnementales alors peu pertinentes à d'autres niveaux d'intervention⁴. A la complexité du champ politique national de l'environnement, s'ajoutent ainsi l'échelle européenne et l'échelle

¹ Le terme d'écologie politique est employé pour désigner, sous une seule appellation, l'ensemble des mouvements. L'écologie politique ne constitue pas une catégorie homogène et ses acceptations varient en fonction du contexte où elle intervient.

² Voir B. Villalba, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997, pp.85-97.

³ A. Vrigon, 2011, *op. cit.*

internationale, pour lesquelles l'environnement revêt encore différents caractères et renvoie à différents modes d'action.

Par ce bref aperçu de l'institutionnalisation d'un environnement d'abord perçu localement puis progressivement intégré au paysage politique national, nous pouvons reconnaître différents jeux d'échelle influant sur la manière de percevoir l'environnement et donc d'envisager sa protection. Cette conception multiscalaire de la protection de l'environnement est traduite explicitement avec l'expression « penser global, agir local », aujourd'hui largement partagée par les défenseurs de l'environnement. La capacité des acteurs à appréhender l'environnement dans sa globalité tout en agissant localement pour le préserver est donc le fruit d'un long processus, qui s'est considérablement accéléré au cours des dernières décennies.

Revenir sur ce « processus d'environnementalisation », notamment sur le plan politique, nous permet d'inscrire la PNE dans une temporalité qui lui est propre. En effet, cette histoire accélérée et volontairement inachevée des événements rythmant « l'environnementalisation » de la société française, nous montre l'accélération et l'intensification significatives de la présence des questions environnementales à partir des années 1960-1970. Cette période mérite alors que l'on s'y arrête plus longuement afin d'en comprendre la spécificité.

Popularisé par son traitement politique, mais également médiatique, l'engagement public pour la PNE acquiert une telle importance au cours des années 1970 que nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, considèrent cette décennie comme une période « charnière » pour la PNE. Marquées par l'importance des mouvements de contestation sociale, les « années 68 » s'érigent comme un concept réflexif, permettant d'appréhender une période marquée par la contestation politique et les mutations culturelles¹. Il est cependant évident que les « années 68 » sont loin d'être une brèche temporelle homogène ; si nous soulignons ici leur conceptualisation, ce n'est pas tant pour décrire une période, que pour identifier des repères chronologiques permettant de comprendre la spécificité de cette époque.



i3 – Manifestation sur le plateau du Larzac, 1972

⁴ Voir S. Frioux et V. Lemire, « Pour une histoire politique de l'environnement au 20ème siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°113, 2012, pp.3-12

¹ Voir A. Vrignon, 2011, *op. cit.* ; mais également l'importante littérature, dans de multiples champs disciplinaires, ainsi que les nombreuses journées d'études portant sur les « années 68 ».

Les nombreux mouvements de contestation émergeant à cette période sont souvent représentés par de grands rassemblements populaires et festifs¹. Ils véhiculent l'idée d'un intérêt accru, chez une partie de la population, pour se rapprocher d'un mode de vie plus « simple » où l'Homme évoluerait en relation directe avec son environnement et pour lequel la recherche d'autonomie de l'individu est sans cesse mise en avant. De grandes catastrophes écologiques largement médiatisées² accélèrent la diffusion des questions environnementales au cours de cette période, alors décrite par Stéphane Frioux et Vincent Lemire comme un « moment de cristallisation des mobilisations, des discours et des législations »³. La nature devient rapidement un argument fédérateur pour proposer de nouvelles formes de société⁴, largement relayé par une presse alternative constituée autour de ces mouvements. C'est également à cette période qu'apparaissent les grandes associations environnementales encore dynamiques aujourd'hui⁵. Cet engouement pour les questions environnementales vient bousculer les associations de protection de la nature déjà constituées, soulevant de nouvelles préoccupations et proposant de nouvelles formes d'action. On assiste alors à une diversification des rapports à la nature, véhiculée par les nombreux collectifs émergents et conduisant à une distinction au sein même du champ de la PNE, encore très présente dans le discours des militants d'aujourd'hui.

Si à la suite de Mai 68 on constate une multiplication significative des mouvements de contestation, cette dynamique semble s'essouffler à partir des années 1980. En 1981, est élu François Mitterrand, qui permet alors l'abandon ou la réalisation de plusieurs projets d'aménagement contestés durant la décennie précédente⁶. Pour les individus engagés dans la PNE, c'est aussi la concrétisation de l'entrée en politique des questions environnementales avec la création des Verts, formation politique au sein de laquelle tous les collectifs militants ne se reconnaissent pas. Ainsi, les associations de défense de la nature et de l'environnement sont amenées, par des processus hétérogènes, à affirmer leurs spécificités par rapport à ce nouveau parti.

¹ 80 000 personnes se rassemblent sur le plateau du Larzac en août 1973 pour s'opposer à l'extension d'un camp militaire, ils sont environ 100 000 l'année suivante ; 60 000 personnes défilent à Creys-Malville contre l'implantation d'une centrale nucléaire en 1977 ; ou encore 100 à 150 000 personnes réunies contre le nucléaire civil à Plogoff en 1980.

² On peut, entre autres, rappeler la première marée noire provoquée par le naufrage du Torrey Canyon sur les côtes britanniques en 1967, l'accident industriel qualifié de « catastrophe de Seveso » en Italie en 1976, la marée noire de l'Amoco Cadiz sur les côtes bretonnes en 1978, ou encore l'accident nucléaire de Three Mile Island aux Etats-Unis en 1979.

³ S. Frioux et V. Lemire, 2012, *op. cit.*

⁴ Voir A. Vrigon, 2011, *op. cit.*

⁵ Création de la World Wildlife Foundation (WWF) en 1961, des Amis de la Terre en 1969, ou encore de Greenpeace en 1971.

⁶ Essoufflement de la lutte contre la centrale nucléaire de Creys-Malville à la suite de la mort d'un manifestant dès 1977, abandon des projets d'extension du camp militaire du Larzac et de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff en 1981.

Les nombreux travaux en sciences sociales sur la dynamique de l'engagement individuel pour des causes partagées collectivement durant les années 1970 nous permettent de comprendre l'intérêt d'interroger l'engagement tel qu'il a été vécu à cette période. Plutôt que de considérer les décennies 1960-1970 comme une rupture historique dans les représentations de l'environnement, nous préférons souligner la rupture d'échelle et d'intensité qui les accompagne¹. Ainsi, la visibilité acquise par les questions environnementales durant cette période peut être considérée comme le résultat d'évolutions cumulatives – qualifié de « point d'arrivée de la vulgate environnementale » par Florian Charvolin² –, constituant une nouvelle étape dans le processus de politisation de l'environnement, celle de sa démocratisation.

Recueillir la mémoire de « citoyens pionniers engagés dans la protection de la nature et de l'environnement en Rhône-Alpes »

La Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE), association d'associations de protection de la nature et du cadre de vie (réunies au sein du terme « environnement »), a été créée en 1994 par plusieurs associations locales nées durant la période évoquée ci-dessus, et toujours présentes au sein de son conseil d'administration. Les membres de la MRE (administrateurs et salariés) constatent le vieillissement de la génération de militants³ qui a contribué à la création de l'association, et émettent alors la volonté de recueillir et de partager l'analyse subjective que cette génération pourrait porter sur l'engagement pour la PNE. Le postulat sous-tendant les interrogations de la MRE est celui d'une singularité des engagements durant les années 1960-1970, qui auraient largement contribué à façonner le contexte local de la PNE (associations naturalistes, réseaux anti-nucléaire, presse alternative locale...). Par ailleurs, la MRE remarque que, ce qu'ont pu mettre en place ces militants pour défendre la « cause de la PNE » et ce qu'ils ont vécu à travers leur(s) engagement(s), est relativement peu connu du « grand public ». La perte (par oubli ou méconnaissance) de l'expérience et des souvenirs – autrement qualifiés de *mémoire* – que portent ces individus, pourrait constituer, selon les représentations véhiculées au sein de la MRE, un risque de rupture dans la dynamique d'engagement pour la PNE. La perception d'un risque de rupture (historique, conceptuelle, méthodologique, voire « culturelle ») au sein de ce champ, a conduit l'association à formuler un

¹ Voir A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 66(1), 2011.

² F. Charvolin, 2007, *op. cit.*

³ La formulation des interrogations de la MRE n'utilise pas le terme de « militants » mais de « citoyens ». Nous verrons plus loin ce que ce choix implique, mais pouvons dès lors préciser que l'emploi du terme de « militants » fait référence au vocabulaire que les individus rencontrés utilisent pour parler de leur propre engagement.

projet de recueil et de diffusion d'une *mémoire* de l'engagement pour la PNE. C'est dans le cadre de ce projet qu'intervient la présente étude, qui servira de support à la création d'un « objet culturel » (pièce de théâtre, web-documentaire, film, etc...) destiné à être diffusé auprès des potentiels publics de la MRE. Pour mener ce travail de recueil de souvenirs individuels, la MRE s'est tournée vers la Boutique des Sciences pour construire une recherche avec l'appui méthodologique et théorique d'une étudiante en sociologie. En effet, la Boutique des Sciences est un dispositif permettant à la « société civile organisée » de bénéficier directement des apports d'une recherche universitaire¹. Ainsi, la Boutique des Sciences m'a permis d'être immergée au sein de la MRE pour répondre à ses questionnements, dans le cadre d'un stage intégré à mon cursus universitaire.

Les interrogations de la MRE ont été formulées, avec l'aide de la Boutique des Sciences, sous la forme d'une commande de stage intitulée « recueil de la mémoire des premiers citoyens engagés dans la protection de l'environnement en Rhône-Alpes ». Immergée au sein de la structure commanditaire, j'ai été amenée en premier lieu à définir les attentes de la MRE quant au travail demandé. Les termes de la commande ont donc d'abord été discutés avec les porteurs du projet au sein de la MRE, afin de spécifier l'objet de nos interrogations. Une première définition des termes employés, établie à la suite d'échanges et d'observations au sein de la MRE, m'a permis d'appréhender l'objet de la recherche demandée, mais sera questionnée par la suite.

L'engagement est ici considéré dans sa dimension militante et collective, il peut être ponctuel et motivé par une lutte en particulier ou mené sur le long terme. Mais l'attention ne doit cependant pas se focaliser sur l'engagement associatif ou sur l'activisme (actions directes et médiatisées). Cette précaution émise par la MRE renvoie à la volonté de mettre en lumière des engagements « ordinaires », apparemment peu valorisés et souvent négligés au profit d'actions directement associées à la réussite des combats menés. De plus, le terme de « citoyen » est employé pour désigner des individus considérés à travers la singularité de leur engagement, de manière à ne pas privilégier une forme d'engagement *a priori*. Ce terme fait référence, pour le commanditaire, à la notion d'intérêt général, implicitement intégrée aux questions d'environnement et en opposition à la défense d'intérêts strictement individuels. L'attention portée à l'« engagement citoyen » doit donc nous amener à considérer toute personne mobilisée au sein d'un collectif, formalisé ou non, et étant en capacité de considérer la cause défendue comme bénéfique pour la société dans laquelle il évolue.

La définition de la PNE s'est révélée particulièrement problématique. La MRE réunit

¹ Pour une présentation des activités de la Boutique des Sciences rattachée à l'Université de Lyon, voir <http://www.universite-lyon.fr/science-societe/boutique-des-sciences-239852.kjsp?RH=1374824559314&RF=1374824559314>

plusieurs associations aux activités hétérogènes, mais néanmoins explicitement tournées vers une meilleure prise en compte des questions environnementales ; la définition de la PNE doit ici intégrer l'ensemble des activités des associations adhérentes de la MRE. Cette définition, largement englobante, nous permet d'appréhender le champ de la PNE à travers la multiplicité des actions qui s'y réfèrent ; elle a été adoptée en premier lieu pour des questions méthodologiques. Ainsi, considérer sur le même plan toutes les activités liées à la PNE était l'occasion de bénéficier de l'accès aux réseaux associatifs, pour ensuite considérer la cause défendue telle que définie par les individus rencontrés. Nous considérerons donc la PNE à travers le sens que revêt cette *cause* pour ceux qui la partagent.

Enfin, la commande se veut interroger l'engagement au niveau régional. En circonscrivant l'espace d'investigation, cette particularité s'est révélée être une commodité méthodologique, mais elle pose également la question implicite du sens que peut revêtir ce territoire. Ne pouvant définir *a priori* le sens que donnent les militants au territoire régional, nous étudierons les événements fédérateurs, les représentations et les relations entre acteurs, afin d'identifier le(s) territoire(s) qui se dessine(nt) autour de l'engagement et d'en comprendre les transformations.

La commande à laquelle je tends à répondre ici a pour objectif de reconstituer et de faire connaître une *mémoire* des militants engagés dans la PNE, à travers la transmission de vécus individuels. La question de la mémoire des militants est centrale, elle implique la mise en commun de souvenirs singuliers, reconstitués *a posteriori* en situation d'entretien. En tant que construction dans le présent, elle interroge le positionnement des militants face à ce qu'ils perçoivent aujourd'hui des engagements pour la PNE. Par là, nous interrogeons les finalités d'une telle entreprise ; la question est donc de savoir en quoi la contribution de la sociologie au recueil de mémoire de citoyens engagés dans la PNE peut être un support à la création d'un espace partagé autour de cet engagement.

La première partie sera l'occasion de redéfinir la commande passée par la MRE. L'étude du contexte d'émergence de ses interrogations permettra de comprendre les enjeux de la construction d'un « recueil de mémoire », motivé principalement par le constat largement partagé au sein des structures associatives d'une individualisation, voire d'un « délitement », du militantisme. Ce postulat pourra être compris à travers les analyses des transformations de l'engagement formulées par Jacques Ion, mais également en étudiant les représentations que portent les acteurs associatifs sur le phénomène militant. Placé dans un contexte d'engagement dynamique, le recueil de mémoire peut ainsi être considéré comme un outil permettant, à la fois

de valoriser certaines formes d'engagement tendant à disparaître et de (re)créer de la cohésion au sein du champ de la PNE. En ce sens, nous pouvons dire que la commande passée par la MRE porte des enjeux politiques, puisqu'ayant pour vocation de transformer les représentations et donc les objectifs et moyens d'action des individus engagés dans la PNE. L'intervention d'un tiers, la Boutique des Sciences, apparaît comme nécessaire pour soulever les enjeux politiques de cette commande. D'abord, les statuts de l'association ne lui permettent pas de mener officiellement des activités à visées « politique ». D'autre part, confronter différentes représentations de la PNE peut apparaître comme une source de conflits au sein de la structure. L'intervention de la Boutique des Sciences ne doit donc pas être appréhendée uniquement dans son intérêt méthodologique (apport de compétences absentes au sein de la structure commanditaire). La Boutique des Science sera ici considérée à travers son rôle de médiateur afin de comprendre les enjeux de la circulation des savoirs entre universitaires et société civile. J'exposerai alors explicitement le positionnement sociologique adopté pour traiter la commande passée par la MRE. En interrogeant des individus choisis pour la spécificité de leur parcours, on pose la question de ce qui les réunit. Rassembler des individus au sein d'une même étude entraîne nécessairement une (re)construction d'un lien entre ceux-ci. Il s'agira alors de savoir quel sens le sociologue peut donner à cette mémoire. Le rapport entre mémoire individuelle et mémoire collective peut être interrogé. Le travail de recueil de mémoire individuelle sera confronté aux travaux de commémoration réalisés à l'occasion des 40 ans du Ministère de l'Environnement ou aux études retraçant l'histoire de certaines associations de protection de la nature et de l'environnement. Je pourrai ensuite présenter la méthodologie utilisée pour répondre à la commande de la MRE, basée sur une recherche empirique caractérisée par une approche longitudinale des parcours individuels.

La seconde partie visera à donner une visibilité au sujet étudié. Je présenterai les individus rencontrés, tentant ainsi d'élaborer des portraits de militants pour la PNE. Mais cette étude ne prétend pas produire des résultats exhaustifs sur les individus engagés dans la PNE ; il sera donc nécessaire de relativiser les résultats présentés, en les comparant aux données statistiques disponibles concernant les individus engagés dans des associations de PNE. Pour ne pas enfermer cette étude dans sa singularité, ces portraits de militants seront confrontés aux typologies existantes caractérisant les militants pour la PNE. L'objectif ne sera pas ici de parvenir à une typologie définitive des individus engagés dans la PNE, mais plutôt d'en affiner la définition. Puis, afin de replacer les individus rencontrés dans la dynamique des actions menées au cours des années 1960-1970, nous étudierons les jeux d'acteurs qui ont put s'établir entre eux. Les différentes formes d'engagement caractérisées en amont seront alors mises en dialogue. L'étude des interactions entre ces individus, mais également entre ceux-ci et les autres acteurs du territoire, nous amènera à proposer une cartographie des espaces d'engagement à une époque

donnée. Leur analyse nous permettra enfin de comprendre les processus de construction d'un territoire pertinent pour la PNE.

La dernière partie analysera le sens accordé aux actions de PNE par les individus rencontrés. Nous pourrons ainsi délimiter les contours de la cause défendue à travers le discours que les militants portent sur celle-ci. Nous verrons que cette *cause* ne peut être définie de manière statique et doit nécessairement être comprise au regard des différents engagements que prennent les individus, mais également du contexte dans lequel ils agissent. Il conviendra alors de porter attention aux éléments biographiques de ces individus, pour comprendre la définition qu'ils donnent de la PNE et ainsi appréhender les formes d'engagement qu'ils ont adoptées. Nous interrogerons ensuite les manières dont les individus justifient leur engagement ; la théorie des cadres élaborée par la sociologie de l'action collective pourra être mobilisée pour analyser les positions et dispositions des individus face à l'engagement. Les récits des individus seront ici appréhendés à partir de la notion de « carrière militante » afin de comprendre le sens que les militants accordent aujourd'hui à leur(s) engagement(s) passé(s). L'étude des dynamiques d'engagement, tant sur le plan des trajectoires individuelles qu'au sein des collectifs, nous permettra enfin de comprendre l'articulation entre la PNE et la construction d'« identités militantes », socle d'un espace d'engagement partagé.

I. Recueillir la mémoire : une démarche politique ?

1) Reformulation de la commande

La recherche présentée ici s'inscrit dans le cadre du master professionnel de « sociologie appliquée au développement local », en réponse à une commande passée par l' « association de gestion de la Maison Rhodanienne de l'Environnement » (MRE). Commençons donc par présenter la structure qui a fait émerger cette commande et à laquelle je tends à répondre ici, à la suite de six mois de stage en immersion au sein de l'association.

En 1989, 7 associations¹ se réunissent pour créer l'association « Pour une Maison de l'Environnement à Lyon », avec pour objectif premier de rassembler physiquement plusieurs structures associatives agissant pour la PNE alors dispersées sur le territoire rhodanien. Le Conseil Général du Rhône, le Grand Lyon et la Ville de Lyon soutiennent ce projet et permettent à ces associations de s'installer dans un immeuble du centre-ville à partir de mars 1995. Ces collectivités leur proposent de financer les frais de fonctionnement de ce qui devient alors l' « association de gestion de la Maison Rhodanienne de l'Environnement ». L'objet de la MRE, tel que défini dans ses statuts, est de « réunir des personnes publiques et des associations participant, à l'échelle du département du Rhône, à la protection et à l'amélioration de l'environnement ». L'environnement, tel qu'entendu par les associations qui composent la MRE, recouvre les espaces naturels, les paysages, la faune et la flore sauvages, ainsi que le cadre de vie urbain et semi-urbain. Les différents champs d'action des associations membres de la MRE n'empêchent cependant pas ces dernières d'identifier un objectif commun autour de la diffusion d'une « culture environnementale ». La MRE apparaît alors comme un lieu de mutualisation d'informations et d'outils pédagogiques, des formations et des ateliers sont mis en place pour le public et une médiathèque commune est créée. Ses statuts évoluent pour définir l'objectif plus large d'un « lieu ressource pour le public et les associations, dans les domaines de l'environnement, de l'écologie, du développement durable et de la citoyenneté ». La MRE regroupe aujourd'hui 34 associations de protection de la nature et/ou de l'environnement (aussi qualifié de « cadre de vie »). Son rôle est de faire de la sensibilisation à l'environnement de manière générale, et plus particulièrement d'encourager les liens entre les associations adhérentes

¹ Parmi lesquelles perdurent l'Union Régionale des Fédérations Rhône-Alpes de Protection de la Nature (UR-FRAPNA) et la FRAPNA Rhône, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (LPO-Région, anciennement CORA), l'Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon (UCIL), et Sauvegarde et Embellissement de Lyon (SEL). Le Conservatoire Rhône-Alpes d'Espaces Naturels et Patrimoine Rhonealpin ne font plus partie de la MRE.

afin de leur permettre de faire émerger des projets communs. La MRE est donc un espace de mise en commun du champ de la PNE au sein du territoire départemental, mais le rôle qu'elle endosse ne garantit pas pour autant l'évidence de cette mutualisation. En effet, l'association cherche à accroître sa capacité fédérative à travers la formulation d'un nouveau projet, qui serait fondé sur davantage d'espaces de rencontre entre les associations membres et sur l'accueil d'un public commun pour l'ensemble des activités proposées par lesdites associations. Les documents relatifs à ce projet traduisent la perception d'un morcellement possible au sein du champ associatif de la PNE, que la MRE serait en capacité de reconstruire. On peut également relever la controverse engendrée par le rapport des « militants » aux associations les plus largement professionnalisées. Ces dernières sont perçues, par certains membres de la MRE, comme étant prises dans des logiques individuelles de pérennisation et de développement de leurs activités propres, les amenant à délaissier la dimension intrinsèquement collective de la « Maison ». L'opposition faite ici entre « militants » et logique professionnelle s'inspire des observations faites au cours des premiers mois de stage. Elle vient renforcer les interrogations de la MRE sur le devenir des « militants » et plus largement sur les transformations des pratiques d'engagement au sein des associations de protection de la nature et de l'environnement.

L'engagement « militant », entendu dans sa forme traditionnelle caractérisée par une inscription longue au sein d'un collectif et un investissement important pour la cause, se serait aujourd'hui largement transformé. Jacques Ion, sociologue reconnu comme spécialiste de l'engagement, a analysé ces évolutions. Il montre l'émergence d'inscriptions associatives individuelles indépendantes des réseaux d'appartenance traditionnels, qu'il qualifie d'« engagement distancié »¹. Ainsi, des nouvelles formes de participation sociale viendraient renverser la figure emblématique du militant ouvrier, investit et désintéressé, pour laisser place à un engagement plus ponctuel, se manifestant dans l'action directe et la recherche d'efficacité immédiate. Si cette analyse des évolutions de l'engagement peut être nuancée², elle n'en est pas moins largement diffusée et reprise par les acteurs associatifs pour expliquer les transformations auxquelles les structures construites sur le modèle militant traditionnel peinent à s'adapter. On peut constater que les membres du conseil d'administration de la MRE partagent cette analyse et s'inquiètent ainsi du devenir de ces militants, certains de ces derniers étant par ailleurs toujours actifs au sein de la MRE ou de ses associations membres. L'impression, partagée par plusieurs actifs de l'association (salariés et administrateurs), que l'engagement individuel s'est largement transformé dans un sens perçu négativement (diminution du nombre de militants, engagements plus ponctuels, processus de recrutement des militants trop lourds...), les a conduit à la

¹ J. Ion, *La fin des militants*, Ed. De l'Atelier, Paris, 1997.

² Voir J. Ion, S. Franguiadakis, P. Viot, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.

formulation d'un projet de recueil de mémoire. Ce projet serait une manière de valoriser, auprès des générations actuelles et futures, la dynamique écologiste développée en Rhône-Alpes durant les années 1970 dans la perspective d'établir (ou rétablir) une continuité entre différentes formes d'engagement.

La commande passée par la MRE porte donc un « enjeu mémoriel », puisque le récit des souvenirs des militants est perçu comme un élément unificateur entre plusieurs formes d'engagement. Le recueil de mémoire peut ainsi être considéré comme un outil pour (re)créer de la cohésion dans une période marquée par la transformation des engagements militants, nous permettant d'identifier l'aspect proprement politique de la démarche initiée. C'est en ce sens que Marie-Claire Lavabre affirme que :

« le phénomène mémoriel est, en tant que tel, un enjeu, une revendication parfois, une ressource, notamment politique, aux quatre coins du monde, en particulier dans les situations de fortes mutations politiques et sociales »¹.

L'enjeu mémoriel que présente la mise en récit des événements historiques s'illustre idéalement à travers la journée d'études commémorative des 40 ans du ministère de l'Environnement², qui s'est déroulée le 16 novembre 2011 et où nombre d'acteurs politiques et des sciences sociales étaient présents. L'objectif de cette journée était présenté comme l'occasion de faire connaître la période de conceptualisation politique de l'environnement (période précédant la création du ministère). La dimension pragmatique de cette journée était affirmée dès son introduction, formulée par le président de l'AHPNE en ces termes :

« Le passé explique le présent, dit-on, qui lui-même donne des indications sur l'avenir lorsqu'on fait l'effort de réfléchir et d'agir en étant instruit de l'expérience, des erreurs et des réussites des générations précédentes. [...] Cette histoire – nous le croyons véritablement fortement – est une partie de notre culture, c'est l'expérience de celles et ceux qui l'ont faite. C'est aussi, j'insiste, un patrimoine à transmettre. »³

Cet exemple nous montre bien l'enjeu politique d'une mémoire construite et partagée collectivement ; nous verrons plus avant comment la sociologie permet alors de passer du recueil de mémoires individuelles à cette dimension collective. Car la mémoire entraîne nécessairement la subjectivité – et donc une certaine forme de singularité – des informations qui la constituent. En effet, la MRE n'a pas cherché à reconstituer l'histoire de la PNE par une documentation

¹ M.-C. Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, n°5, 2007, p.138

² Comité d'histoire du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « Les 40 ans du ministère de l'Environnement. Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », *Pour mémoire*, n°hors-série, printemps 2013

³ H. Jaffeux, « Ouverture », in Comité d'histoire du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, *op. cit.*

historique, mais à en reconstruire la mémoire à travers des discours. La mémoire est utilisée ici pour provoquer l'émotion des générations actuelles, qui seraient alors plus à même de s'identifier aux militants interrogés. Cette fonction que peut revêtir la mémoire peut-être explicitée dans son opposition à l'*histoire* :

« L'histoire et la mémoire s'emparent du passé, l'une pour l'analyser, le décortiquer, le démythifier, le rendre intelligible au présent, l'autre au contraire pour le sacraliser, lui donner une cohérence mythique par rapport à ce même présent, afin d'aider l'individu ou le groupe à vivre ou à survivre. Critique, l'histoire a pour but la recherche de la vérité ; clinique ou totémique, la fonction de la mémoire est la construction ou la reconstruction d'une identité. »¹

C'est bien ce rôle « totémique » de la mémoire qui est recherché ici puisque celle-ci doit permettre une plus grande unité des engagements dans la PNE à travers la construction d'un espace d'identification commun. En ce sens, cette mémoire se construit à travers une mise en récit des vécus, des impressions et représentations des individus à une époque donnée, tout en portant attention au sens qu'a pris ce passé dans le parcours des individus rencontrés.

La forme de la commande passée par la MRE peut être interrogée. La construction d'une *mémoire* de l'engagement dans la PNE repose ici sur l'intervention d'un tiers extérieur à la structure, le travail de mise en récit des vécus des militants passant par la médiation de la Boutique des Sciences. Ce choix dépasse les enjeux politiques de la mémoire pour rejoindre une problématique propre à la MRE. En effet, les statuts de l'association précisent que celle-ci ne doit en aucun cas adopter un positionnement politique. Si l'enjeu politique n'a pas nécessairement été identifié en tant que tel lors de la formulation de la commande, on peut penser que le recours aux services de la Boutique des Sciences ne s'est pas imposé comme une évidence. Mais la MRE étant gouvernée en partie par ses associations fondatrices (celles-ci bénéficiant chacune d'une place au sein du conseil d'administration), l'intervention d'un tiers apparaît également comme une manière de pacifier les relations entre associations membres en évitant *a priori* de mettre en avant le rôle de certaines associations dans la structuration du champ de la PNE.

L'influence des objectifs propres à la Boutique des Sciences dans le traitement de la commande passée par la MRE peuvent eux aussi être interrogés. Ce dispositif, développé pour la première fois cette année par l'Université de Lyon, vise à mettre en relation des chercheurs et étudiants-chercheurs avec la « société civile organisée » (associations, collectifs de citoyens...) afin de répondre aux interrogations que ces derniers se posent, dans un objectif de démocratisation de la recherche. La Boutique des Sciences a d'abord un rôle administratif, indispensable au bon déroulé des échanges entre les commanditaires et les équipes scientifiques.

¹ R. Frank, « La mémoire et l'histoire », *Cahier de l'IHTP*, n°21, 1992, [en ligne], URL <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle233&lang=fr.html>

Ses salariés se chargent du recrutement et du suivi des étudiants-chercheurs, qu'elle emploie et rémunère en qualité de stagiaires, pour répondre aux interrogations des collectifs qui la sollicitent. Mais, si la Boutique des Science agit principalement en « relais » entre citoyens et chercheurs, elle reste cependant partie intégrante de la commande, d'une part par le rôle pacificateur qu'elle peut jouer dans le cas de la présente commande, et d'autre part à travers son rôle de traductrice des interrogations de la « société civile ». La commande a en effet été formulée avec l'aide de la Boutique des Sciences, de manière à répondre à la fois aux préoccupations de la MRE et aux attentes potentielles des étudiants-chercheurs. A l'interface de la recherche universitaire et des associations, la Boutique des Sciences peut ainsi prétendre favoriser un échange circulaire entre les savoirs empiriques produits au quotidien par les citoyens et les réflexions théoriques produites par les chercheurs. Pour faciliter ces échanges, le dispositif prévoit des formations pour développer des outils de médiation pertinents pour l'élaboration de savoirs partagés. Cette position complexe influe nécessairement sur la relation entre le commanditaire et le stagiaire ; ma qualité de chercheuse en sociologie était ici légitimée auprès de la MRE par le dispositif Boutique des Sciences. Mon ignorance *a priori* des préoccupations de la MRE nécessitait toutefois que j'établisse des liens de proximité avec ses membres, afin de me saisir de leur demande.

Cette étude répond donc aux interrogations de l'association commanditaire, tout en s'inscrivant dans une perspective plus globale de vulgarisation de la recherche universitaire. Le positionnement sociologique est ainsi en partie orienté par la nécessité de dépasser la « simple » production de résultats pour « mettre en travail » la commande en intervenant au sein même l'association. La contribution de l'intervention sociologique sera d'autant plus déterminante que cette recherche constitue le socle d'un projet de médiation (sous la forme d'une production culturelle encore indéterminée) de la mémoire des militants auprès du « grand public ».

2) L'engagement sociologique

La pertinence du recours à la sociologie pour répondre à la commande de la MRE peut être interprétée dans sa capacité à interroger le contenu de la mémoire individuelle des militants et à le mettre en perspective avec les attentes mêmes de la commande, à savoir la création d'un support mémoriel collectif permettant de valoriser l'engagement dans la PNE. La sociologie intervient directement dans cette mémoire puisqu'elle vise à mettre en commun des souvenirs pour en dégager un ensemble cohérent et pertinent pour le présent. Soit, comme l'indique l'historien Robert Frank :

« en convoquant la mémoire de son prochain, l'enquêteur provoque la source et participe à sa fabrication matérielle, en même temps que son interlocuteur [...]. L'intersubjectivité qui en résulte implique que la subjectivité de l'historien [ou ici du sociologue], existentiellement imbriquée à celle de l'autre, laisse une empreinte indélébile dans la source fabriquée. »¹

La source ainsi produite dépasse la simple mise en commun d'expériences individuelles puisque la mémoire qu'elle (re)constitue est, en elle-même, une construction complexe et pragmatique. En effet, l'idée n'est pas ici de proposer un agrégat de souvenirs dans un objectif purement conservateur, mais de produire une mémoire pertinente pour répondre aux préoccupations du commanditaire. Par ailleurs, nous ne pouvons pas postuler de l'homogénéité des souvenirs qui seront évoqués. Leur mise en commun ne repose sur aucune évidence, elle implique donc nécessairement un travail d'analyse et d'assemblage de cette mémoire. Les effets attendus de la mémoire ainsi constituée ne sont pas uniquement dans ce qu'il en sera fait, ils se retrouvent également dans le processus de sa construction.

Le travail de recueil de mémoire pose d'abord question dans la méthodologie qu'il requiert. Interroger le passé à travers des discours implique nécessairement une recomposition *a posteriori* d'événements, de motivations ou de définitions et du sens qu'on leur accorde. Nous pouvons dès lors soulever une première difficulté liée au biais de mémorisation. On ne peut en effet exiger de notre interlocuteur qu'il se souvienne fidèlement de tout ce qu'il a fait, mais l'on peut tout de même réactiver certains souvenirs à l'aide d'une bonne documentation permettant d'interroger le positionnement de l'individu face à certains événements. Si cette technique s'est avérée fructueuse pour provoquer les sources d'information, j'ai émis une réserve à l'idée de l'utiliser de manière systématique, considérant que l'oubli et les non-dits peuvent également faire partie intégrante de la mémoire des individus. Sélective par essence, la mémoire se structure à la fois avec les souvenirs que l'on souhaite conserver et qui souvent se transforment, mais aussi avec ceux que l'on occulte délibérément ou que l'on oublie involontairement².

De plus, les individus rencontrés ont été invités à s'interroger sur leur passé à l'aune du postulat sous-tendant la commande, celui d'un délitement de l'engagement militant. On interroge par là les individus sur la nécessité de transmettre leurs expériences, les conduisant à proposer un discours contextualisé dans le présent. J'ai pu observer la récurrence des comparaisons des expériences passées à l'engagement des « jeunes », comme une manière d'affirmer l'adhésion à la démarche de construction d'une mémoire du passé pour le présent. On peut alors identifier un biais lié à la double dimension, conservation du passé et intervention sur le présent, du travail de

¹ R. Franck, *idem*.

² R. Franck, *idem*.

recueil de mémoire. Intimement liées, ces deux facettes de la mémoire entraînent une idéalisation manifeste des vécus et expériences passés, pour répondre aux difficultés perçues du militantisme présent. En confrontant les représentations de mes interlocuteurs à différentes analyses de l'engagement, j'ai pu en partie évincer ce biais, les encourageant à se détacher d'un idéal militant figé pour relativiser les arguments avancés.

En interrogeant des individus choisis pour la spécificité de leur parcours, on pose également la question de ce qui les réunit. Rassembler des individus au sein d'une même étude entraîne une (re)construction d'un lien entre ceux-ci. En effet, je n'ai pas constitué d'échantillon représentatif, mais n'ai pas pour autant choisi hasardeusement mes interlocuteurs. J'ai cherché à montrer la diversité des parcours en sélectionnant différentes approches de la PNE, que ce soit au niveau de la cause à défendre, des modalités organisationnelles de l'engagement (associatif, professionnel, informel...) ou encore de la dynamique de l'engagement (ponctuel, continu...). Si certains parcours s'entrecroisent, il n'existait pas, *a priori*, un lien évident entre les personnes interrogées. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'un rapprochement par le territoire d'action, mais nous verrons que les représentations et le sens donné à l'espace d'engagement évoluent et peuvent être variables d'un individu à l'autre. L'engagement associatif pourrait aussi être une constance des militants rencontrés, mais ne s'impose aucunement comme une évidence puisque tous ne reconnaissent pas le primat de la structure sur la manière de militer. Il me semble finalement que le seul dénominateur commun entre les personnes interrogées soit le vaste champ de la PNE. Mais celui-ci ne se définit pas en lui-même puisqu'il recouvre un ensemble de pratiques et d'organisations très diverses et extrêmement variables. Ce champ peut donc être considéré ici comme une construction, dont les contours se transforment au gré des acteurs qui y agissent et dont la signification émerge autour de la rencontre de ces acteurs, alors amenés à en (re)définir le sens. La curiosité manifestée par mes interlocuteurs lors des entretiens pour connaître les autres personnes rencontrées, montre ainsi une première étape dans la recomposition du champ de la PNE, passant par l'intermédiaire du sociologue.

L'activation de la mémoire individuelle au cours de cette étude est donc venue renforcer, ou parfois même initier le sentiment d'appartenance à un groupe. Les souvenirs personnels se mêlent ainsi aux actions menées avec autrui, devenant inséparables de la construction d'une « mémoire partagée ». La mémoire individuelle tend ici à rejoindre une mémoire que l'on pourrait qualifier de « collective », dans le sens où les souvenirs évoqués sont pensés dans leur articulation aux souvenirs que pourraient évoquer d'autres informateurs au cours de l'étude réalisée. Cela ne revient pas à dire que les souvenirs s'uniformisent, ils doivent au contraire être

pensés dans les tensions et désaccords qu'ils peuvent engendrer. Le « devoir de mémoire » qui guide la commande de la MRE est donc un exercice complexe pour les individus à qui il s'impose, les incitant à repositionner leurs propres souvenirs dans une perspective de mise en commun de ceux-ci. Paul Ricœur, dans son analyse du « travail de mémoire », nous montre comment les jeux d'échelle entre une mémoire individuelle, incertaine et évanescence, et une mémoire collective, officielle et surplombante, permettent aux individus de s'approprier une temporalité signifiante et médiatrice entre souvenirs personnels et mémoire collective¹. Cet espace de négociation entre la mémoire individuelle et l'impératif de la construction d'une mémoire collective nous permet alors d'appréhender les informations livrées par les personnes rencontrées dans le cadre où elles sont produites. On ne considérera pas les souvenirs évoqués dans leur aspect proprement individuel, mais plutôt dans ce qu'ils peuvent dire du rapport de l'individu au collectif que nous (re)créons autour de ce travail. Cela nous conduit à une réflexion sur les usages d'une « mémoire collective », que nous inspire Marie-Claire Lavabre en interrogeant le paradigme des *cadres de la mémoire* étudié par Maurice Halbwachs².

Pour Maurice Halbwachs, les souvenirs individuels sont le produit des souvenirs partagés collectivement au sein de la société. Ainsi, plutôt qu'une mémoire collective née des souvenirs des individus, ces souvenirs seraient déterminés par les cadres sociaux qui permettent aux individus de se les remémorer. Selon l'explication que donne Marie-Claire Lavabre de la thèse développée par Maurice Halbwachs, étudier les *cadres de la mémoire* renverrait à « penser les conditions sociales de l'évocation et de la formulation des expériences passées », soit :

« Quand les usages politiques du passé et les stratégies mémorielles reposent sur la croyance partagée qu'on peut influencer la mémoire, c'est-à-dire les souvenirs vécus ou transmis de l'expérience ; quand le souci politique de la réconciliation ou du vivre ensemble démocratique est légitime et se réalise dans la formulation des moyens d'influencer la mémoire, la problématique des cadres de la mémoire se donne pour objet d'ouvrir la boîte noire, de penser les interactions entre usage du passé et souvenirs, de vérifier empiriquement ce que sont les représentations partagées du passé et donc de répondre à la question qui devrait se poser en amont : peut-on influencer la mémoire, et à quelles conditions ? »³

La mémoire collective, pensée comme la condition des mémoires individuelles, ne peut cependant pas être étudiée indépendamment de la manière dont les individus se l'approprient. Nous partons bien d'une analyse de la mémoire individuelle pour définir une mémoire

¹ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000.

² Les interrogations que formule M-C. Lavabre peuvent initier cette réflexion, notamment lorsqu'elle pose la question de savoir « comment passe-t-on de la multiplicité des souvenirs de l'expérience à l'unicité d'une mémoire dite « collective », ou, inversement, comment passe-t-on – s'il est possible – d'une « politique de la mémoire » à des représentations socialement partagées du passé ? », M-C. Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, n°5, 2007, p.147.

³ M-C. Lavabre, 2007, *op. cit.*

collective de la PNE, étudiée empiriquement à travers l'articulation des souvenirs individuels au contexte où ils interviennent. Cette mémoire, qualifiée de « collective », est cependant constituée de plusieurs dimensions s'exprimant toutes, à des degrés différents, dans les souvenirs des individus et que nous pouvons distinguer à l'aide du classement, certes très généralisant, proposé par Robert Frank. Une « mémoire officielle » serait véhiculée par les instances de l'État (ou les instances dirigeantes d'un groupe) afin d'ancrer une identité nationale ; une « mémoire des groupes » serait produite par les acteurs et les collectifs où ils agissent pour construire là aussi une identité commune ; une « mémoire savante » serait également à prendre en compte dans la mesure où le travail des historiens, démystifiant les souvenirs pour en proposer une réalité « épurée », contraint la mémoire collective à s'adapter à ses découvertes ; enfin une « mémoire diffuse », fluctuante et peu organisée, constituerait l'enjeu des autres dimensions de la mémoire qui s'expriment justement pour l'influencer, voire la conquérir¹. Les multiples dimensions que recouvre la mémoire collective n'entretiennent ici qu'un rapport d'échelle et cette classification peut alors sembler quelque peu rigide. La dynamique de la mémoire collective peut être restituée en portant attention aux interactions entre ses différentes dimensions. Ainsi, l'appropriation par un groupe, de « souvenirs historiques », officialisés et sélectionnés, vient se mêler à la réinterprétation collective de souvenirs individuels, autrement qualifiée de « mémoire commune »². Ces différentes approches de la mémoire collective permettent d'interroger la multiplicité des influences qu'elle exerce au sein des souvenirs des individus. Elle devient ainsi une part intégrante de la construction des identités individuelles.

Nous avons jusqu'ici « flirté » avec la notion d'identité sans l'interroger en tant que telle afin de mettre l'accent sur les effets du travail de mémoire d'un point de vue méthodologique. Mais nous ne pouvons continuer sans étudier explicitement le rôle structurant de ce travail dans la définition des identités individuelles et collectives. En effet, les souvenirs évoqués par les personnes rencontrées lorsque je les ai interrogées sur leur *histoire* constituent nécessairement une part signifiante de la définition qu'elles donnent d'elles-mêmes. Construites dans le temps, les identités sont redéfinies en fonction du cadre où elles agissent ; ainsi, en situation d'entretien, il était fréquent que mes interlocuteurs se définissent comme des « amoureux de la nature » ou des « protecteurs de telle ou telle espèce » plutôt que par leur identité professionnelle. L'identité individuelle est alors enrichie par l'évocation de souvenirs pertinents face à la situation présente. De la même manière, la nécessité de consolider une identité collective s'impose aux groupes à travers la construction d'une mémoire commune. L'exemple d'une association de promotion de

¹ R. Frank, 1992, *op. cit.*

² M-C. Lavabre, citée par R. Frank, *idem.*

l'écologie qui agit depuis plus de 30 ans sur le territoire lyonnais nous montre bien cette nécessité. L'association a connu de nombreuses redéfinitions de ses objectifs et de ses moyens d'action afin de s'adapter au mieux aux attentes des publics auxquels elle s'adresse et au contexte socio-politique où elle s'exprime. Mais elle a vécu ces transformations de manière radicale, en laissant ses antécédents au passé pour inscrire ses activités dans les objectifs redéfinis pour l'avenir. Aujourd'hui, son manque d'orientation définie est vécu comme une difficulté que l'on peut attribuer à l'inexistence d'une mémoire commune du collectif. Les archives de l'association ne sont en effet pas suffisantes pour affirmer son identité, elles doivent être recoupées avec les représentations que les acteurs de l'association se font de ce passé et qu'ils auraient gagné à faire évoluer dans le temps, afin de prendre en compte leur influence sur les différentes phases qu'elle a connu jusqu'à sa situation présente. Cet exemple corrobore le point de vue que livre Robert Frank lorsqu'il affirme que :

« lorsqu'une nation, une collectivité, une entreprise, ou une administration veulent mieux se connaître au présent, elles doivent analyser les composantes de leur identité et, pour ce faire, non seulement évaluer leur passé tel qu'il s'est déroulé, mais diagnostiquer la place que ce passé s'est fait ou qu'on lui a faite dans leur imaginaire présent. »¹

La mémoire collective de la PNE ne peut donc pas être considérée en dehors des effets qu'elle produit sur l'identité des groupes qui la partagent, mais sa définition est aussi étroitement liée à la fluctuation des identités individuelles qui l'expriment. Ce travail doit donc intégrer la dimension dynamique de la mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective, afin de prendre en compte l'influence de l'intervention sociologique dans la (re)construction d'un sentiment d'appartenance à un même groupe pour les militants rencontrés.

3) Méthodologie de recherche

En s'intéressant au sujet de la PNE dans les années 1970, on remarque en premier lieu l'importance des travaux sur l'émergence du « mouvement écologiste » au cours de cette décennie, que ce soit à travers les monographies des grandes associations environnementales ou sur les réflexions portant sur la structuration de l'écologie sur le plan politique. Mais il existe en revanche peu de travaux sur le vécu des individus à cette période, autrement dit sur leurs représentations de l'engagement pour la PNE, sur le sens accordé à cette *cause* ou encore sur leur positionnement dans ce champ. J'ai donc cherché, dans la littérature existante, un ensemble d'informations à recouper pour reconstituer l'« ambiance » de cette période. Les archives de la

¹ R. Frank, *idem*.

presse alternative, notamment *La Gueule Ouverte* et *Survivre et Vivre*, mais aussi *Labo Contestation*, journal édité à l'université Lyon 1, m'ont permis d'apercevoir les sujets débattus au cours de la décennie 1970. Le nucléaire faisait alors couler de l'encre, tant en réaction aux essais militaires menés en Algérie et en Indonésie, qu'au développement du nucléaire civil. Ce premier constat m'a amenée à m'intéresser aux luttes anti-nucléaires particulièrement dynamiques localement, en opposition à la construction de la centrale de Bugey (département de l'Ain) en 1971, puis de Creys-Malville en 1976 (à la limite des départements de l'Ain et de l'Isère). Mais, à l'exception de la presse alternative qui a largement relayé ces luttes, il existe peu de traces écrites de ces mouvements¹. Les collectifs mobilisés, les Comités Malville notamment, n'ont pas perduré et ce n'est que bien après qu'a été créé le réseau national Sortir du Nucléaire, rassemblant aujourd'hui les contestations anti-nucléaires locales. D'autre part, les archives des associations adhérentes de la MRE m'ont appris l'existence de structures locales et militantes pour la PNE dès les années 1960 ; c'est le cas notamment du CoSiLyo créé en 1966 et devenu l'association FRAPNA-Rhône, ou encore du Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) créé en 1963 et aujourd'hui rattaché au réseau national de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Rhône-Alpes). Ces deux associations, encore très dynamiques à l'échelle de la région, ont été créées sous l'impulsion de Philippe Lebreton. Ce scientifique, qui exerçait à l'université Claude Bernard (Lyon 1), a commencé à s'intéresser à la PNE avec une approche naturaliste, cherchant à connaître les espèces et espaces naturels, connaissance nécessairement liée, selon lui, à leur protection. Il a donc initié la création d'associations naturalistes et militantes, et a contribué à la structuration de l'écologie politique à travers plusieurs formations politiques, notamment le Mouvement d'Écologie Politique (MEP) qu'il a présidé pendant deux ans². Philippe Lebreton a considérablement contribué à façonner le paysage local de la PNE, imprégnant les collectifs militants de son approche scientifique. C'est donc un autre aspect de la PNE que j'ai pu appréhender en m'intéressant à la dynamique qui s'est structurée autour de la figure emblématique de ce scientifique.

La documentation disponible permet de dégager des repères temporels et de percevoir les orientations qui ont structuré le champ de la PNE localement, mais elle reste extrêmement lacunaire pour comprendre ce qui a conduit les individus à s'y impliquer. L'immersion au sein de la MRE a alors été un atout pour accéder aux réseaux associatifs et ainsi rencontrer des

¹ Céline Pessis a coordonné un ouvrage critique de la revue *Survivre*, proposant une analyse des débats de société véhiculés par ce mensuel, C. Pessis (coord.), *Survivre et vivre. Critique de la science, naissance de l'écologie*, L'échappée, Paris, 2014 ; un ouvrage a également été réalisé à la suite des manifestations contre la centrale nucléaire de Creys-Malville, ce livre a pour objectif de « rétablir » les faits durant cette lutte pour laquelle la répression a été particulièrement sévère, Collectif d'enquête, *Aujourd'hui Malville, demain la France. Livre noir*, La pensée sauvage, Claix, 1978.

² Ces informations sont tirées de la biographie de Philippe Lebreton réalisée par Isabelle Arpin [Mauz] et publiée par l'AHPNE, <http://ahpne.fr/spip.php?article103>.

personnes ressources, indispensables pour mener les entretiens qui ont fourni le matériau principal de cette recherche.

Le cadre de la Boutique des Sciences, qui vise à mettre en dialogue des chercheurs universitaires et des acteurs de la société civile, nécessitait une immersion prolongée au sein de la structure d'accueil, ici la MRE. J'ai donc construit ma recherche en étant présente quotidiennement au sein de l'association, pouvant partager mes propres interrogations et échanger sur les avancements de mes travaux tout en m'imprégnant du fonctionnement, des relations et des besoins de l'association.

J'ai d'abord été introduite par mes référents associatifs auprès de militants actifs d'associations considérées comme « centrales » dans la PNE à l'échelle locale. Mes recherches ont été perçues comme marginales au regard des activités des associations, mais ont suscité une certaine curiosité et plusieurs personnes m'ont sollicitée ou ont répondu avec enthousiasme pour m'aider à identifier des individus « importants », selon leurs représentations de la PNE. Le référent de la commande au sein de la MRE, Jean-Pierre Espasa, s'est empressé, dès mon arrivée, de me donner un aperçu du contexte militant local au cours des années 1970. Lui-même impliqué dans des réseaux militants depuis cette période, il m'a fait part des événements auxquels il a participé, des noms d'individus qu'il a rencontrés au cours de son parcours, et des sources qui, selon lui, pouvaient être fructueuses pour cette recherche. J'ai ainsi pu échanger, de manière informelle, avec plusieurs personnes sur ce qu'elles considèrent comme engagement pour la PNE et sur les représentations qu'elles ont des actions menées à l'époque qui nous intéresse ici.

Après plusieurs échanges avec ces militants associatifs, j'ai pu voir se dessiner deux réseaux d'interconnaissance, aux frontières souvent floues mais néanmoins distincts, à la fois dans la manière d'envisager la PNE que dans les revendications portées. J'ai pu dès lors identifier une approche de la PNE plutôt naturaliste, dont les acteurs se sont mobilisés au sein des associations locales historiques que sont la FRAPNA et la LPO, et reconnus pour les responsabilités assumées au sein de ces structures. Une seconde approche est celles d'individus souhaitant s'investir publiquement pour défendre leur « droit à la parole » face aux aménagements du territoire ; ils expliquent souvent l'origine de leur engagement dans la participation à un événement (les manifestations contre la centrale nucléaire de Creys-Malville ont été particulièrement déterminantes). J'ai donc mené deux entretiens exploratoires avec des individus se reconnaissant chacun comme appartenant à l'un de ces réseaux, pour en comprendre la construction et ainsi parvenir à une vision plus complexe du militantisme « écologiste ».

L'idée n'étant pas ici de reconstruire une mémoire objective et factuelle de la PNE, le

choix des individus à interroger ne prétend nullement à l'exhaustivité. Ce sont plutôt différentes formes d'engagement et de définition de la cause à défendre que j'ai privilégié et que j'ai pu identifier et faire évoluer en recoupant mes lectures avec les informations subjectives collectées au fur et à mesure des entretiens réalisés. Certaines personnes m'ont été recommandées pour leur insertion dans de multiples réseaux militants ou pour leur bonne connaissance du champ que recouvre actuellement la PNE. Agissant en tant que personnes ressource, elles m'ont permis de rencontrer des individus considérés comme « incontournables » et d'autres plus « périphériques », mais ayant eu un rôle indispensable à leurs yeux.

Nous pouvons noter que l'entrée associative de ma recherche, par mon immersion au sein de la structure commanditaire, présente plusieurs biais. Elle suppose tout d'abord une bonne insertion dans la « mouvance PNE »¹. En effet, il m'était impossible de rencontrer des individus qui n'auraient conservé aucun lien avec les militants encore actifs aujourd'hui. Le risque était donc d'affirmer un engagement continu ou nécessairement réactivé, des individus engagés dans la PNE depuis les années 1970. Ce biais a pu en partie être évacué par l'identification de militants par effet « boule de neige » ; autrement dit, il m'a été permis de rencontrer des individus qui n'ont pas poursuivi leurs activités militantes grâce aux contacts personnels fournis par les premiers individus rencontrés, qui se sont par ailleurs souvent proposés pour m'introduire auprès de leurs relations. D'autre part, ma proximité avec le commanditaire m'a amenée à rencontrer principalement des individus correspondant à l'image que celui-ci se fait de l'engagement pour la PNE. Encore une fois, je ne pouvais que m'en remettre à la capacité de mes interlocuteurs à relativiser leur propre perception de l'engagement, en la confrontant à d'autres modes d'action ou d'autres conceptions de la PNE. Il était donc indispensable que je connaisse parfaitement les sujets débattus lors de la structuration du champ de la PNE durant les années 1960-1970, afin d'amener mes interlocuteurs à préciser leur positionnement dans ce champ et m'aider ainsi à identifier les individus engagés dans différentes formes de protection de la nature et de l'environnement.

J'ai mené, sur une période d'environ deux mois, un total de 17 entretiens, dont deux étaient exploratoires et pour lesquels les informations collectées ont surtout permis de structurer les entretiens suivants, plutôt que de constituer une véritable source d'information relative à nos interrogations. Les 15 entretiens menés avec des individus engagés dans les années 1960-1970 et se reconnaissant comme militants de la PNE se sont déroulés, soit au domicile des personnes

¹ Cette expression a été employée par certains militants rencontrés pour traduire le caractère mouvant, et donc difficile à circonscrire et à définir, du champ de la PNE ; cette expression rejoint ce qu'André Micoud qualifie de « nébuleuse écologico-environnementale ».

interrogées, soit à la MRE. La première difficulté fut de faire prendre conscience à ces individus de l'intérêt de parler de leur propre vécu et non pas uniquement du positionnement et des réalisations du (ou des) collectif(s) au sein duquel (ou desquels) ils se sont mobilisés. J'ai donc dû faire évoluer ma grille d'entretien et l'adapter en fonction de l'implication et des responsabilités assumées par chacun dans ces collectifs, afin de ne pas créer de frustration en insistant davantage sur l'individu que sur le groupe. L'étroite relation que certains entretiennent avec le collectif militant a alors été replacée dans une perspective biographique, de manière à en comprendre l'évolution à travers les représentations individuelles. Pour percevoir les représentations, parfois contradictoires, des individus quant à l'engagement dans la PNE, il était nécessaire d'échanger longuement sur leurs parcours par des entretiens d'1h30 à 2h. La méthode employée est proche de celle proposée par Jean-Claude Kaufmann¹, où l'entretien est pensé comme un échange peu contraint, davantage sous la forme d'une conversation que d'une recherche d'informations déterminées. La grille d'entretien, orientée sur le sens et le ressenti personnel face à l'engagement, devait nécessairement s'adapter aux propos de mes interlocuteurs pour les amener à parler de leur propre point de vue. L'exposition préalable de mon intérêt pour la PNE, voire, dans certains cas, de mon engagement dans ce champ, me permettait d'adopter une position plus compréhensive qu'interprétative. Ce positionnement encourageant la confiance des personnes rencontrées était également une manière de lever les suspicions à l'égard d'une sociologie surplombante et plus attachée à théoriser les comportements qu'à apprendre de ses interlocuteurs. Certains ont manifesté à ce propos une attitude explicitement méfiante face au travail universitaire, considéré comme trop éloigné de la réalité quotidienne du terrain. La position compréhensive adoptée n'aurait cependant été qu'insuffisamment fructueuse si elle n'avait pas été enrichie de mon propre engagement. En effet, la connaissance du contexte local durant les années 1960-1970 préalablement acquise me permettait d'engager le débat en proposant mon propre point de vue, dynamisant le dialogue et exhortant ainsi mes interlocuteurs à approfondir leur engagement dans la situation d'enquête. Certes, la situation d'entretien est artificielle et le contexte de la commande comme mon propre engagement, lorsque je l'ai exprimé, ont inévitablement influencé le discours des personnes rencontrées. Pour atténuer le biais de la situation d'entretien, les données recueillies ont été structurées et organisées puis soumises par écrit aux militants interrogés. Leurs commentaires, rédigés avec un relatif recul envers le contexte de la commande, m'ont permis de pallier les manques et de réajuster certaines affirmations. De plus, certains étaient habitués à la mise en récit de leur engagement dans la PNE. Mais il me semble que l'attention portée à la manière, subjective, dont cet engagement a été vécu a permis d'introduire, chez mes interlocuteurs, des questionnements quant à la pertinence

¹ J.-C. Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996.

d'un tel travail de construction d'une mémoire collective. Ma légitimité à écrire l'histoire de la PNE aurait pu être remise en cause, alors que la volonté de transmettre des ressentis et des analyses subjectives a été accueillie comme l'occasion de dépasser l'opposition entre le militantisme passé et l'offre d'engagement disponible aujourd'hui pour la PNE. En ce sens, l'exercice de sociologie appliquée peut être ici considéré comme l'occasion de redonner du sens au passé vécu individuellement en l'inscrivant dans une perspective d'avenir commune.

Cette étude peut être caractérisée par l'approche longitudinale choisie afin de replacer les discours des militants dans la dynamique de l'engagement, amenée par les multiples transformations et redéfinitions de celui-ci. Considérant le militantisme, à l'instar du sociologue Olivier Fillieule, comme une « activité sociale individuelle et dynamique », soit comme un processus fait d'attitudes et de comportements adoptés en fonction du passé et conditionnant ceux à venir¹, il n'était pas question d'interroger les seuls motifs de l'engagement ou les seules causes conjoncturelles qui le conditionnent. Le militantisme est ainsi appréhendé dans sa dimension temporelle à travers le concept de *carrières militantes*, emprunté à l'interactionnisme symbolique et permettant de dépasser l'alternative classique entre stratégies individuelles et déterminisme. En effet, je ne considère pas l'activité militante comme le résultat de contraintes structurelles, déterminantes de l'action individuelle, ni comme le produit de calculs utilitaires que les individus feraient dans le but d'obtenir un maximum d'avantages de leur engagement. Il me semble en revanche pertinent d'étudier les relations qui s'établissent entre la subjectivité des récits des individus et la prégnance des catégories institutionnelles, soit, comme le propose Claude Dubar, articuler une « analyse des catégories officielles ou plus informelles avec des trajectoires interprétées subjectivement »². J'ai porté mon attention sur les capacités interprétatives des individus et sur la signification qu'ils donnent à leurs actes et à leurs choix. Cela n'exclut pas pour autant les variables structurelles pouvant intervenir dans le processus militant, les discours des individus ne prenant leur sens qu'en étant rapportés à la structure des engagements possibles et au contexte³. C'est donc une attention égale qui a été portée aux « processus et à la dialectique permanente entre l'histoire individuelle et les institutions et, plus généralement, les contextes »⁴. Partant des catégories par lesquelles les acteurs réfléchissent, cette approche, plutôt que de donner une explication causale aux déterminants de l'engagement, a une visée compréhensive

¹ O. Fillieule, « PS : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de Science Politique*, 51 (1-2), 2001, p.201.

² C. Dubar, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés Contemporaines*, n°29, 1998

³ E. Agrikolianski, « Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droites de l'homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001.

⁴ O. Fillieul, 2001, *op. cit.*, p.200

permettant d'interroger, à la fois le vécu et les représentations de l'engagement, et les processus de construction de la mémoire.

On s'inscrit ainsi dans un temps historique chez un même individu, fait de l'articulation d'événements (objectifs) et d'états (subjectifs). Ce temps long, diachronique, nous amène à interroger les dispositifs pour exprimer et constituer la mémoire. L'analyse navigue ainsi entre l'étude des récits des individus et une mise en perspective des ces informations avec le contexte de la commande qui, nous pouvons le rappeler, interroge la mémoire des engagements passés au regard du contexte militant actuel.

II. Le paysage local de la protection de la nature et de l'environnement

1) Qui sont les militants ?

Il existe actuellement peu d'études permettant de connaître précisément les caractéristiques socio-démographiques des personnes engagées pour la PNE. Cela s'explique principalement par l'absence de nomenclature officielle pour les secteurs d'activité des associations et par l'hétérogénéité du tissu associatif au sein de chaque domaine¹. Les études statistiques disponibles portent alors généralement sur l'ensemble du secteur associatif (toutes les associations loi 1901), ou sur des secteurs bien précis et souvent localisés. L'étude comparative des profils des militants de la PNE au cours des années 1960-1970, avec ceux des individus engagés pour cette cause aujourd'hui serait donc difficile, d'autant plus qu'il n'existe pas de données statistiques portant sur la première période qui nous intéresse ici. Ce n'est en effet qu'à partir du début des années 1980 que commencent à se développer des recherches intensives sur les associations². Mais ces travaux se concentrent sur la dynamique des associations et les données disponibles sur leurs membres ne concernent souvent que les dirigeants de ces structures. De plus, ces études se basent sur des données officielles relatives aux collectifs associatifs et ne tiennent pas compte des engagements dans des collectifs informels, alors que les personnes rencontrées pour cette recherche se sont mobilisées au sein de diverses structures n'ayant pas toujours de statut formalisé. Nous pourrions cependant confronter les profils des

¹ Voir F. Agostini, R-P. Chibret et B. Maresca, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement : état de la question et monographies. Tomes 1 à 3*, CREDOC, décembre 1995.

² L'enquête annuelle « Conditions de vie des français » menée à partir de 1978 et la création du Conseil national de la vie associative (CNVA) en 1983 marquent la naissance de l'intérêt scientifique pour le secteur associatif.

personnes rencontrées, avec ceux proposés dans l'étude réalisée pour le CREDOC sur les membres d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement (ACDE)¹. Cette dernière recouvre un champ plus large que la PNE, puisqu'elle inclut les associations de consommateurs et ne tient pas compte des engagements informels ; mais elle nous permettra de mettre en perspective les informations recueillies avec des données suscitant des interrogations similaires sur les spécificités des militants pour la PNE².

Tenant compte des difficultés à proposer une analyse quantitative du militantisme dans le champ de la PNE, la présentation des profils des individus interrogés ne prétend pas recouvrir l'ensemble du paysage militant durant la période des années 1960-1970. En revanche, l'analyse du discours que portent ces militants sur leur engagement permet de proposer des portraits des personnes interrogées et de montrer la diversité de trajectoires qu'ils recouvrent.

Le premier constat fut celui de l'importante majorité d'hommes dans le champ de la PNE au cours de la période étudiée. Sur les 15 personnes rencontrées, 3 seulement sont des femmes. Celles-ci m'ont fait part de leurs difficultés à se faire entendre dans un milieu très masculin et où l'action des femmes était rarement considérée comme digne d'une attention sérieuse. Comme le rapporte cette militante :

« J'étais représentante de la FRAPNA au Comité de bassin, qui était composé d'une centaine de personnes, 1/3 d'élus, 1/3 d'administratifs, et 1/3 d'acteurs, des industriels, des agriculteurs, des défenseurs de la nature... J'y suis restée 14 ans, j'étais la seule femme et on était que 3 protecteurs de la nature. Et à chaque fois que je prenais la parole c'était « ho hé, ça va, elle va pas nous faire suer avec ses petites fleurs, ses petits oiseaux », j'ai dû taper du poing pour leur faire comprendre que j'avais une place au sein de ce comité au même titre que tous les autres et j'avais donc le droit à la parole. Il a fallu que je me batte, mais que me batte ! »³

Ce ressenti s'exprime principalement à l'égard de leurs interlocuteurs lorsqu'elles ont eu à prendre position pour défendre l'environnement, face à des individus ne partageant pas leurs convictions. Au sein des collectifs militants, elles ont reconnu avoir une plus grande influence ; même si elle peut être nuancée, car une d'entre elles seulement a pu y exercer la fonction de présidente. L'étude du CREDOC sur les membres d'ACDE vient corroborer ce premier constat. En effet, pour la période 2003-2005, les femmes ne représentaient que 43 % des membres de ces associations (contre 52 % de la population française). Les données disponibles sur l'ensemble des membres d'associations en France rejoignent ce constat puisque 28 % des femmes déclarent

¹ P. Croutte, F. Delpal et G. Hatchuel, *Les membres d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement : singularités et ressemblances avec les militants politiques et syndicaux*, CREDOC, Cahier de recherche n°218, novembre 2005.

² Pour une analyse de la pertinence des études quantitatives portant sur les associations du champ de l'environnement, voir F. Agostini, R-P. Chibret et B. Maresca, 1995, *op. cit.*

³ Entretien E8

participer à des actions bénévoles, contre 35 % des hommes¹. Cependant, l'absence de données pour la période qui nous intéresse ne nous permet pas de comprendre quelle a été la dynamique de l'évolution de la part des femmes dans ces associations. Nous retiendrons donc la faible « féminisation » du secteur associatif, expliquant en partie le peu de femmes que j'ai rencontré au cours de cette recherche.

Une distinction peut être établie entre les militants interrogés, au niveau de leur milieu géographique d'origine. En effet, la sensibilité à la nature qui les a conduit à s'engager pour la PNE – sur laquelle nous reviendrons plus loin – a souvent été rapportée à l'enfance et au cadre dans lequel elle s'est déroulée. Ils sont, pour moitié, issus du milieu rural, qu'ils caractérisent comme un cadre d'éveil à la nature où ils ont appris à porter attention à leur environnement direct. Pour l'autre moitié, qui se décrit comme « urbaine » ou « citadine », l'environnement n'est généralement pas exclusivement « naturel » et ceux-ci reconnaissent avoir une conception plus générale de ce qu'il peut recouvrir. Ces distinctions doivent cependant être nuancées, car nous verrons que différentes conceptions de l'environnement peuvent cohabiter chez un même individu. Par ailleurs, ces caractéristiques ne doivent pas être considérées comme déterminantes de l'engagement, elles sont mentionnées afin de permettre une meilleure appréhension de ce que les militants rencontrés perçoivent généralement comme leur première approche du champ de l'environnement.

En ce qui concerne les professions qu'ont exercé les personnes rencontrées, elles sont plutôt hétérogènes. Les cadres et professions intellectuelles supérieures² sont les plus représentées, concernant 7 des militants rencontrés. Ces derniers ont, pour la plupart, pu jouir d'une grande souplesse dans l'organisation de leur temps professionnel, leur permettant ainsi d'articuler travail et militantisme tout au long de leur carrière. Comme cet enseignant en économie qui confie :

« J'avais la chance d'enseigner par correspondance [...] ce qui explique peut-être aussi le fait que je me sois impliqué énormément dans tout ce qui est contestation, notamment anti-nucléaire parce que là, à ce moment-là disons qu'il y avait facilement la moitié de mon temps qui passait dans la contestation, l'aspect professionnel c'était presque simplement le gagne-pain quoi. »³

Ou encore, un autre militant :

¹ L. Prouteau, *Bénévolat. Enquête sur la vie associative en 2010*, enquête BVA-DRESS pour les ministères chargés des affaires sociales et de la santé [en ligne], consulté le 29/06/2014, URL http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolat_enquete2011.pdf

² Nomenclature des catégories socioprofessionnelles agrégées de l'INSEE.

³ Entretien E3

« J'ai une agence de représentation en matériel industriel, où j'ai bossé avec mon frère et mon beau-frère, ce qui m'a permis d'avoir la vie militante et scientifique que j'aie. Mais je vous disais tout à l'heure que j'ai été amené à rencontrer des ministres [dans le cadre des actions de protection de l'ours pyrénéen], ça m'a été très utile dans ma vie professionnelle quand j'ai été amené à négocier des gros contrats avec 15 personnes autour de la table, ben au bout d'un moment j'étais plus du tout impressionné. »¹

On remarque ici l'influence des actions militantes sur la vie professionnelle, tandis que d'autres mettent en avant les avantages des responsabilités professionnelles pour mener des actions militantes :

« De par mon travail d'urbaniste, j'étais en contact avec les élus locaux, et c'est moi qui ai été chargé, en préparation des élections et des municipales, de faire signer à tous les niveaux, maires, adjoints, députés, sénateurs... leurs positions sur Malville. [...] Et c'est comme ça que j'arrivais, de par mes contacts de travail et par mon travail, à avoir des rendez-vous parce que ces élus, je les connaissais sur le plan professionnel, ils se méfiaient pas trop et ils acceptaient le rendez-vous, et ils n'étaient pas très à l'aise pour refuser de signer. »²

Ces militants ont ainsi mis en avant leur liberté d'action dans leur métier et leur reconnaissance au niveau professionnel comme étant l'occasion de faire valoir leurs revendications militantes. L'interaction entre militantisme et vie professionnelle est moins marquée chez les 4 militants ayant exercé des professions intermédiaires. En revanche, 2 des militants rencontrés ont été ouvriers et ont également su conjuguer ces deux aspects, confiant que :

« A l'époque c'était relativement cool au boulot [...]. On s'arrangeait pour bricoler pendant l'usine, on écrivait des textes, on préparait des machins... »³

Les 2 derniers étaient agriculteurs ; le discours de l'un sur sa profession n'était pas articulé à l'action militante, même s'il reconnaît avoir nécessairement fait évoluer ses pratiques suite à son engagement. L'autre, après s'être opposé à un projet d'aménagement, s'est activement investi pour la prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles et a lui-aussi su adapter ses pratiques afin de les rendre « cohérentes » avec son discours militant⁴.

L'hétérogénéité des conditions socioprofessionnelles représentées chez les militants rencontrés, peut en partie être attribuée à la faible spécialisation technique des collectifs militants émergents à cette période. En effet, tous considèrent que la rencontre et l'insertion au sein de ces collectifs s'est faite relativement facilement. La contribution de chacun, dans la mesure de ses possibilités, était alors toujours vécue comme une force supplémentaire pour mener des actions de PNE. A l'image de cette militante qui a rejoint une association en ne pensant pouvoir faire

¹ Entretien E4

² Entretien E11

³ Entretien E1

⁴ Nous reviendrons sur la question de la « cohérence » des pratiques dans le dernier chapitre.

« que les enveloppes parce qu'[elle] n'y connaissait rien »¹ et qui a finalement présidé cette association pendant 8 ans. Ou encore cet ouvrier :

« Moi je suis pas scientifique, je suis rien du tout ! Je suis naturaliste de terrain formé à l'académie des buissons, des broussailles. Je n'ai aucun diplôme universitaire sur la nature, j'ai appris tout seul, par passion, mais je pense être relativement reconnu comme quelqu'un de compétent [d'un point de vue naturaliste]. »²

L'étude du CREDOC mentionnée plus haut montre une évolution significative des catégories socioprofessionnelles représentées dans les ACDE, notamment une baisse importante des ouvriers entre les périodes 1991-1993 et 2003-2005 (passés de 15 à 9 % des membres d'ACDE) et une augmentation des personnes diplômées de l'enseignement supérieur (passées de 29 à 40 % des membres d'ACDE). Les auteurs de cette étude expliquent ce phénomène en partie par l'augmentation de la part de diplômés dans la population française et parallèlement, par la diminution de la part d'ouvriers.

Il convient également de préciser ici que, contrairement à ce que l'on peut observer aujourd'hui³, les collectifs militants des années 1960-1970 n'étaient pas professionnalisés. Certaines associations voyant leurs activités se structurer et se diversifier au cours des années 1970, ont manifesté la volonté de se doter d'un salarié pour faciliter la coordination de leurs actions. Comme en témoigne un des militants rencontrés :

« [...] à un moment donné je crois que c'était dans les années 70-71 par là y'a un slogan qui a circulé, « pour chaque structure de protection de la nature il faut un local, un permanent, un téléphone », parce qu'on était tous des bénévoles, on avait rien, on faisait ça le soir chez nous, etc, et on a dit « il faut se professionnaliser », donc l'objectif : un local, un permanent, un téléphone. Ça voulait dire : trouver un local et le payer, trouver un permanent, donc le payer, et puis un numéro de téléphone, c'était annexe, de manière à regrouper toutes les demandes et à coordonner les actions. »⁴

La professionnalisation des structures associatives n'étant encore qu'à l'état de réflexion durant cette période, celles-ci ont d'abord eu recours aux Objecteurs de conscience⁵, puis ont vu leurs premiers salariés arriver au cours des années 1980. Une militante rencontrée a été la première salariée d'une de ces structures et explique ses difficultés pour dissocier actions professionnelles

¹ Entretien E8

² Entretien E1

³ Pour une analyse de la professionnalisation de l'engagement pour la PNE, voir C. Granjou, I. Mauz et A. Cosson, « Les travailleurs de la nature : une professionnalisation en tension », *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27/12/2010, consulté le 14/04/2014, URL <http://sociologies.revues.org/3296>

⁴ Entretien E1

⁵ Selon le dictionnaire Larousse, « la loi du 8 juillet 1983 reconnaît l'objection de conscience comme l'une des formes civiles du service national. Les objecteurs de conscience sont ainsi admis à satisfaire à leurs obligations dans un service civil relevant d'une administration de l'État ou des collectivités locales, ou dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission d'intérêt général. [...] L'objection de conscience n'aura plus de raison d'être avec la suppression, en 2002, du service militaire obligatoire. »

et militantes, reconnaissant que, finalement, ces 2 aspects devaient nécessairement s'articuler. Ce rapport des militants aux salariés associatifs s'est largement transformé, notamment dans les représentations des militants qui ont contribué à l'émergence de ces structures et qui, pour beaucoup, déplorent le manque d'engagement des salariés actuels. Cette perception d'une tension entre deux manières de concevoir la PNE, l'une caractérisée par un engagement total et désintéressé, l'autre par une technicisation et une rationalisation des pratiques de la PNE, peut en partie être liée au fait que les personnes rencontrées étaient, pour la plupart, déjà insérées professionnellement au moment où les associations se sont dotées de salariés. Céline Granjou, Isabelle Mauz et Arnaud Cosson montrent en effet que cette polarisation n'est pas si évidente, les « travailleurs de la nature » auprès desquels ils ont mené leur enquête ne s'inscrivent pas uniquement dans une logique professionnelle, mais revendiquent eux aussi leur engagement en faveur de la PNE :

« La pratique [des métiers de la nature] s'ancre désormais dans un parcours balisé par des concours, des statuts et des formations (initiales et continues) standardisés. Bien que cette codification des savoir-faire nécessaires à l'entrée dans les métiers et à leur exercice contribue à une revendication de professionnalisme, la passion et l'engagement (au sens militant du terme) continuent de constituer un registre important du discours des professionnels de la nature. »¹

Cette tension peut être nuancée en prêtant attention au vécu d'un des militants rencontrés qui, après avoir milité activement au sein d'une association, a été salarié d'une structure de PNE. Le passage d'actions militantes bénévoles à un engagement reconnu professionnellement s'est fait, pour celui-ci, de manière « naturelle », le salariat étant vécu comme le simple prolongement du militantisme. Il concevait alors son métier comme un nouvel espace d'engagement, venant enrichir l'action militante plutôt que de la dissoudre dans une logique de rationalisation. Ainsi, la frontière entre actions militantes et professionnelles, si elle existe dans les représentations des individus engagés dans la PNE, constitue avant tout une différenciation de statut et tend à disparaître en pratique. Nous verrons plus loin que le militantisme peut effectivement être vécu comme un véritable travail et sa reconnaissance d'un point de vue professionnel peut se faire suivant différentes modalités, dont le salariat n'est qu'un aspect et non un antagonisme.

L'âge auquel a débuté l'engagement constitue aussi une variable des trajectoires des militants. Alors que les études sur l'engagement montrent que les moins de 25 ans sont aujourd'hui les moins représentés dans les associations², les militants que j'ai rencontrés se sont engagés, pour moitié, peu après la fin de leurs études secondaires. L'engagement pris à cette

¹ C. Granjou, I. Mauz et A. Cosson [en ligne], *op. cit.*

² Ils représentent 21 % de l'ensemble des bénévoles en France en 2010 selon l'enquête de L. Prouteau [en ligne], *op. cit.*, et n'étaient que 6 % dans les ACDE en 2005 selon l'enquête du CREDOC, 1995, *op. cit.*

période correspondait à la dynamique que connaissaient alors les mouvements de PNE. Nouvellement apparues dans l'espace public, les associations de PNE avaient un caractère novateur plus à même d'attirer les « jeunes ». On reconnaît cet attrait dans le discours de ce militant engagé dans une association dès sa création et qui explique en quoi les Sociétés Savantes l'attiraient moins que les structures qui mettaient en avant leur militantisme :

« à l'époque, non, les sociétés savantes ne m'intéressaient pas, déjà parce qu'on était jeunes et ça nous paraissait être les vieux savants, ça nous intéressait pas, on les voyait comme des vieux qui passaient leur temps dans leurs laboratoires à disséquer des bestioles sans se préoccuper de comment elles vivaient dehors, nous ça nous intéressait pas, les bêtes on les aimait sauvages et libres, on voulait les voir dans la nature. »¹

Mais ceux qui se sont engagés plus tard soulignent également l'attrait de cette dynamique :

« C'était aussi une époque qui laissait une place à l'utopie... On osait certaines actions, certaines attitudes, certaines remises en question. Dans le même temps, c'était une période lourde de menaces graves pour la nature, on assistait à un développement industriel audacieux, à des aménagements routiers, autoroutiers, à des aménagements fluviaux et surtout à l'arrivée fracassante du nucléaire. Les réponses apportées par des groupes français ou non avaient un goût de liberté, de courage parfois insolent et de bon sens. C'était l'époque des combats invraisemblables et des victoires improbables. L'opération menée au Larzac et son résultat inouï permettaient d'oser alors enfoncer toutes les portes. J'étais à Malville en 1977, pour la plus grande manifestation anti-nucléaire jamais vue et le souvenir qui m'en reste est cette force imprévisible jaillie de nulle part qui emportait des dizaines de milliers de jeunes fous amoureux de la vie dans un tourbillon joyeux et pourtant totalement responsable, plein de raison. »²

Pour ces individus, engagés entre 30 et 40 ans, l'engagement collectif est souvent considéré comme le prolongement d'engagements pris plus tôt, mais individuellement :

« J'ai commencé par une AG, comme ça, pour voir, mais dans mon coin je faisais déjà des trucs, j'écrivais des articles... [...] Je m'intéressais à plusieurs choses, les fleurs, les poissons... »³

Sans entrer dans les détails des leviers de l'engagement, on peut remarquer que les militants mettent en avant la période qui était, selon eux, propice au militantisme. Par ailleurs, on peut ajouter que la dimension « expérimentale » des collectifs militants qui commençaient à se constituer autour de la PNE, a pu largement contribuer à l'enthousiasme qu'ils ont suscité. En effet, plusieurs militants ont évoqué leur volonté de participer à un renouveau du rapport de l'Homme à la nature. La littérature disponible à cette époque, mentionnée à de nombreuses reprises par les militants rencontrés, n'y est pas étrangère. Les réflexions philosophiques qui se développaient autour de figures comme Robert Hainard, Jean Rostand ou encore Théodore

¹ Entretien E1

² Entretien E5

³ *Idem.*

Monod, mais également de manière plus diffuse à travers la presse (*La Gueule Ouverte* notamment), ont largement contribué à diffuser l'idée d'une nécessaire réflexion sur les rapports des sociétés à leur environnement.

La diversité des profils des militants rencontrés tend à être nuancée dans les positions qu'ils ont occupées au sein des collectifs militants. En effet, la grande majorité des individus rencontrés a assumé des responsabilités associatives, allant du rôle de référent d'une action à la présidence d'une association. Il est assez marquant de noter que ces fonctions au sein des collectifs n'ont jamais été plébiscitées, les militants affirmant tous que c'est le hasard ou « un concours de circonstances » qui les y ont conduit :

« [...] je me suis jamais senti en concurrence vis-à-vis de qui que se soit, et personne n'a jamais voulu ma place. On devient président [d'associations] parce qu'on vient un jour vous dire « tu voudrais pas faire ceci ou cela ? » et puis quand on y est ben forcément, on fait des choses qui nous tiennent à cœur. »¹

Ce témoignage est assez représentatif du discours des individus rencontrés sur leur rôle au sein des structures militantes. L'humilité dont ils font preuve se conjugue avec une détermination avérée pour « faire vivre » les structures où ils se sont impliqués. Cependant, ils insistent sur les difficultés à se défaire de ces responsabilités, non pas à cause de leur investissement, mais à cause du manque de prétendants à ces fonctions².

Les 3 autres militants rencontrés n'ont jamais siégé dans des associations de PNE, leurs actions étaient alors plus ponctuelles, mais non moins décisives. C'est le cas de cet agriculteur, opposé à l'implantation d'une centrale nucléaire à proximité de son domicile, qui a agi en relais entre les problématiques locales et une contestation organisée principalement à partir des foyers urbains de protestation. Son ancrage local l'a amené à recevoir et à héberger de nombreux militants durant toute la lutte contre cette centrale, se retrouvant ainsi au cœur de la contestation anti-nucléaire sans jamais avoir de rôle décisionnaire au sein des collectifs militants. D'une toute autre manière, les 2 autres se sont engagés dans plusieurs collectifs, sur des thématiques diversifiées et avec des degrés d'investissement variables. Notons cependant qu'ils ont assumé certaines responsabilités liées à leur engagement, mais pas en lien direct avec la PNE.

Nous voyons ici que les militants rencontrés présentent des caractéristiques socio-démographiques variables et se sont engagés selon différentes modalités. Nous pouvons donc dégager certaines tendances caractéristiques de ces engagements. D'abord, remarquons les

¹ Entretien E4

² Nous reviendrons sur le rapport des militants à leur engagement pour la PNE dans le dernier chapitre.

différentes appropriations de la cause défendue. Parmi les militants interrogés, certains ont contribué à l'émergence des structures associatives au sein desquelles ils se sont mobilisés. C'est le cas de 4 d'entre eux qui, souvent autour de la figure de Philippe Lebreton, ont développé des associations d'étude d'espèces et de milieux naturels, avec la volonté de produire des connaissances scientifiques sur la « nature ». Conjointement, ils constataient les transformations, souvent irréversibles (pollutions, destruction et disparition de milieux ou d'espèces...), de la nature qu'ils observaient :

« On allait découvrir des bêtes, des oiseaux, c'était avant tout un plaisir, et y'avait des scientifiques, Lebreton c'était un scientifique et il disait « on va voir le marais des Echets mais on va pas se contenter de le regarder, on va compter les poussins, le nombre de hérons dans la héronnière... » mais on parlait pas de protection, je crois pas, c'est venu après, très rapidement mais au tout début non. »¹

Ceux qui ont rejoint ces collectifs construits sur une base scientifique – au nombre de 3 parmi les militants rencontrés – partageaient également la volonté d'allier connaissance et protection de la nature. Ces individus se définissent eux-mêmes comme des « naturalistes » et mettent en avant les arguments scientifiques qui leur ont permis de faire reconnaître la légitimité de leurs revendications :

« J'ai fait comprendre aux associatifs quelle était mon argumentation scientifique, je suis allée au Ministère, je leur ai fait mon schéma pour leur faire comprendre l'aberration du projet. »²

Cette figure du « naturaliste » fait référence aux trajectoires que Sylvie Ollitrault³ caractérise par leur dominante scientifique. L'auteure, en analysant les trajectoires des militants, montre comment ces individus se sont construits une identité d'expert sans pour autant marquer de rupture avec un idéal militant, caractérisé par une prise de position politique. En effet, nous avons pu voir que ces militants se différencient des naturalistes des Sociétés Savantes, en mettant en avant leur capacité à articuler une approche scientifique de la nature et une conception politique des manières de la préserver. Ils ont intégré, au nom des associations pour lesquelles ils militaient, diverses instances de consultation au sein desquelles ils apportaient un argumentaire technique pour la préservation de la nature. Rapidement, ils ont développé des relations avec les administrations pour lesquelles ils menaient des études ; comme la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) qui, dès le début des années 1980, commande à une association militante une étude sur la population de castors du Rhône. L'action de ces militants est souvent associée aux contre-expertises qu'ils ont développées pour une connaissance des milieux indépendante des

¹ Entretien E1

² Entretien E8

³ S. Ollitrault, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001.

objectifs de l'administration.

Cette figure de « l'expert-militant » est reprise par André Micoud¹ à travers la figure caricaturale de « l'écologue ». Cependant, l'auteur met en garde contre toute tentative de catégorisation des mobilisations « écologico-environnementales ». Le terme par lequel il désigne ces mobilisations est en lui-même porteur de l'ambiguïté et de la difficulté à établir des frontières entre différentes conceptions de l'environnement et des actions à mener pour le protéger. En effet, si la figure du « naturaliste » correspond à un argumentaire scientifique mobilisé pour la PNE, elle n'en a pas pour autant l'exclusivité. Les militants rencontrés, qu'ils se définissent comme « naturalistes » ou non, manifestent tous la volonté de développer un tel type d'argumentaire, basé sur une connaissance approfondie de la cause défendue. Certains des militants rencontrés qui se sont engagés dans la PNE en opposition à un projet d'aménagement en particulier et qui, tout au long de leur carrière militante, ont montré une grande réactivité à ce type de projets, pourraient s'inscrire, selon les distinctions de Sylvie Ollitrault, dans des trajectoires à dominante « réactive », autrement dit axées sur des problèmes singuliers les affectant directement. Mais cette caractérisation, lorsqu'elle s'établit en réaction à d'autres formes de mobilisations telle que la contre-expertise, tend à minimiser l'importance de l'argumentaire que construisent et développent les militants qui appartiendraient à cette catégorie. Certes, ces derniers ne militent pas uniquement en opposant des arguments scientifiques, qu'ils ont pour la plupart acquis au cours de la lutte par des lectures et des échanges avec d'autres militants, mais les « experts-militants » ne se contentent pas non plus de cet argumentaire. Tous les militants rencontrés ont, au cours de leur carrière militante, articulé réactivité, opposition frontale à l'administration et arguments étayés. Bien entendu, les catégories établies par Sylvie Ollitrault ne sont pas excluantes, l'auteure parle plutôt de « dominantes » au sein des trajectoires des militants. Ainsi, un naturaliste qui aurait réalisé des contre-expertises, pourrait s'opposer à une centrale nucléaire sans pour autant en connaître les risques écologiques d'un point de vue scientifique. A l'inverse, un individu qui s'oppose à la construction d'une ligne électrique à haute tension devant chez lui, peut très bien développer des compétences naturalistes pour démontrer les risques que ferait courir une telle construction pour la migration d'oiseaux.

Un autre « type » de trajectoire militante pour la PNE peut être décrit à l'aide de la figure caricaturale de « l'écologiste » proposée par André Micoud et pour laquelle Sylvie Ollitrault parle d'une dominante « politique ». Ces militants se distingueraient par le projet politique qu'ils portent. Autrement dit, la protection de la nature devient une composante d'une réflexion plus globale sur le rapport de l'Homme à ce qui l'environne. Je n'ai pas eu l'occasion d'interroger d'« écologiste », mais soulignons que les discours des militants rencontrés n'exclue pas la

¹ A. Micoud, « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, n°15, juin 2007.

politisation de leurs actions. Pour la plupart d'entre eux, la PNE est une réalité pragmatique et ne doit en aucun cas renvoyer à une idéologie politique, mais ils s'accordent pour reconnaître que leur engagement comporte nécessairement une réflexion sur la rapport de l'action publique à la PNE :

« La politique ? Moi, non. Par contre, je me rendais compte que ça pouvait être un moyen de faire avancer les choses, y'en a qui ont essayé [...] et de toutes façons, à partir du moment où on fréquente des administrations, c'est un peu politique. »¹

Effectivement, les militants rencontrés ont tous manifesté leur réticence à intégrer une formation politique, souvent considérée comme trop éloignée des enjeux « du terrain ». Ils considèrent que les réflexions menées par les « écologistes » manquent de connaissances techniques sur l'environnement. Pourtant, plusieurs d'entre eux ont participé aux premières formations d'écologie politique émergentes au début des années 1970, tel que le Mouvement d'Écologie Politique (MEP) ou le Mouvement Écologiste Rhône-Alpes (MERA). Seulement, ils expliquent leur détachement de ces groupes par la structuration qu'ils ont connu pour parvenir à la sphère politicienne :

« Le raisonnement qui a été tenu c'était de se dire « la majorité se prend avec 5 %, si nous un jour, naturalistes, on pesait de quelques pour-cents, nos combats on pourrait les conduire de manière un peu plus efficace », d'où la création du MEP, dont l'initiative revient au monde naturaliste, c'est Lebreton en Rhône-Alpes, donc on a créé une structure, le MEP au départ, et très très vite on en est sorti parce que ça a drainé plein de gens qui étaient pas du tout naturalistes, qui s'emmerdaient, qui cherchaient un truc, etc., on passait quatre heures dans une réunion pour savoir si on mettait un point virgule ou une virgule, et très vite on est tous partis parce qu'on avait rien à faire là-dedans. »²

« Les Verts n'avaient aucune notion d'écologie, ils jouaient sur le paysage, sur la modification de leur milieu, ils avaient vaguement l'impression que c'était pas bon, mais ils n'avaient pas les arguments. »³

On remarque la volonté des militants interrogés de réaliser des actions concrètes, directement associées à des résultats positifs en matière de PNE. On perçoit ici ce qui a pu conduire à une séparation entre des modes d'action politiques et une approche de la PNE par le « terrain ». Alexis Vrigon a mené des recherches sur le mouvement écologiste durant les années 1970⁴, le conduisant à distinguer « écologistes » et « environnementalistes ». Ce doctorant en histoire montre en quoi les « écologistes » s'appuient sur la PNE pour remettre en cause l'ensemble des

¹ Entretien E1

² Entretien E4

³ Entretien E8

⁴ A. Vrigon, « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 », *Écologie et Politique*, n°44, 2012

relations entre les hommes, alors que les « environnementalistes » auraient une approche plus consensuelle de la PNE et s'occuperaient plus des symptômes que des causes de la « crise écologique ». Cette distinction remonte à la définition du mouvement écologiste au niveau national au cours des années 1970⁵. Si elle existe parfois dans le discours des militants rencontrés, elle ne constitue pas un registre par lequel ils se qualifient. Souvent, ils préfèrent se définir en tant que « protecteurs de la nature » ou « défenseurs de l'environnement », atténuant ainsi les clivages entre différentes pratiques militantes. Alexis Vrigon dépasse cette distinction lorsqu'il prête attention aux pluri-appartenances de certains acteurs de la PNE, impliqués à la fois « sur le terrain » et dans la sphère politique. Il émet alors l'hypothèse que « plusieurs formes de politisation puissent cohabiter au sein d'un même mouvement »⁶. On remarque en effet que, chez les individus interrogés, la dimension politique de la PNE ne se manifeste pas uniquement dans les partis ; même si certains ont participé à des tentatives de formations politiques et que nombre d'entre eux ne se définissent pas en opposition aux « écologistes » (entendus en tant que groupe politique, Les Verts). Les jeux d'échelle permettent également de se rendre compte que, si l'écologie politique ne fait pas consensus au niveau national, « le détour par la politique ne constituerait qu'une ressource parmi d'autres dans les combats locaux »⁷

Les formes d'action que l'on peut trouver dans les mobilisations « écologico-environnementales » s'enchevêtrent et, si la nébuleuse d'associations de ce champ comporte aujourd'hui des « branches » très spécialisées, nous pouvons noter que les mobilisations pour la PNE au cours des années 1960-1970 tendaient justement à ne pas cloisonner les différents modes d'action. Nous allons donc voir comment se sont établis les parallèles entre ces mobilisations, mais également comment celles-ci ont finalement pris des directions divergentes nous amenant aujourd'hui à les distinguer.

2) Interactions militantes

Les militants rencontrés pour répondre à la commande de la MRE se sont tous engagés pour la PNE au cours de la même période et sur le même territoire, mais ils partagent des représentations divergentes de ce champ et se sont engagés selon différentes modalités d'action. En tendant à articuler les parcours de ces individus au sein d'une même réflexion sur la

⁵ A. Vrigon reprend la distinction expliquée par Claude-Marie Vadrot, membre des Amis de la Terre et du PSU, dans *L'écologie. Histoire d'une subversion*, qu'il écrit en 1978. A. Vrigon, 2012, *op. cit.*

⁶ A. Vrigon, 2012, *op. cit.*

⁷ A. Vrigon, *Idem.*

collectivisation de leur engagement, il convient de s'interroger sur ce qui, en situation d'action, a pu les réunir ou, au contraire, les distinguer.

Rappelons que les premières associations à visée explicitement militante pour la PNE se sont constituées au cours des années 1960, alors que les questions d'atteinte à l'environnement commençaient à se démocratiser, notamment à travers plusieurs mesures reconnaissant l'irréversibilité des dégradations de la qualité de l'air ou de l'eau. En 1958, Philippe Lebreton crée le Groupe Ornithologique Lyonnais (GOL), collectif de scientifiques et amateurs se réunissant régulièrement pour mener des observations naturalistes. Cinq ans plus tard, ce même scientifique crée le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) et affirme par là sa volonté de donner aux structures naturalistes une dimension dépassant la stricte étude scientifique pour s'engager en faveur de la PNE. En 1966, le GOL est sollicité par le Club Alpin Français qui craint la destruction d'un site d'escalade proche de Lyon, menacé par un projet d'urbanisation. Cette rencontre témoigne à nouveau d'une prise de conscience de la nécessité d'articuler connaissance de la nature et défense de celle-ci. Les ornithologues, ici pionniers pour la PNE, s'ouvrent alors sur d'autres thématiques. C'est dans le prolongement de cette rencontre qu'est créé le Comité de défense des Sites du Lyonnais (CoSiLy, devenu par la suite FRAPNA-Rhône), qui constitue un premier espace significatif des échanges entre plusieurs militants rencontrés. L'initiative de sa création peut-être attribuée à Philippe Lebreton, alors enseignant à l'université Lyon 1, qui lance, en 1967, un appel aux volontaires pour la création d'une association de protection de la nature. Cette dernière n'étudierait pas uniquement des espèces, mais s'intéresserait aux milieux dans lesquels elles se trouvent, se démarquant ainsi du CORA. Cette rencontre a lieu à l'université et rassemble à la fois des universitaires et des amateurs, motivés par une passion commune pour la « nature » et la volonté d'agir ensemble pour la protéger. Deux des militants rencontrés sont présents, l'une alors assistante de laboratoire (et par la suite diplômée en hydrobiologie) et l'autre, amateur passionné. Trois autres, se reconnaissant eux aussi comme des « amateurs-autodidactes-passionnés », ont rejoint cette structure par la suite. Il ne m'a, de toute évidence, pas été possible d'observer empiriquement les relations entre militants de cette association à ses débuts, mais l'on peut reconnaître que les individus interrogés se souviennent avant tout des échanges « sur un pied d'égalité » entre militants de cette structure. Ainsi, ils considèrent avoir pu s'investir conjointement autour de plusieurs « batailles », certains s'appropriant une cause plus qu'une autre (étude des mammifères sauvages, étude des oiseaux, analyse et protection des cours d'eau, opposition à une décharge municipale, etc.). Les relations dépeintes au cours des discussions avec ces militants, semblaient se dérouler de manière spontanée, des affinités se créant entre certains, les amenant ainsi à s'investir sur un même

dossier ; alors que d'autres, n'étant pas totalement en accord avec les modes d'action courants, n'ont pas hésité à engager l'association dans des partenariats parfois considérés comme « risqués » ou à proposer des nouvelles actions. De manière générale, on reconnaît une relative facilité dans les échanges au sein de ce collectif militant qui pourrait être attribuée à la faible offre d'engagement dans le domaine de la PNE à cette période ; l'association était donc contrainte d'intégrer plusieurs approches pour accueillir les intéressés de plus en plus nombreux. On observe également ce phénomène chez des militants de plusieurs structures associatives au cours des années 1960-1970, la faible spécialisation du répertoire d'action des organisations permettait alors à chacun de s'impliquer sans être contraint par l'adoption de modes d'action prédéfinis et immuables :

« [...] y'avait des réunions qui rassemblaient des tas de gens qui voulaient... qui défendaient le retour à la terre justement, les gens qu'on retrouvait en Ardèche après, et c'était super parce que ces gens là, au cours de ces réunions y'avait des partants, des gens qui étaient prêts à partir, et y'avait des gens qui venaient faire le compte-rendu de leurs expériences en Ardèche, et c'était super, y'avait des tas d'idées... et c'était plein de projets, c'était bouillonnant, bon c'était dans le désordre mais y'avait des perspectives et c'était bien, c'était bien, même si c'était dans le désordre, l'important c'est de faire, voilà. »¹

« [...] y'avait un CA, mais le Bureau il se réunissait... si, au début c'était tous les 15 jours, et puis après c'était toutes les semaines, mais y'avait pas que les membres du bureau, à chaque fois y'avait une dizaine de personnes qui venait, donc les décisions elles se prenaient... quand on disait « y'a un truc, j'ai déjà fait un tract, qui c'est qui peut le ronéoter, qui peut en distribuer ? », ça se faisait comme ça, les lettres on les écrivait en séance... y'avait l'efficacité de la petite structure. [...] Maintenant ça demande un niveau de compétence, je suis bien conscient de ça, on peut plus mobiliser des bénévoles comme on faisait à l'époque. »²

Nadège Fréour, dans son analyse des « répertoires d'offre d'engagement » des associations³, montre que les organisations sont amenées à dépasser la satisfaction de leurs revendications pour « recruter » des soutiens, leur permettant de pérenniser leur action et de gagner en légitimité. Dans un contexte de définition du champ et des formes de mobilisation pour la PNE, cette ouverture se révèle nécessaire pour intégrer un nombre croissant de membres au sein des organisations et peut, en partie, expliquer la facilité avec laquelle les militants sont parvenus à trouver leur place dans les collectifs.

Il faut cependant souligner que le biais de la commande et par extension, le sentiment

¹ Entretien E3

² Entretien E1

³ N. Fréour, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offres d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisation contemporains », 8^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique, 14-16 septembre 2005, Lyon [en ligne], consulté le 13/02/2014, URL <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/freour.pdf>

d'un manque d'attractivité du militantisme actuel, vient nécessairement influencer ce discours. L'insistance de mes interlocuteurs sur le plaisir et la « simplicité » dans leur engagement en témoigne :

« [...] c'est les circonstances de la vie qui ont fait qu'à un moment un copain m'a dit « là à la FRAPNA y'a ceci, tu voudrais pas t'en occuper ? », voilà, c'est des parcours qui se sont orientés comme ça sans pour autant qu'il y ait une explication objective en termes naturalistes. Si à un moment donné je me suis intéressé à l'ours en délaissant un peu CORA, FRAPNA, ben parce que c'était mes tripes, parce qu'il fallait à ce moment-là faire quelque chose pour cette bestiole, et voilà ! »¹

Les souvenirs que partagent les militants rencontrés traduisent par ailleurs une volonté forte pour retrouver la convivialité au sein des collectifs, souvent représentés comme « une bande de copains » et qu'ils décrivent comme une condition de la poursuite de leur engagement². La professionnalisation des associations est considérée comme une logique opposée à la simplicité des rapports individuels, car trop occupée à défendre une position professionnelle prédéfinie. On remarque ici le paradoxe dans lequel sont prises les associations qui, occupées à la spécialisation de leur répertoire d'action, sont également contraintes de s'ouvrir pour mobiliser ou tout du moins sensibiliser, au-delà du groupe et ainsi s'attirer des soutiens³. De plus, la professionnalisation a conduit les associations à structurer leurs activités et, étant financées par les collectivités, à les justifier. Ainsi, les procédures pour mettre en place une action militante se sont nécessairement complexifiées, créant une certaine forme de frustration chez les premiers militants de ces structures :

« [Aujourd'hui] on est plus capables d'organiser spontanément une action. Vous êtes allée à un [conseil d'administration] ? C'est mortel ! C'est chiant ! [...] bon on peut pas aller se coucher sur tous les bulldozers, à un moment donné on y va plus, on fait des courriers, mais c'est des structures qui sont devenues lourdes, même pour faire un courrier faut qu'il soit validé, que se soit voté par le bureau, machin... ça prend 15 jours 1 mois, c'est chiant ! C'est devenu des grosses structures... »⁴

Mais, sans chercher à discréditer le discours de mes interlocuteurs, l'importance accordée à la convivialité et à la simplicité du militantisme ne revient pas à nier des possibles désaccords au sein des collectifs. Si les militants justifient le choix d'une structure et la poursuite de l'engagement en son sein par les « hasards » et affinités personnelles, il faut reconnaître que

¹ Entretien E4

² Nous verrons, dans le chapitre suivant, le sens que les militants accordent à la poursuite de leur engagement et le rôle qu'il joue dans la définition de l'identité militante.

³ N. Fréour, 2005, *op. cit.*

⁴ Entretien E1

d'autres ont pu en partir par un désaccord explicite avec les actions menées :

« J'ai quitté le CORA dans les années... je sais pas, je dirai les années 80... non après, 84-85. Quand il y a eu le col de l'Escrinet, j'étais pas d'accord sur la technique employée... Moi c'était l'observation et puis une présence au col, mais surtout pas agresser les chasseurs. Les agresser et faire de l'anti-chasse c'est trouver chez eux les plus cons, ceux qui sont après anti-CORA, anti-écologo, anti- tout ça. [...] c'était pas la position du CORA, c'était la position du... de gens..., c'est-à-dire y'avait une minorité qui réfléchissaient qu'en fonction de l'anti-chasse, et ceux-là recherchaient l'affrontement. Mais ça nous a plus desservis... Moi je vois avant j'étais invité à l'AG de la fédération des chasseurs de l'Ardèche, donc j'étais invité, et puis pour certains [du CORA], j'étais un collabo, mais ça n'a rien à voir, moi je pense qu'on peut faire avancer les choses que par le dialogue. »¹

Cet exemple vient nuancer les discours portant sur l'évidence et les faibles contraintes de l'engagement. On voit bien qu'il existait en effet des relations de pouvoir entre membres d'un même collectif, mais celles-ci doivent être replacées dans la prégnance des relations amicales entre militants. Là où certains ont noué des relations étroites avec les figures les plus influentes du groupe, les amenant à adopter une vision commune de l'action, d'autres, moins insérés dans les relations au sein du collectif, ont pu ressentir un léger décalage qui n'a pas toujours été pris en considération. Pour comprendre les relations entre militants, il est donc nécessaire de tenir compte des liens de proximité plus ou moins marqués entre ceux-ci et qui confortent le sentiment que le choix des organisations et des modes d'action « va de soi ».

On peut ajouter que les membres des différents collectifs se reconnaissant agir pour la PNE au sein d'un même territoire, se sont inévitablement côtoyés. Les structures d'étude scientifique (les « naturalistes ») ont en effet collaboré entre elles à l'occasion de certaines luttes, mais également avec les collectifs anti-nucléaires autour de la lutte contre la centrale de Creys-Malville. Ces moments de rencontre entre différentes approches de la PNE viennent consolider le sentiment d'une « richesse du militantisme », dans le sens où l'engagement permet une meilleure connaissance de la société au sein de laquelle on se mobilise :

« Ça a ouvert sur des choses que je connaissais pas, y'a pas de doutes. Et puis le nombre de personnes qu'on a vues... [...] Ça nous a complètement fait éclater notre vie si vous voulez... on avait une vie d'agriculteurs bien sages qui menaient la charrue et les bœufs, bon c'était plus la charrue et les bœufs mais c'était comme ça, et tout d'un coup ce truc qui a fait éclater, qui nous a forcé à regarder ailleurs. »²

Les relations qui se créent à ces occasions, sont autant de moments pour approfondir une réflexion individuelle sur la cause défendue et permettent ainsi de réajuster son propre

¹ Entretien E10

² Entretien E7

engagement au regard des autres militants. C'est en ce sens qu'Éric Agrikoliansky souligne que les affinités pour une structure ne relèvent pas uniquement d'une proximité idéologique, mais également des « réseaux de contacts entre militants de collectifs différents qui collaborent épisodiquement et qui nouent à ces occasions des relations plus ou moins étroites »¹. Cependant, il faut souligner que la coopération entre différents acteurs de la PNE ne se fait pas systématiquement, certaines conceptions des actions à mener peuvent diverger jusqu'à s'opposer. Conscients de la diversité des approches, les militants rencontrés ne manifestent pas d'hostilité envers les différentes formes d'action, même s'ils déplorent généralement le manque de cohésion entre celles-ci :

« Je ne me considère pas comme un adversaire des autres formes de défense de l'environnement, je ne suis pas dupe, mais pas opposé. Je regrette seulement qu'à chaque fois qu'un problème apparaît, plutôt que de se tourner vers des structures qui existent, associatives ou administratives, bien des gens se sentent obligés de réinventer la roue et créent leur propre comité de défense de leur propre problème... C'est juste un peu d'énergie perdue ! »²

Ainsi, les rencontres entre militants permettent, à la fois de développer une opinion individuelle sur la cause défendue et de construire la spécificité du collectif³. Il est donc évident que les relations entre militants ont été, d'une certaine manière, déterminantes chez les individus rencontrés, que j'ai justement pu identifier et contacter car insérés dans ces réseaux. Cependant, les réseaux au sein desquels s'inscrivent les militants ne se limitent pas aux protecteurs de la nature et de l'environnement en tant que tels ; les relations entretenues avec d'autres acteurs du territoire interviennent également dans la définition et le rapport qu'ont les individus à leur engagement.

Les militants de la PNE n'étaient déjà pas les seuls à se préoccuper des questions d'environnement au cours des années 1960-1970. Nous avons pu voir que cette période est marquée par l'entrée de ces préoccupations sur la scène publique, l'État se saisit alors de ces questions en mettant en place de nombreuses commissions d'étude spécialisées. Parallèlement, les associations gagnent en légitimité avec un nombre croissant d'adhérents et, pour certaines, des résultats significatifs en matière de PNE. Ce contexte brièvement rappelé nous permet de poser la question de la coopération entre les différents acteurs de « l'environnement » émergents.

Les décideurs en matière de PNE sont désignés par les militants sous le terme de « l'administration », regroupant ainsi l'ensemble des structures publiques s'occupant de la gestion et de l'aménagement des espaces naturels et urbains. La rencontre entre les militants et

¹ E. Agrikoliansky, 2001, *op. cit.*

² Entretien E5

³ Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant.

l'administration s'est d'abord faite de manière conflictuelle, les premiers se mobilisant généralement en opposition aux projets conduits par cette dernière. C'est d'ailleurs ces oppositions qui ont souvent permis la structuration de collectifs militants, comme par exemple le CoSiLyo qui a été créé en réaction à un projet d'urbanisation menaçant de détruire un site naturel. Les actions de protestation contre les projets d'aménagement se traduisent généralement par des manifestations répétées, voire des occupations de sites dans le but d'y empêcher toute intervention. Les associations de PNE ont ainsi rapidement été taxées de « réactionnaires » opposées à la modernisation de la société. Mais, en parallèle de cette réputation, les associations gagnaient en légitimité et « l'administration » ne pouvait alors plus ignorer les revendications militantes. Les associations les plus « représentatives » de l'opinion publique par leur nombre important d'adhérents et certaines associations reconnues pour leur expertise scientifique ont donc été invitées à participer aux commissions mises en place par l'administration pour apporter leur avis sur les projets menés. La figure du « militant-expert » joue ici un rôle essentiel ; en effet, progressivement reconnus pour leurs connaissances empiriques, ces militants ont, pour nombre d'entre eux, été amenés à siéger dans les commissions consultatives sur diverses thématiques (eau, carrières, espèces animales, etc.). Mais le discours des personnes rencontrées montre que la coopération avec l'administration était avant tout consultative et l'avis des militants souvent discrédité par une image de protecteurs « des petites fleurs et des petits oiseaux¹ ». C'est donc des relations ambiguës qu'ont entretenus les militants avec l'administration et qui se poursuivent aujourd'hui, oscillant entre coopération et opposition.

Cette ambiguïté se retrouve aussi dans les relations des militants aux différents corps de métiers pouvant avoir un lien avec les questions environnementales. C'est d'abord le cas avec les industriels, générateurs de pollutions et identifiés par les militants comme des « ennemis » de la PNE. Les associations se sont largement opposées aux activités industrielles, développant des actions juridiques pour les contraindre à une meilleure gestion des rejets polluants. Mais, là aussi, des alliances stratégiques ont été établies. Lors des attaques répétées des militants à leur encontre, certains industriels ont cherché à mener des projets communs avec des associations de PNE. Accueillies avec une grande méfiance par les militants, les propositions de coopération des industriels ont parfois permis de faire émerger des projets profitables aux deux bords. Ainsi, des militants ayant des contacts personnels avec des industriels ont réussi à faire financer des projets d'envergure par ces derniers, allant parfois à l'encontre des décisions du collectif. En effet, la détermination de certains militants pour obtenir des réalisations concrètes en matière de PNE les a parfois conduits à s'imposer face au collectif, bénéficiant de la confiance et parfois de la sincère

¹ Cette expression a été mentionnée par plusieurs militants, lorsqu'ils évoquaient leurs relations avec des individus non sensibilisés aux questions environnementales.

sympathie de leurs pairs, pour oser engager le collectif dans des alliances ponctuelles avec des industriels :

« Un jour on bouffait [avec un collègue de travail lui-même militant] à l'usine et on a fait une lettre à Rhône-Poulenc en les mettant en gage de maintenir de la nature dans le couloir de la chimie. Et on a eu la chance de tomber sur un gars à Rhône-Poulenc qui voulait relever le défi. Alors on s'est fait tiré dessus à la FRAPNA « ouais, vous êtes vendus à Rhône-Poulenc, etc ». On a tenu bon [...] mais nous on l'a toujours dit, il faut que se soit bien clair, on essaye de faire un petit bout de chemin ensemble, si vous nous proposez quelque chose de concret nous on marche, mais si c'est juste pour faire de la com' nous ça nous intéresse pas. Ça a toujours été très clair. Au début Rhône-Poulenc c'était un peu ça, ils se sont dit « on va essayer de se mettre la FRAPNA dans la poche et comme ça ils nous emmerderont plus » et finalement ça a été une très bonne réalisation. »¹

Ces alliances stratégiques sont cependant restées ponctuelles et continuent de soulever les craintes des militants, pris entre la volonté de ne pas voir leurs actions instrumentalisées à des fins s'éloignant de la PNE et la nécessité de trouver des fonds pour mener ces actions.

Enfin, l'administration et les industriels ne sont pas les seuls « ennemis » des militants pour la PNE ; les chasseurs et les agriculteurs sont également dans la ligne de mire des militants. Le loisir de la chasse ou la recherche accrue de rentabilité des exploitations agricoles sont considérés par les protecteurs de la nature comme des activités nuisibles à la PNE. Pourtant, elles se déroulent en lien direct avec l'environnement et son altération pourrait remettre en cause ces activités. Si le propos n'est pas ici de comprendre la nature des oppositions entre ces acteurs, on peut émettre l'hypothèse d'une difficile évolution de ces relations. En effet, les structures de PNE ne se déclarent généralement pas anti-chasse ou en opposition à l'agriculture productiviste ; c'est plutôt le fait d'individus qui, accordant une place prédominante à la nature, refusent tout compromis sur des activités pouvant, d'une manière ou d'une autre, nuire à l'environnement. La violence des affrontements entre militants pour la PNE et chasseurs au col de l'Escrinet (Ardèche) au début des années 1980, le récit des pneus crevés à répétition par des agriculteurs ou, plus récemment, la virulence des débats sur la chasse du loup, témoignent des difficultés à dépasser les représentations que chaque acteur se fait d'un groupe d'individus auquel il est parfois amené à s'opposer. Là encore, ces relations conflictuelles doivent être nuancées car elles renvoient souvent à des représentations individuelles tendant à évoluer lorsqu'elles se confrontent à des problématiques particulières :

« J'étais à la commission « chasse, nature, faune sauvage » [de l'association], moi je respectais [les chasseurs], ils me respectaient, si je disais un truc ils rigolaient pas alors que d'autres ils les mettent en boîte... Quand vous avez des rapports avec les gens ça change tout. Quand... c'était en

¹ Entretien E1

84, 2 aires d'aigles de Bonellie en Ardèche, donc on discutait et moi, y'avait le vice-président de la fédération [de chasse] qui me dit « si vous voulez on fait une réserve en sud Ardèche pour les aigles de Bonellie, on collabore... » Ah ! On collabore ! Alors ça c'était le CORA central, fallait pas collaborer avec les chasseurs, c'était justifier leurs pratiques si on les mettait co-protecteurs de l'aigle de Bonellie dans les gorges, mais moi je trouve ça parfaitement con que les mecs, même si c'est des chasseurs, s'ils font un truc en faveur d'une espèce qui a tendance à disparaître... Mais c'est con, tous les gens qui peuvent faire quelque chose, même s'ils partagent pas vos idées, faut les prendre. »¹

Les relations qu'ont entretenues les militants pour la PNE avec l'administration, mais également avec les différents acteurs du territoire, ont influencé la structuration des collectifs militants dans la définition de leur répertoire d'action. Là où certains ont fait de l'opposition systématique à certaines pratiques leur credo, d'autres ont préféré nouer des alliances avec les groupes jugés hostiles à la PNE pour concrétiser quelques avancées dans ce domaine. Mais ces jeux d'alliance et d'opposition se manifestent surtout dans l'action ; les individus rencontrés mesurent l'importance de nuancer leur position, lorsqu'elle est affirmée, pour définir des objectifs communs dépassant les conflits individuels. Ainsi, porter attention aux interactions entre individus et non pas uniquement entre groupes, nous permet de voir la diversité des représentations que se font les militants quant aux acteurs du territoire qu'ils sont amenés à côtoyer. Mais l'on voit également que ces représentations sont mouvantes et varient en fonction du contexte où elles s'expriment. On ne peut donc pas présupposer des jeux entre acteurs d'un même territoire et leur dynamique nous amène justement à interroger ce rapport de proximité sous-tendant la notion de territoire.

3) Un engagement localisé

Nous avons vu que les premières structures explicitement militantes pour la PNE sont apparues localement au début des années 1960. Peu de traces écrites de cette période ont été conservées et la dynamique des collectifs émergents autour de la question de la PNE est donc reconstituée ici à partir des discours des militants. On remarque que la figure de Philippe Lebreton est assez centrale dans la mémoire des individus interrogés ; ceux qui se sont mobilisés pour la PNE à cette période se sont beaucoup inspirés des initiatives qu'il a portées, de la détermination dont il a fait preuve pour mener des oppositions à divers projets et surtout, de la rigueur de son argumentaire scientifique qui lui a valu la reconnaissance de nombreux acteurs locaux. Les souvenirs des militants qui se sont mobilisés aux côtés de Philippe Lebreton ne

¹ Entretien E10

constituent pas une histoire objective de la genèse des associations que ce scientifique à créées, mais rendent compte de l'importance qu'il a pu avoir dans les orientations qu'ont donné ces individus à leur engagement. Ce rappel nous permet de préciser que les informations sur la structuration locale du champ de la PNE ne tendent aucunement à en reconstituer l'histoire objective, mais renvoient aux perceptions qu'ont les militants du territoire où ils se sont mobilisés et des acteurs qui l'ont marqué.

C'est à Lyon, au sein de l'Université Lyon 1, que Philippe Lebreton fonde le CORA, puis le CoSiLyo quelques années plus tard. Dès sa création, en 1963, le CORA mobilise quelques ornithologues pour s'opposer à l'assèchement du marais des Echets (entre Lyon et la Dombes, dans l'Ain), en montrant que ce projet provoquerait le départ de plusieurs espèces d'oiseaux. Les ornithologues qui défendent ce premier « dossier » du CORA organisent alors des réunions publiques, interpellent les élus locaux, rédigent des communiqués et distribuent des tracts dans la région pour informer la population. Ces actions s'inscrivent sur un territoire restreint et ne concernent, à cette période, que les populations locales situées à proximité du marais et quelques ornithologues de la région, amateurs des observations naturalistes que leur permet ce lieu. Parallèlement à ce combat – définitivement abandonné en 1972 lorsque le projet d'assèchement se concrétise –, un projet d'installation d'une raffinerie de pétrole mobile, d'où sa qualification de « raffinerie baladeuse », voit le jour dans la région voisine de la Dombes. Les contacts obtenus avec les pouvoirs locaux lors de l'opposition au marais des Echets, permettent aux quelques militants du CORA de rapidement se saisir du projet de « raffinerie baladeuse » pour s'y opposer. Là aussi, les moyens d'action, en parallèle de l'étude des espèces présentes dans cette région et susceptibles d'être menacées par ce projet, se concentrent sur l'information de la population locale et sur l'interpellation des décideurs locaux. Le CORA, au cours des années 1960, a donc une activité militante extrêmement localisée à l'échelle d'une région, la Dombes, où les espaces naturels présentent une grande diversité animale et végétale. Les militants qui se mobilisent pour leur préservation mènent de nombreuses observations, avec une rigueur scientifique fondant la légitimité de leur argumentaire. Rapidement, ces ornithologues, professionnels et amateurs confondus, sont amenés à élargir leurs préoccupations suite à la sollicitation de Philippe Lebreton par le Club Alpin Français. Les membres de ce dernier, nous l'avons vu, souhaitent s'allier aux quelques ornithologues qui ont déjà su s'opposer à l'administration pour maintenir un espace naturel qu'ils considèrent avec intérêt. En affirmant la nécessité de conserver le site d'escalade du Py Froid, à Yzeron (au sud-ouest de Lyon), la « bande de copains »¹ de militants

¹ Les expressions entre guillemets reprennent ici les termes employés par les militants interrogés au cours de cette recherche.

naturalistes du CORA, « sous la houlette de Lebreton », entre dans une nouvelle dynamique. Ils ne sont désormais plus les seuls à défendre des espaces naturels, dont les ornithologues semblaient jusqu'alors être les seuls à se préoccuper. Cette rencontre entre des usagers d'espaces naturels, les grimpeurs du Club Alpin Français et les naturalistes du CORA, amène Philippe Lebreton à proposer la création d'une nouvelle association. Celle-ci ne serait pas un regroupement de scientifiques professionnels et amateurs aux activités, entre autres, militantes, mais deviendrait une structure explicitement tournée vers la PNE et accueillant toute personne souhaitant participer activement à ce « combat pour la nature ». Sur le modèle du Comité de défense des Sites de Marseille (CoSiMa), créé par des membres du Club Alpin Français de Marseille pour sauvegarder des espaces naturels de la région où ils pratiquaient l'escalade, Philippe Lebreton propose la création d'un Comité de défense des Sites du Lyonnais (CoSiLyo). Au sein de l'université Lyon 1, il lance un appel à ceux qui pourraient être intéressés par la création d'une telle association et parvient à remplir un amphithéâtre entier d'individus curieux et, pour certains, impatients. Les militants du CORA sont évidemment présents, mais aussi des scientifiques, enseignants, personnels et chercheurs de l'université, des étudiants qui, pour beaucoup, admirent les enseignements de Lebreton et de « simples » amateurs de la nature. L'université apparaît ici comme un lieu de rencontre des réflexions sur la PNE, mais aussi comme un lieu de rassemblement de différentes sensibilités, qu'elles soient scientifiques ou « sociales¹ ». De manière illustrative, car je n'ai pas eu l'occasion de m'intéresser plus avant à ce groupe, on peut noter qu'un collectif d'étudiants a été créé dans cette université au cours des années 1970, autour des questions environnementales de manière assez globale. Le « groupe écologiste de la Doua » se réunissait régulièrement en marge des cours universitaires pour proposer des réflexions et des actions en lien avec la PNE, encore peu définie ; selon l'un des militants rencontrés, les membres de ce groupe étaient très sensibilisés aux questions énergétiques et les discussions s'orientaient principalement sur le nucléaire.

Reconnaître l'ancrage lyonnais et plus spécifiquement à l'université Lyon 1, des ces collectifs engagés dans la PNE, ne revient cependant pas à réduire le territoire considéré comme « local » à la seule commune de Lyon et ses alentours. Les « dossiers » menés par le CORA ou le CoSiLyo au cours des années 1960 concernaient essentiellement les populations directement en lien avec les espaces défendus (par leur proximité géographique ou la pratique d'activités, souvent récréatives, en leur sein) et ne mobilisaient que très peu de Lyonnais, si ce n'est les naturalistes amateurs et connaisseurs de ces espaces. À la fin de cette décennie, « l'affaire de la

¹ Le terme « social », employé par certains militants, fait ici référence à une approche de la PNE tournée vers une réflexion sur les rapports entre l'Homme et son environnement, plutôt que sur l'étude scientifique de la nature et de ses altérations.

Vanoise¹ » a largement transformé le rapport des militants de la PNE à leur territoire d'action, sous l'impulsion, encore une fois, de Philippe Lebreton. Entré au conseil scientifique du premier parc national en 1969, ce dernier s'est activement mobilisé pour défendre le parc contre les aménagements venus remettre en cause les objectifs de protection de la nature que se donnait cette nouvelle classification d'espaces. Il entraîne dans cette lutte les militants du CORA et du CoSiLyô et crée, dans cette dynamique, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA). Cette association a alors pour objectif de coordonner les actions des multiples structures de PNE qui se sont développées progressivement à l'échelle de la Région Rhône-Alpes au cours des années 1960. Le CoSiLyô devient alors la FRAPNA-Rhône, tandis que, dans d'autres départements, les associations de PNE sont encouragées à se regrouper en des sections départementales de l'Union Régionale des FRAPNA. J'ai eu l'occasion de rencontrer des militants de ces structures « décentralisées » de la dynamique militante lyonnaise. Les diverses FRAPNA de la région agissent en relative autonomie et leurs préoccupations restent localisées à une petite échelle, mais les grandes mobilisations telles que « l'affaire de la Vanoise » sont l'occasion de coopération et d'échanges entre ces structures. Cette « affaire » a ainsi servi de thème fédérateur pour toutes ces structures, qui ont alors reconnu l'importance d'adopter une vision moins « localisée » des problématiques soulevées par la PNE. Par ailleurs, des membres de la FRAPNA-Rhône se sont mobilisés sur des problématiques éloignées géographiquement de leur territoire d'action traditionnel. C'est le cas d'une des militantes interrogées qui s'est activement impliquée contre la construction de barrages sur la Loire et, plus tard, contre un projet de canal reliant le Rhin et le Rhône. Ainsi, là où les associations ont une action essentiellement localisée, leurs membres ont contribué à élargir leur territoire d'action. L'ancrage local des collectifs militants, s'il reste prégnant notamment pour les groupes constitués autour de problématiques spécifiques à un espace donné, s'articule avec une nouvelle perception des possibles échelles d'intervention ; les militants n'agissent plus uniquement pour la nature « chez eux », mais pour l'environnement de manière plus globale, ralliant les réflexions écologistes de dimension nationale, voire internationale.

Les interrogations suscitées par l'énergie nucléaire² viennent enfin apporter une nouvelle dimension à la PNE locale. Tout d'abord, une importante manifestation a eu lieu en 1971, en

¹ Voir « Introduction ».

² Il faut distinguer les contestations qui ont porté sur le nucléaire militaire, des contestations portant sur le nucléaire civil. Si les mouvements qui ont traversé ces questions s'entrecroisent, les finalités et enjeux des contestations diffèrent. J'invite le lecteur intéressé par les oppositions au nucléaire à lire l'innovante approche de ces questions par Sezin Topçu, « Atome, gloire et désenchantement. Résister à la France atomique avant 1968 », in C. Pessis, S. Topçu, C. Bonneuil, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans le France d'après-guerre*, La Découverte, Paris, 2013, pp.189-209.

opposition à la construction de la centrale nucléaire de Bugey (dans la plaine de l'Ain). Les participants de ce rassemblement étaient surtout des jeunes urbains, venus de Paris ou de Lyon. Les débats sur le nucléaire étaient alors alimentés par la presse alternative, telle que *La Gueule Ouverte*. Les réflexions portaient davantage sur le modèle de société qui se construisait à travers le développement de centrales dans plusieurs endroits en France, que sur les conséquences écologiques du nucléaire. Les militants du CORA ou du CoSiLyo que j'ai pu rencontrer n'ont d'ailleurs pas mentionné les premières manifestations anti-nucléaire, laissant penser que leurs souvenirs tendent davantage à légitimer la mobilisation scientifique pour la PNE, qu'à rappeler l'introduction de nouvelles préoccupations au sein des associations « naturalistes ». Mais cette hypothèse n'écarte pas de leur mémoire la volonté de réunir les différentes luttes portant sur les questions environnementales. En effet, la participation de certains de ces militants aux manifestations contre « Superphénix¹ » cinq ans plus tard, à l'instar de la forte implication de Philippe Lebreton dans cette lutte, témoignent de l'importance des échanges entre différentes approches de la PNE :

« [...] y'a eu les luttes anti-nucléaire, ça c'était des moments forts, moi j'ai bien ressenti à l'époque ce qui se faisait, on était foutu, le risque nucléaire était réel, y'avait déjà la centrale du Bugey... c'était des moments forts intellectuellement et physiquement, moi j'ai participé aux grandes manifs [...]. Là ça m'a fait prendre conscience, on était une minorité, mais ça m'a fait prendre conscience que même en ayant une vision naturaliste on pouvait avoir une vision globale qui soit juste, et pas que des élucubrations... c'était une vision sociale, c'était tout le contraire de ce que veut l'écologie, c'était le pouvoir concentré, l'énergie concentrée... »²

Les manifestations de 1976 et 1977 à Creys-Malville ont été particulièrement significatives pour la dynamique locale de la PNE. Ces importants rassemblements ont réuni une foule cosmopolite, où de jeunes écologistes à la recherche de modes de vie alternatifs sont venus côtoyer les habitants des petits villages de la plaine de l'Ain. La contestation du nucléaire était déjà vive au niveau national, des « Comités Malville » avaient été créés un peu partout en France et un Comité local permettait de faire le lien entre l'exaltation du mouvement anti-nucléaire national et les inquiétudes des populations concernées. Les rassemblements de 1976 et 1977 ont donc articulé des enjeux locaux à un mouvement anti-nucléaire structuré au niveau national. Les échanges, au cours de cette lutte, avec les opposants à l'extension du camp militaire du plateau du Larzac ou avec des militants anti-nucléaire Allemands venus faire part de leur expérience, étaient également une manière d'étendre la contestation et les moyens pour la mener au-delà des enjeux locaux.

¹ Nom du surgénérateur de la centrale nucléaire de Creys-Malville.

² Entretien E1

Parler d'une dynamique « locale » de la PNE se révèle problématique. Il apparaît en effet difficile de définir un territoire de référence pour l'action militante de la PNE, puisque les enjeux écologiques font intervenir différents jeux d'échelle. L'action militante, spatialement située, est traversée par des réflexions nourries par les échanges entre militants. Le croisement des luttes permet par là une ouverture des problématiques « locales » – dans le sens où elles émergent dans un lieu – vers des questionnements plus généralisables. L'apparition d'institutions de référence, comme le ministère de l'Environnement, permettent aux militants d'identifier de nouvelles échelles de revendication. Ainsi, les militants rencontrés parlent autant de leur action auprès des populations et des élus locaux, qu'auprès des institutions nationales :

« [...] je continuais mon investissement militant au CORA [...], mais quand j'étais dans les Pyrénées, je prenais conscience de la menace qui pesait sur l'ours des Pyrénées, j'ai dit « il faut que je m'investisse », alors y'avait déjà des structures qui existaient, mais à la faveur d'un colloque il a été décidé, par les pyrénéens principalement, de donner une dimension nationale au problème de l'ours, et de créer le groupe ours national, et d'abord moi j'étais pas Pyrénéen, et compte tenu des dualités qui pouvaient exister entre différentes asso ou entre des individus, c'était difficile de dire qui serait responsable du groupe ours, et comme je connaissais bien la problématique, j'ai été responsable du groupe ours. Cette responsabilité à dimension nationale, ça a été pour moi quelque chose de nouveau, qui m'a beaucoup apporté dans certains domaines, ça m'a permis de rencontrer à un tas de reprises des ministres de l'environnement, F. Mitterrand, ça a été très formateur [...]. »¹

Une conception localisée de la PNE, en réponse à des interrogations spécifiques au territoire d'intervention, est ici conciliée avec une approche plus globale de ces problématiques. Le cas de la protection de l'ours Pyrénéen, enjeu propre aux populations qui le côtoient, est articulé à la perception d'un équilibre naturel dépassant largement l'espace montagnard pour éveiller la sensibilité de l'ensemble de la population nationale. Par ailleurs, cet exemple nous montre comment l'articulation de plusieurs échelles d'identification à un territoire peut être facilitée par l'action individuelle. Le militant qui exprime ces souvenirs fait en effet figure de médiateur pour dépasser les conflits locaux et permettre aux défenseurs de l'ours d'affirmer leur unité territoriale et ainsi, étendre conjointement leurs revendications sur le plan national.

Interroger la dynamique « locale » de l'engagement pour la PNE revient alors à interroger la construction d'un sentiment d'appartenance à un territoire ou, comme le propose Catherine Neveu, à « analyser les processus par lesquels des formes locales d'engagement « créent des territoires » et/ou reflètent des représentations quant à l'espace »². Les conflits qui émergent à

¹ Entretien E4

² C. Neveu, « Deux formes de territorialisation de l'engagement dans l'espace urbain », in Bertheleu H. et Bourdarias F. (dir.), *Les constructions locales du politique*, Presses universitaires François-Rabelais, Perspectives, 2008.

propos d'enjeux environnementaux apparaissent alors comme l'occasion, pour les individus qui s'y engagent, de redéfinir leur territoire d'appartenance. Se mobiliser pour défendre un espace naturel à côté de chez soi ou pour s'opposer à un aménagement problématique dans une région voisine, sont autant de manières pour (ré)affirmer le sentiment d'un territoire commun à des individus pourtant géographiquement éloignés, mais se sentant conjointement concernés par les questions environnementales. En cherchant à construire une mémoire de l'engagement pour la PNE au niveau « local », on intervient nécessairement dans la construction du « localisme », à la fois en réactivant chez les personnes interrogées le sentiment d'avoir agi légitimement dans des espaces alors éloignés de leur lieu de résidence, mais également en rassemblant au sein de ce travail des individus impliqués dans des territoires apparemment distincts, mais pour lesquels les militants partagent un sens commun.

Si les militants s'identifient individuellement à un territoire, ce dernier est remis en cause lorsqu'ils justifient leur engagement dans des luttes qui se situent *a priori* en dehors de cet espace. Ils vont alors chercher à donner un sens à leur investissement en développant un sentiment d'appartenance au territoire d'action, sens qui pourra être partagé entre tous les acteurs de la mobilisation. Ce sens est identifiable dans la récurrence du vocabulaire du « global », soit dans les multiples allusions à une cause défendue qui ne serait pas uniquement « locale », mais qui serait susceptible d'être appropriée par d'autres. La question de la réappropriation des luttes localisées, par des individus ou des groupes qui ne seraient pas directement concernés, peut cependant être problématique. L'exemple des manifestations de Creys-Malville en 1976 et 1977 est assez illustratif des tensions que peut générer la construction d'un territoire d'identification pour les militants de la PNE. La mobilisation contre « Superphénix » a largement été orchestrée depuis les centres urbains, où la critique du nucléaire était particulièrement vive et la mobilisation des populations locales constituait un des enjeux majeurs de la contestation :

« Creys-Malville c'est dans une zone essentiellement rurale donc c'est des populations qui ont très peu été confrontées à la lutte, y'a pas d'usines, y'a pas de syndicats ou très peu et la lutte, l'opposition, c'est quelque chose qui était inconnu donc cette mobilisation locale elle a toujours été très difficile et elle a été le fait d'une minorité, c'est important à signaler, [...], parce qu'ils avaient pas l'habitude, parce qu'ils avaient peur, parce que bon y'a eu aussi toute une mise en place politique pour faire peur aux populations locales avec des zones qui étaient interdites d'accès, des CRS partout, armés, etc., qui ont fait peur à ces populations, qui avaient pas l'habitude, qui craignaient le pire et qui fatalement le jour J ne se sont pas déplacées.

Q : *Et vous justement en arrivant là bas ça a pas été difficile ?*

R : si ça a été très très difficile [...], bon en plus on arrive et puis tout de suite on est dans la contestation, ça vient encore grossir le trait. »¹

¹ Entretien E3

Les difficultés qu'a, entre autres, connu ce militant installé depuis peu dans la région de Creys-Malville pour mobiliser les populations locales, sont expliquées par l'appropriation d'un territoire par des manifestants qui n'auraient pas suffisamment tenu compte des populations déjà présentes et pour qui la lutte n'aurait pas été reconnue comme une forme *a priori* légitime d'investissement de l'espace. Cette analyse peut être nuancée par les témoignages de militants locaux qui ont vu de manière positive l'appropriation des problématiques auxquelles ils étaient confrontés, par des populations extérieures à ce qu'ils considéraient alors comme leur territoire :

« [...] on trouvait ça normal, on était même déçus qu'il n'y ait pas plus [de manifestants]. Pour nous c'était : on peut pas laisser faire ça, donc c'était logique. En 76, les gens du pays étaient remontés contre la centrale. »¹

Le sentiment d'être concerné par les problématiques d'un territoire pour lequel un individu n'entretient pas une proximité géographique régulière – ici, les manifestants – s'exprime en lien avec les temps de l'action. Ainsi, un individu peut s'identifier à un territoire autour d'une problématique précise à un moment donné, alors qu'il n'y est plus attaché en dehors de l'action. Cette capacité à reconnaître plusieurs échelles d'appartenance territoriale est en partie liée, chez les militants rencontrés, à la définition qu'ils donnent de la PNE. En effet, cette dernière, si elle a un sens pragmatique évident lorsqu'il s'agit de défendre un espace naturel donné, est redéfinie pour recouvrir un ensemble de problématiques pouvant faire sens au niveau national. C'est donc aux redéfinitions de cette cause et au sens que les militants accordent au fait de s'y engager, que nous nous intéresserons dans le prochain chapitre.

III. La protection de la nature et de l'environnement en partage

1) Définition de la cause

Parler du « champ de la PNE » nous permettait jusqu'à présent de considérer l'ensemble des organisations et pratiques militantes s'intéressant aux questions environnementales. Après avoir étudié les relations entre les militants et analysé la manière dont ils évoquent les souvenirs des mouvements pour lesquels ils se sont mobilisés, il convient d'analyser de manière plus spécifique la définition qu'ils donnent de la cause qu'ils se disent défendre. Interroger des

¹ Entretien E12

individus sur l'objet de leur mobilisation les amène à proposer une définition subjective et personnelle de la PNE ; je ne chercherais donc pas à établir, à travers ces discours, une définition potentiellement consensuelle de la cause défendue, mais plutôt à comprendre comment elle est « travaillée » lorsque les individus s'en saisissent et la redéfinissent.

Revenons dans un premier temps sur l'émergence des questionnements individuels qui ont amené les militants rencontrés à s'engager. Nous avons pu voir que les années 1960 ont été marquées par l'émergence de groupes militants « naturalistes » qui, à travers une activité d'étude scientifique de la nature, tendaient à développer un argumentaire pertinent auprès des instances gestionnaires des questions environnementales. Les militants qui se sont mobilisés au sein de ces collectifs évoquent tous leur « passion pour la nature ». Sensibilisés par des immersions prolongées au sein de milieux naturels, souvent dès leur enfance, ils évoquent leur curiosité pour mieux connaître les espèces qui les composent. Alors qu'il n'existait, à l'époque, que très peu de documentation leur permettant d'assimiler les connaissances souhaitées, les associations naturalistes apparaissent comme un espace d'acquisition et de partage de savoirs :

« [...] un jour à l'usine y'a un copain qui m'amène un gros hibou, c'était une chouette, moi j'avais jamais vu de chouette de si près alors je prend mon bouquin et j'identifie ça comme une chouette de l'Oural, évidemment c'était pas ça, et puis je téléphone à un collègue que je connaissais à l'université et il me dit « amène ton oiseau à Michel Bourneau, c'est un chercheur » à l'époque c'était à l'université Lyon 1, alors je lui ai amené là, il m'a dit « c'est une chouette hulotte. Mais si ça vous intéresse y'a un groupe qui s'appelle le GOL, [...] vous pouvez venir comme ça », ça a commencé comme ça [...] »¹

En effet, ces associations se veulent des lieux ouverts aux amateurs, où mêmes ceux qui « n'y connaissent rien » sont les bienvenus, chacun pouvant ainsi bénéficier des connaissances des autres membres du collectif en allant conjointement mener des observations de la faune ou de la flore sauvages. Motivés par le contact avec le « terrain », les amateurs de nature pouvaient alors s'adonner à loisir à l'observation et à l'étude des espèces qu'ils affectionnaient. La protection de la nature est ici considérée comme une activité « sérieuse », un « vrai travail » consistant à étudier des espaces pour obtenir des mesures concrètes permettant leur protection ; ou comme la définit le numéro 2 de la publication *Rhône-Nature* éditée par le CoSiLyo : « l'action de protection de la nature en France [consiste à] se battre pour obtenir des lois, [et à] se battre pour en obtenir l'application »². Elle se traduit empiriquement par le classement d'espaces naturels en zones protégées, soit diverses procédures juridiques pour obtenir le classement adéquat d'un espace en fonction de l'intérêt écologique qu'il présente. Les militants portent également une attention

¹ Entretien E1

² *Rhône-Nature*, n°2, édité par le CoSiLyo, Lyon, février 1979.

permanente à ces espaces et mettent en place des « veilles écologiques », soit un suivi minutieux d'espèces, pour s'assurer que les mesures de protection sont bien respectées. Les lois et décrets existants pour protéger les espaces naturels étaient, en effet, encore diffus au cours des années 1960, leur application renvoyant à différents acteurs et leur pertinence étant parfois négligée ; en témoignent les remarques que relatent les militants à leur égard, concernant ceux qui s'amuse de leur intérêt pour « les petites fleurs, les petits oiseaux », ou cet extrait de *Rhône-Nature* :

« [...] vous sortez un beau matin avec votre fusil dans votre voiture et vous allez tuez le dernier Faucon Pellerin, ou le dernier Grand Duc, ou simplement une Buse, qui comme le prétendent les chasseurs, pullulent (SIC) ! Qui vous en empêcherait ? Les voisins ? La Société de Chasse ? (elle s'en fout). Les Gendarmes (idem), les gardes nationaux ? (ils sont trop peu nombreux). Alors qui ? Personne. Voilà la tâche que nous nous sommes donnée. »¹

Les militants parlent de l'important travail qu'ils ont fourni auprès de l'administration pour faire reconnaître l'intérêt des espaces défendus ; ils ont appris à monter des dossiers juridiques leur permettant, à la fois de s'opposer aux projets d'aménagements menaçant les espaces naturels et d'obtenir la protection de ces espaces par des classifications juridiques (arrêtés de biotopes, réserves naturelles, patrimoine de l'UNESCO, etc.). Les résultats obtenus à la suite des mobilisations de ces scientifiques, professionnels et amateurs confondus, leur ont permis de légitimer leurs modes d'action. En effet, des « dossiers » tels que l'affaire de la Vanoise ou la « raffinerie baladeuse en Dombes », qui ont été défendus avec un argumentaire scientifique et pour lesquels les militants ont obtenu la satisfaction de leurs revendications, viennent confirmer la légitimité de leur approche de la PNE et des moyens d'action qu'ils ont mis en place. Ainsi, ces individus s'attachent à défendre la nature en tant que telle, considérant que sa préservation passe avant toute autre revendication. Mais cette approche n'est cependant pas le propre des collectifs de militants « scientifiques », on peut en effet établir un parallèle entre l'étude scientifique des milieux naturels défendus et l'argumentaire que propose, par exemple, cet architecte qui s'est fortement mobilisé pour conserver et faire restaurer les bâtiments historiques d'un quartier lyonnais :

« [...] il est de tradition à l'UCIL qu'on ait des spécialistes de chaque spécialité sur laquelle on se penche, sur l'aménagement urbain, sur les transports... on a toujours eu des gens qui étaient capables de parler en ayant le même niveau de connaissance que les techniciens de la ville ou de la communauté urbaine, ça fait qu'on vous respecte, [...] je dis pas qu'on a toujours raison, on a jamais toujours raison, mais en tout cas on a un niveau suffisant de connaissances pour faire avancer les choses. »²

La cause défendue est ici ramenée aux problématiques singulières auxquelles se confrontent les

¹ *Idem.*

² Entretien E2

militants. Ainsi, pour ces individus, les revendications doivent porter sur la proposition de mesures concrètes de protection de l'environnement. Cette approche, qui prévaut chez les militants qui se sont engagés avant les années 1970, peut être qualifiée de « pragmatique », dans le sens où les moyens d'action sont directement liés aux résultats attendus. Le contexte d'action, alors que les questions environnementales n'étaient pas considérées par les décideurs publics avec le même intérêt que les militants, est venu renforcer l'orientation scientifique que prenaient les premières structures naturalistes. L'expertise et la reconnaissance acquises aujourd'hui par ces militants corroborent la légitimité de cette approche.

Les problématiques dont se saisissent les associations se diversifient rapidement à la fin des années 1960, d'une part grâce aux premiers succès des revendications exprimées et, d'autre part, par un nombre croissant d'adhérents à ces structures. L'arrivée de nouveaux militants au sein des associations vient interroger ces dernières sur leur rapport à la cause défendue, en proposant de nouvelles formes d'action jusqu'alors ignorées. C'est le cas d'individus entretenant à titre personnel des relations avec certains corps de métier, considérés comme « ennemis » de la PNE par d'autres militants. L'arrivée, par exemple, d'un nouveau membre ayant de bonnes relations avec les chasseurs de son village, au sein d'une association naturaliste, peut venir questionner un positionnement collectif initialement anti-chasse. Sans remettre en cause l'ensemble des pratiques militantes du collectif, l'action individuelle peut permettre d'articuler plusieurs conceptions de la PNE et des moyens déployés pour la rendre opérationnelle. Le cas de cet agriculteur sensibilisé aux problématiques environnementales par les « écolos » côtoyés lors des manifestations contre la centrale nucléaire de Creys-Malville, est assez illustratif des échanges entre diverses appréhensions de l'environnement, rendus possibles par l'action individuelle :

« [...] le contact avec les écolos, tout ça... quand on te parle de changement climatique, de réduction des matières premières, des pollutions de l'agriculture... ben oui, c'est logique ! [...] Et quand j'ai été élu [à la Chambre d'agriculture], je me suis dit « ben tiens, qu'est ce que je peux appliquer à l'agriculture de ce que j'avais vu sur le nucléaire et sur l'énergie ? » [...] Mon objectif, c'est que les écolos et les agriculteurs arrivent à se parler ! »¹

La rencontre entre des pratiques militantes et des individus insérés dans des réseaux interpersonnels divers, représente un espace de négociation propice aux redéfinitions de la cause défendue, tant au niveau individuel que collectif. De plus, le contexte qui amène un nombre croissant d'individus à s'intéresser à leur environnement, influence l'appropriation de la cause à défendre. Les associations naturalistes ont alors exprimé leur volonté de diffuser les

¹ Entretien E12

connaissances qui se développaient au sein des collectifs, au-delà des seuls militants. L'éducation à l'environnement a commencé à se structurer à travers des « sorties découverte » et des conférences organisées et réalisées par les militants. La reconnaissance progressive de l'expertise des collectifs de protecteurs de la nature leur a permis d'obtenir leurs premiers contrats d'éducation à l'environnement, assurant d'une certaine manière la pérennité des associations au nom desquelles ils intervenaient. Les animations proposées dans le cadre de ces contrats n'étaient alors que très peu définies :

« on faisait des animations un peu comme ça, à la sauvette, avec n'importe quel bénévole, on s'improvisait. »¹

Des membres de ces structures se sont saisis de cette nouvelle problématique, faisant des animations leur spécialité ; là encore, les associations apparaissent comme un lieu ouvert où chacun peu apporter ses compétences. La cause défendue par les associations naturalistes s'étend ainsi au-delà de l'expertise scientifique pour rejoindre les interrogations émergentes au sein de la société et portées individuellement par les militants.

La PNE se transforme progressivement avec le développement, au début des années 1970, du « mouvement écologiste » ; celui-ci vient bouleverser les pratiques militantes pour la PNE en élargissant la notion d'environnement à une contestation plus générale de la « société productiviste ». Cela ne revient cependant pas à dire que les réflexions sur le modèle de société envisagé pour favoriser la PNE étaient absentes du discours des militants avant le « mouvement écologiste » ; au contraire, c'est bien cette réflexion qui sous-tend l'engagement des militants rencontrés. Ces derniers se sont activement opposés à de nombreux projets d'aménagement en dénonçant les altérations de l'environnement que les activités humaines pouvaient générer, mais leurs revendications ne portaient alors pas sur un changement radical de société :

« Je me suis bagarrée avec Dominique Voynet pour qu'elle laisse tomber le côté social, tous ces côtés des Verts qui n'ont rien à voir avec l'écologie. C'est pas leur problème ! »²

Cet exemple montre les tensions qui ont pu apparaître au sein du champ de la PNE au cours des années 1970. Les militants qui se sont engagés dans des collectifs où les revendications passaient par la construction d'un argumentaire spécialisé, considèrent, nous l'avons vu, que le discours des « écologistes » – au sens politique du terme – manque de sérieux, car leurs revendications sociétales ne permettraient pas, selon eux, d'obtenir des résultats concrets en matière de PNE. Mais ce discours semble rentrer en contradiction avec la volonté clairement exprimée par ces mêmes militants de ne pas cloisonner les moyens d'action, afin de ne pas morceler le champ de la

¹ Entretien E1

² Entretien E8

PNE. On s'aperçoit également, par l'étude de comptes-rendus de réunions, que les réflexions développées au sein des premières associations naturalistes rejoignent explicitement les réflexions amenées sur la scène publique par le « mouvement écologiste »¹. On peut alors émettre l'hypothèse que le contexte d'enquête, sous-tendu par la diversification et la spécialisation des structures de PNE, encourage les militants rencontrés à justifier la spécificité des associations pour lesquelles ils se sont mobilisés. L'enjeu, au cours des années 1970, était tout autre ; la diversité des sensibilités environnementales s'exprimant alors, pouvait être perçue, au contraire, comme une richesse pour satisfaire les revendications des militants de la PNE. D'autre part, les « naturalistes » interrogés se reconnaissent également comme des « écologistes » quand ils définissent l'écologie en tant que discipline scientifique étudiant les relations des êtres vivants à leur milieu et, partant, s'intéressent aux relations de l'Homme à son environnement. Par là, ils déplorent la domination de l'Homme sur son milieu et dénoncent les transformations irréversibles qu'il lui fait subir. On constate à ce propos, et de manière significative, les sensibilités de ces militants pour des causes plus larges que la PNE en tant que telle ; nombre d'entre eux se sont également mobilisés pour les causes anti-nucléaire ou tiers-mondiste dans un souci, selon eux, de « cohérence » entre les actions menées au sein des associations et un mode de vie quotidien qui, de toute évidence, ne se limite pas aux interactions directes de l'Homme avec la nature. La *cause* pour laquelle ces militants se mobilisent n'est donc pas un objet unique ; l'intérêt – ou la passion – pour la nature se manifeste ici dans la pratique militante au sein d'associations d'étude et de protection de la nature, mais est aussi replacée dans une vision globale de la société. La contestation ne dénonce alors plus les seuls dommages causés à la nature, elle concerne un ensemble de pratiques et de représentations que les militants cherchent à transformer.

La cause de la PNE est ainsi définie dans la réflexion globale qu'elle entraîne et non plus dans les seules revendications pragmatiques qui la traversent. On distingue ici les débats qui animent le champ de la PNE, des mesures concrètes qui sont prises par les différents collectifs militants pour la rendre opérationnelle. Mais, si cette tendance s'observe au sein des importantes structures naturalistes locales, la distinction entre une réflexion globale et des modes d'action particuliers tend à s'effacer au sein des parcours individuels. En effet, si les associations ne revendiquaient pas toujours leur soutien à des luttes éloignées de leurs problématiques traditionnelles, leurs membres n'ont pas hésité à se mobiliser avec la « double casquette » du militant, à la fois impliqué dans des organisations et agissant individuellement. Ainsi, un

¹ L'éditorial du *Rhône-Nature* numéro 5 pose la question, dès son titre, de savoir si les naturalistes militant au sein du CoSiLyo sont des « écologistes », question discutée le mois précédent au cours d'une assemblée générale et à laquelle les militants répondent par l'affirmative ; *Rhône-Nature*, n°5, édité par le CoSiLyo, Lyon, mai 1979.

« protecteur de la nature » peut considérer que la meilleure façon d'atteindre ses objectifs passe autant par l'étude d'une espèce que par la distribution de tracts pour informer la population sur les dangers du nucléaire. Le croisement des luttes, à l'occasion de grandes mobilisations telles que les manifestations de Creys-Malville, favorise l'articulation des différents modes d'actions pour la protection de l'environnement.

On peut alors s'interroger sur ces autres manières de concevoir la PNE, qui amènent les militants « naturalistes » auxquels nous nous sommes intéressés jusqu'à présent, à étendre leur propre définition de la cause défendue. En effet, tous les individus interrogés au cours de cette recherche ne partagent pas l'approche scientifique que les premières associations de protection de la nature mettent en avant. Si cette conception de la PNE, pionnière et particulièrement dynamique sur la scène publique locale, a largement contribué à structurer l'action militante en faveur de l'environnement, elle a rapidement laissé place à d'autres manières d'appréhender les questions environnementales. Plusieurs des militants rencontrés affirment, en effet, n'avoir que très peu de connaissances scientifiques sur celles-ci ; ils considèrent alors leur engagement pour la PNE comme le prolongement d'une réflexion globale sur les évolutions de la société. Ils se sont intéressés aux questions environnementales à travers un engagement plus spécifique, souvent en opposition à un projet d'aménagement donné. Ils mettent davantage en avant la nécessité de proposer des alternatives concrètes aux projets auxquels ils se sont opposés ; la construction d'un méthaniseur ou le raccordement d'une centrale photovoltaïque au réseau électrique sont considérées comme autant de manières de s'opposer à la construction d'une centrale nucléaire. La contestation passe ici par l'expérimentation individuelle d'alternatives, décrite comme une manière d'affirmer la légitimité des revendications militantes puisqu'engagées dans des solutions concrètes. La multiplication de ces expérimentations au cours des années 1970 est présentée comme un ensemble de pratiques participant à la défense d'une même *cause*, à travers des moyens d'action diversifiés. La définition de la cause est construite par l'articulation des différents argumentaires développés lors de combats singuliers et est alors redéfinie en fonction des événements et des groupes au sein desquels les militants rencontrés se sont investis. La PNE est considérée comme une cause englobante au sein de laquelle ils inscrivent l'ensemble de leurs actions ; la reconnaissance d'un engagement pour celle-ci constitue ainsi une manière de rendre cohérente la diversité des luttes auxquelles ils ont pu participer :

« Je pense qu'on peut pas se battre contre le nucléaire sans se poser le problème de la centralisation à outrance, sans se poser le problème des dégâts causés à la nature par une centrale nucléaire, mais aussi par l'usine qui est en face. »¹

¹ Entretien E3

Le processus de généralisation de la *cause* se retrouve chez l'ensemble des militants rencontrés, quels que soient les modes d'action privilégiés. Il est rendu possible par les rencontres entre différentes approches de la PNE, mais est surtout affirmé en dehors de l'action. En effet, lorsque les individus interrogés parlent des actions qu'ils ont réalisées, ils tendent à ramener la cause défendue aux problématiques spécifiques auxquelles ils ont fait face à un moment donné. Ils affirment leur rapport de proximité avec le terrain d'action et se distinguent, par-là, d'une conception surplombante de la PNE. La généralisation de la *cause* doit ainsi s'entendre dans la réflexion que portent les militants sur leur engagement, elle agit comme un objectif commun qui guide l'action, mais qui se décline à travers diverses appréhensions de l'environnement.

La cause défendue par les militants se comprend dans la dynamique des formes d'engagement que ceux-ci ont adoptées. Redéfinie tout au long du parcours de chacun, elle dépasse cependant l'action concrète pour répondre à une vision globale du champ de la PNE, confortée par le contexte d'enquête au sein duquel s'inscrivent les informations recueillies. Mais, au-delà de la cause défendue, le sens de l'engagement tend lui-aussi à dépasser la rationalité de l'action pour rejoindre une vision commune de la PNE.

2) L'engagement altruiste

Certains militants expliquent leur engagement par leur « passion pour la nature » ou par une « prise de conscience », mais cela ne semble pas suffisant pour comprendre leurs dispositions pour dépasser l'adhésion morale à la *cause* et passer à l'action au sein de collectifs militants. La théorie des cadres développée par la sociologie de l'action collective¹, montre que l'attention portée aux seules rétributions ou dispositions à l'engagement ne permet pas de saisir le travail de signification qu'opère un individu autour d'une action. Ainsi, porter attention au sens que les personnes rencontrées accordent à leur l'engagement peut nous permettre de comprendre le rapport que celles-ci entretiennent avec l'action militante sans les enfermer dans une logique déterministe ou, à l'inverse, utilitariste. Il faut noter que le sens de l'engagement se distingue du sens de l'action militante. En effet, les cadrages qu'opèrent les individus pour mener une action sont faits dans un espace et un temps donné, dont le sens reconstruit *a posteriori* est nécessairement biaisé par le contexte d'énonciation. En revanche, le sens de l'engagement est redéfini régulièrement en fonction de la trajectoire individuelle et s'inscrit dans un contexte évolutif. S'intéresser à la perception qu'ont les militants de leur engagement ne revient donc pas à

¹ Voir D. Cefaï, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007.

expliquer comment un individu « devient » militant, mais permet d'amener les militants à penser le sens de leur engagement au regard du contexte actuel. Ainsi, l'argumentaire développé pour expliquer l'engagement doit être compris dans le contexte où il est produit ; s'il tend à expliquer les leviers de l'engagement chez un individu, il est nécessairement reconstruit en situation d'interrogation. Il importe donc d'identifier ce que les militants perçoivent de la réalité des engagements actuels pour la PNE, pour intégrer les justifications énoncées dans la dynamique qu'initie le recueil de mémoire. Ces dernières doivent aussi être mises en résonance avec le contexte dans lequel les militants se sont mobilisés, car nous avons pu voir que les enjeux de l'engagement pour la PNE ne sont pas perçus, aujourd'hui, de la même manière qu'au cours des années 1960-1970.

La perception qu'ont aujourd'hui les militants rencontrés de leur engagement, s'articule aux cadrages opérés pour définir la cause défendue. En effet, pour eux, la dynamique du champ de la PNE se caractérise par une réactivité permanente aux événements :

« C'est jamais fini, on se dit qu'avec ceux-là, c'est bon et finalement, les gens changent et on nous ressort des dossiers du fond du tiroir. »¹

Cette impossible « stabilité » de la PNE que traduisent les discours recueillis, implique nécessairement une grande réactivité des militants au contexte d'intervention. Ainsi, un espace naturel protégé ou l'arrêt de la construction d'une centrale nucléaire peuvent être considérés comme des « victoires » par les militants, mais ne satisfont pas l'exigence d'une prise en compte globale des questions environnementales. Cette perception du champ de la PNE comme un combat permanent conduit de nombreux militants à formuler leur « pessimisme » face aux actions à mener :

« [...] c'est une perception un peu pessimiste de l'avenir je dois dire, ça me gêne un peu mais... c'est ce que je ressens profondément, j'ai l'impression qu'on est de moins en moins capables d'avancer suffisamment vite pour arrêter ce train fou qui est lancé et qui fera que malgré les efforts de tous, on arrivera pas arrêter la mécanique et y'aura le mur qui est en face. Ça c'est l'analyse que je fais. Et en même temps je me dis, ça, c'est la vision optimiste, je crois que ce qu'on a réussi ce sera toujours ça de gagné et faut quand même y aller. »²

S'ils ont contribué à remettre en cause les rapports de l'Homme à son environnement à travers différents moyens et dans divers domaines, le travail de sensibilisation et d'information sur l'environnement qu'ils se donnent pour mission est encore important. Le sens que prend l'engagement est alors dépendant de ce qu'ils perçoivent comme « ce qu'il reste à faire » dans le champ de la PNE. Le pessimisme dont certains font part peut ainsi apparaître comme la

¹ Entretien E5

² Entretien E3

conséquence des difficultés qu'ils ont rencontrées pour amener à une meilleure prise en compte des questions environnementales. En effet, les revendications qu'ils portaient, bien qu'elles semblent avoir acquis une certaine crédibilité, restent toujours d'actualité. Fort est de constater que nombreux sont ceux qui aujourd'hui pensent qu'ils avaient « raison trop tôt ». De plus, nous pouvons rappeler que les préoccupations portant sur la PNE au cours des années 1960-1970 étaient encore le fait de groupes épars et d'une influence relative. Ce constat rejoint la perception d'une difficile pérennité des actions en faveur de la PNE, fréquemment remises en cause par leurs différentes appropriations. La notion de risque qui gagne progressivement l'ensemble des questions environnementales vient elle-aussi accentuer le sentiment d'une nécessaire et permanente réactivité des militants. Ainsi, ces derniers sont amenés à se saisir d'une problématique ou d'une responsabilité, car le contexte dans lequel ils agissent le leur permet, voire les y exhorte. Nous avons pu voir, à ce titre, que la démarche qui permet ces ajustements de l'engagement n'apparaît pas comme un choix rationnel pour satisfaire les revendications militantes, mais plutôt comme une évidence s'imposant aux militants engagés dans la PNE.

En portant attention aux trajectoires individuelles, on a pu remarquer le rôle structurant des réseaux interpersonnels dans l'adhésion d'un individu à un (ou plusieurs) collectif(s) militant(s). C'est effectivement à la suite de rencontres ou après avoir participé à une manifestation particulière que les militants disent s'être engagés activement dans la PNE¹. Pour les personnes interrogées, l'entrée en militantisme est considérée comme une démarche « allant de soi », elle est décrite comme la suite logique d'une affinité ou d'une sensibilisation préalable aux questions environnementales. Éric Agrikoliansky affirme à ce titre :

« On touche sans doute ici à une logique générale des rapports entre militants, qui fait qu'au-delà d'un certain type de relations l'adhésion réciproque constitue un geste normal, c'est-à-dire attendu par l'une et l'autre des parties comme conforme à certaines règles de civilité. »²

Les discours recueillis valorisent un sentiment d'évidence dans la participation à l'action militante. L'adhésion à un collectif est ainsi vécue comme une suite d'événements aléatoires, amenant les individus à rejoindre un groupe au sein duquel ils entretiennent des affinités relationnelles, ou à participer à une action ou à assumer une responsabilité pour laquelle ils

¹ F. Sawicki et J. Siméant, en rappelant les tendances de la sociologie du militantisme, confirment que « le partage de propriétés sociales entre un individu et les membres d'une groupe mobilisé et, partant, l'existence d'une communauté de vue et d'habitus ne suffisent pas à orienter tel individu vers tel groupe mobilisé ; dans la plupart des cas, la médiation de proches est nécessaire sinon suffisante [...]. Si l'existence de liens n'explique pas toujours leur efficacité ou leur effectivité, les récits biographiques confirment fréquemment le rôle des parents, amis, collègues, voire de certaines figures tutélaires (enseignant, prêtre, militant exemplaire...) dans le passage à l'acte. », F. Sawicki et J. Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, Paris, 2009, p.8

² E. Agrikoliansky, 2001, *op. cit.* p.33

s'estiment compétents. L'engagement public pour la PNE au cours des années 1960-1970 est ainsi présenté comme une démarche peu formalisée et largement dépendante des événements fédérateurs pour la PNE, tels que l'étude d'une espèce protégée ou l'opposition à la construction de centrales nucléaires. Ainsi, les dispositions d'un individu pour s'engager à un moment donné sont difficilement identifiables. De ce point de vue, elles ne peuvent être objectivées, car leur sens dépend inévitablement du vécu de chacun. Mais les arguments avancés par les militants pour justifier leur engagement au sein de certaines structures doivent également être entendus dans le contexte de leur énonciation. En effet, l'évidence et la « simplicité » de l'engagement – au sens où celui-ci ne nécessite pas un calcul rationnel pour être initié – peuvent ainsi être considérées comme une réponse à la réalité des engagements actuels, telle que perçue par les militants. Dans un contexte défini par une « crise » du militantisme, les individus interrogés préfèrent insister sur l'accessibilité de l'engagement pour la PNE. Le positionnement adopté permet alors de valoriser l'engagement militant en infirmant l'idée d'un processus complexe par lequel seraient contraints les individus souhaitant agir en faveur de la PNE. Le militantisme est montré comme un espace de convivialité et de dynamisme où chacun peut se saisir des événements comme il l'entend, laissant une place importante aux affinités personnelles.

La facilité avec laquelle les militants disent s'être engagés nous amène à nous interroger sur le sens qu'ils accordent à leur militantisme, entendu dans la pérennité de l'engagement. Autrement dit, au-delà de ce qu'ils perçoivent comme des leviers d'engagement, nous pouvons chercher à comprendre la manière dont ils vivent leur propre action de PNE. Tout d'abord, nous avons évoqué l'humilité des militants interrogés et avons pu, par-là, remarquer leur l'insistance à se « détacher » de leur action. Ils refusent souvent d'être considérés comme les responsables de telle ou telle « victoire » en matière de PNE, préférant parler de leur contribution à une action plutôt que de leur réussite dans celle-ci :

« Je me demandais pourquoi j'ai répondu favorable à votre demande parce que ça rassemble tout ce que j'aime pas : parler de moi, ça sert à rien. [...] On a découvert une orchidée ici, fallait lui donner un nom et normalement ceux qui découvrent une espèce lui donnent leur nom. Mais moi, rajouter un « i » à mon nom... non merci ! J'étais bien placé à l'ombre ! »¹

Les précautions langagières pour éviter d'utiliser le « je » au profit du collectif sont aussi marquantes de la minimisation de l'individu dans le rapport à l'action de PNE. L'engagement militant n'est alors pas présenté comme une recherche personnelle ; il apparaît en revanche comme le produit d'un engagement moral à la *cause*, rendant l'inaction inconcevable. Le sentiment de « devoir » ou d'obligation est ici au cœur de l'engagement. Ainsi, les longues heures

¹ Entretien E5

passées à discuter autour des stratégies d'action pour faire face à un « problème » environnemental spécifique ne sont pas considérées comme une contrainte, mais plutôt comme une nécessité requise par l'engagement lui-même. Cela ne revient pas à dire que les militants nient ou camouflent les difficultés auxquelles les a exposés leur militantisme. Au contraire, nombreux sont ceux qui font part du temps important que leur demandait leur engagement, souvent au détriment de leur vie privée ou professionnelle, ou des incessants contrôles auxquels ils ont été exposés. Mais ce qui peut être perçu comme un désavantage en dehors de l'action, est considéré comme un aspect incontournable du militantisme :

« Dans le feu de l'action, je me suis jamais posé la question [de savoir ce que ça impliquait pour ma vie personnelle], mais quand je fais le bilan, des fois, je me dis que ça a été dur... »¹

Les militants interrogés disent souvent ne pas s'être rendus compte des désagréments qu'occasionnait leur engagement, et véhiculent par-là l'idée d'un dévouement total à la *cause*. Le contexte d'action intervient dans cette représentation d'un nécessaire abandon de l'individualité dans l'action. En effet, les questions environnementales ayant acquis un caractère public au cours des années 1960, leur solution ne pouvait pas être entendue dans un but personnel et devait être pensée dans l'intérêt de tous :

« Moi quand je fais protéger une zone je suis le premier à pas y aller, c'est pas dans mon intérêt, c'est dans l'intérêt de la nature d'abord, et des générations futures. [...] Cette idée qu'on faisait ça dans notre intérêt, je crois pas. Moi je connais pas de militant de la protection de la nature qui ait fait quoi que ce soit dans son intérêt personnel, on a jamais pu nous le reprocher. »²

L'intérêt général est ici ambigu. La nature et l'environnement sont à la fois considérés comme des biens communs et des entités à préserver en elles-mêmes. Suivant les militants, le désintéret de l'engagement peut être compris, soit comme la nécessité d'agir individuellement pour empêcher de transformer irrémédiablement l'environnement, considéré indépendamment des activités humaines, soit pour participer à la préservation d'un bien commun afin que tous puissent continuer à en bénéficier. Mais dans tous les cas, la PNE n'est pas attribuée à l'action individuelle, plusieurs considèrent à ce titre ne pas être « indispensable » aux activités menées par le collectif militant. S'ils se sont engagés, c'est bien qu'ils en avaient la possibilité ou l'envie. Le sens qu'est donné à l'engagement rejoint ici encore la « simplicité » qu'en gardent et que veulent affirmer les militants. Enfin, nous pouvons souligner que les militants ne recherchent pas nécessairement de satisfaction dans l'action militante :

« Lebreton a toujours dit « j'y crois absolument pas, on changera pas le système, mais faut essayer ». Donc c'est bien plus fort que de dire « j'y crois pas donc je fais rien ». Tout en sachant

¹ Entretien E3

² Entretien E1

qu'on allait probablement échouer, on le faisait quand même, et ça, c'est fort ! »¹

Bien que la participation à une action désintéressée puisse apparaître comme un « profit » de l'engagement, le sens qui lui est accordé ne montre pas la poursuite d'une satisfaction personnelle². Ici, ce n'est pas l'action en elle-même qui apporte une satisfaction, mais plutôt la rétrospective sur l'engagement permettant d'articuler diverses actions pour les inscrire dans la poursuite d'un objectif unique.

L'évidence avec laquelle les individus rencontrés reconnaissent avoir rejoint des collectifs militants ne s'entend pas comme l'absence de compromis ou de difficultés ; l'engagement est « facile », car il intervient à un moment où l'individu est prêt à en faire le choix. Certains ont commencé à militer au sein de collectifs de PNE à la suite de transformations survenues dans leur vie privée (déménagement, fin d'études, etc.) ou parce qu'ils estiment que, au regard de leurs activités passées, ils ne peuvent pas renoncer à s'engager. La trajectoire biographique est donc intimement liée à ce qui est perçu comme un levier d'engagement. En effet, la cohérence des choix individuels que les militants rencontrés mettent en avant, n'a de sens que si ces choix sont replacés dans l'ensemble des possibles considérés à un moment donné. L'idée n'est pas ici d'expliquer la cohérence du comportement individuel³, mais plutôt de comprendre à quoi correspond la recherche de cohérence que traduisent les discours des militants rencontrés. Elle est mise en avant en situation d'entretien de manière à (re)créer un lien entre le récit des diverses activités auxquelles a participé un individu. Rechercher la cohérence de ces actions permet d'affirmer un objectif unique auquel elles contribueraient toutes. Cependant, le sentiment de cohérence n'est pas nécessairement recherché au moment où l'on choisit d'adhérer à telle ou telle action. Souvent, le lien entre les divers choix individuels est reconstruit *a posteriori* :

« C'est arrivé à un moment où j'ai eu mes premiers enfants, ça a sûrement beaucoup compté, je naviguais entre le plaisir d'être en contact avec cette nature, le plaisir que pourraient y trouver mes enfants et l'inquiétude de voir tout ça disparaître. Je pense que ça a dû jouer, mais ça ne s'est jamais dit, c'était totalement inconscient à cette époque, c'est après-coup que je me suis dit que ça a dû influencer. »⁴

La recherche de cohérence permet ici de justifier des choix et des activités passés pouvant, en apparence, se contredire. Elle est alors un moyen de reconstruire un sens commun dans

¹ *Idem.*

² Cette idée s'oppose à une conception utilitariste de l'engagement. Bien qu'il existe certainement des rétributions personnelles dans l'engagement pour la PNE, celles-ci ne semblent pas recherchées par les militants. Pour une critique de l'analyse de l'engagement à partir des rétributions que peuvent en tirer les militants, voir F. Passy, *L'action altruiste*, Droz, Genève, 1998.

³ Pour une explication des comportements cohérents à travers le concept d'engagement, voir H. S. Becker, « Sur le concept d'engagement », *Sociologies* [En ligne], mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 28 août 2014.

⁴ Entretien E5

l'énonciation de souvenirs hétérogènes. Mais le biais de l'exercice de mémoire reste très prégnant car les souvenirs racontés ne sont articulés de telle manière qu'à cette occasion¹. Une autre manière de considérer la cohérence du comportement individuel consiste à revenir sur le contexte d'action où ont été menées les actions militantes. En effet, le champ de la PNE au cours des années 1960-1970 était encore considéré avec peu de crédibilité². Les militants ont donc sûrement – et conformément à ce qu'ils relatent – cherché à donner un sens commun à leurs actions au moment où ils les ont menées, afin d'en accroître la pertinence :

« [...] il y a des gens qui disent beaucoup et puis qui font pas grand chose, mais moi j'essayais d'être cohérent avec ce que je faisais sur l'exploitation [agricole], et une exploitation qui marche, parce qu'il faut être crédible. »³

La cohérence du comportement est considérée comme une manière d'affirmer un engagement total pour la *cause* puisque celle-ci peut se retrouver dans les multiples choix individuels. La *cause* acquiert ainsi une plus grande crédibilité. La cohérence de l'engagement est donc, à la fois une recherche dans l'action à des fins particulières et une construction *a posteriori* permettant de donner à l'engagement un sens pertinent dans la trajectoire biographique. L'engagement apparaît alors comme une action pérenne et dont le sens peut être travaillé tout au long d'une carrière militante.

3) « Être militant » pour la protection de la nature et de l'environnement

En portant attention aux capacités de signification et d'interprétation des acteurs, on ne cherche pas à expliquer l'engagement par les seules contraintes structurelles qui s'imposent à eux, ni par leur capacité à mesurer l'utilité de leurs choix. Le sens que les individus accordent à leur engagement n'est cependant pas donné de manière définitive, il est étroitement dépendant du travail de signification qu'ils opèrent tout au long de leur parcours⁴. Nous avons pu voir que ce sens évolue, il est construit en fonction des activités passées et du contexte dans lequel il s'exprime. Ce sens participe alors de la définition que chacun donne de sa manière de militer et,

¹ Nous pouvons souligner que certains militants interrogés se sont déjà livrés à l'exercice de mémoire de leur expérience militante pour la PNE, ils ont écrit leur biographie, ont proposé leur analyse de certains événements ou ont partagé leurs souvenirs oralement pour leurs proches. Ceux-là ne semblent pas être en « recherche de cohérence » car leur discours est déjà structuré de manière à ce que les événements racontés suivent un enchaînement logique, ils sont donc déjà considérés comme « cohérents » par ceux qui les énoncent.

² Les « petites fleurs » et les « petits oiseaux » ne semblaient n'intéresser que les militants engagés activement dans la PNE.

³ Entretien E12

⁴ E. Agrikoliansky parle d'un « travail continu d'interprétation du passé et de réajustement à la situation présente ». E. Agrikoliansky, 2001, *op. cit.*

partant, de son identité militante. À l'aide du concept de « carrière militante¹ », nous pourrions saisir ce qui permet aux individus de construire leur « identité publique » tout au long de leur parcours. La « carrière » permet de penser le militantisme comme un processus, qu'il convient de traduire à partir des catégories par lesquelles les militants se définissent et pensent leurs pratiques et leur positionnement dans le « monde social »².

L'engagement, malgré les multiples formes qu'il peut prendre chez un même individu, est présenté, dans les discours recueillis, comme un mécanisme au sein duquel les militants évoluent, mais dont ils ne sortent pas. Nous pouvons effectivement rappeler que les militants rencontrés se définissent toujours comme étant engagés dans la PNE. Il existe certainement des formes de désengagement total pour une cause, mais il ne m'a pas été donné l'occasion de m'y pencher. De plus, les militants qui ont accepté de participer à cette recherche se reconnaissent nécessairement en tant que tels. Certains ne participent cependant plus aux actions des collectifs au sein desquels ils se sont mobilisés. Mais le « recul » qu'ils disent avoir pris avec le militantisme ne constitue pas ici une forme de désengagement. En effet, seules des contraintes extérieures à leur volonté, l'âge ou l'épuisement, sont tenues pour cause de la distance que certains disent avoir pris avec l'action militante. Ils ne considèrent donc pas s'être « désengagés » puisqu'ils sont toujours sensibles et attentifs aux problématiques soulevées au sein du champ de la PNE. De ce point de vue, les transformations des formes ou du sens de l'engagement observées ne nous autorisent pas à parler de mécanismes de désengagement.

Le sentiment d'un impossible désengagement rejoint les difficultés à « prendre de la distance » dont les militants rencontrés font part, à l'image de cet homme qui confie n'avoir « jamais eu l'impression que les choses pouvaient être différentes »³. Tous affirment en effet avoir été « pris » par l'engagement pour la PNE. Leur présence au sein de collectifs militants n'a certes pas été constante, mais le sentiment d'être militant a perduré. Certains ont précisé ne plus militer « activement », ce qui marque une opposition entre un militantisme « passif », qui s'apparente au sentiment d'engagement pour une cause, et un militantisme « en action » faisant référence à la dimension collective et activiste de l'engagement. Mais cette distinction doit être nuancée. Elle existe dans le discours des individus interrogés, car la situation d'entretien les incitait à se définir en tant que militants. Distinguer un militantisme « actif » d'un militantisme « passif » leur permettait de marquer une différence dans l'intensité de leur engagement, tout en

¹ Hérité de l'École de Chicago, et plus spécifiquement des travaux d'Howard Becker, le concept de « carrière » permet de comprendre comment un individu se stabilise dans « une ligne d'action militante », F. Sawicki et J. Siméant, 2009, *op. cit.*, p.8

² J.-C. Kaufmann, 1996, *op. cit.*

³ Entretien E5

conservant leur identité militante. D'autre part, nombreux sont ceux qui continuent à participer à certaines activités des collectifs au sein desquels ils se sont mobilisés, se proposant occasionnellement pour écrire des articles sur la PNE ou mener des actions de sensibilisation (conférences, sorties découverte, etc.). Souvent, ils se disent prêts à se réinvestir auprès du collectif si leurs compétences et connaissances sont sollicitées. C'est le cas des nombreux militants ayant assumé des responsabilités associatives et qui, malgré leur lassitude à cette tâche, ne les ont pas abandonnées. Sans pour autant s'estimer indispensables, ils considèrent ne pas pouvoir quitter leur fonction au sein de la structure militante et expliquent leur conduite par le « devoir d'agir pour la PNE ». Le sentiment de responsabilité envers la cause défendue, mais également envers les autres militants, rend alors difficile la « retraite militante ».

La responsabilité que se donnent les militants est ici une manière, pour eux, de donner un sens à la continuité de leur engagement. Mais ce processus d'identification individuel ne peut être compris sans être articulé aux catégories agissant dans un espace social donné. En effet, la prégnance des « cadres sociaux de l'identification » est autant productrice de sens que l'interprétation subjective qu'en font les acteurs¹. Dans cette perspective, maintenir un contact avec un collectif militant peut apparaître comme une manière de ne pas perdre son identité militante :

« Militer [...], c'est aussi s'engager à travers et sous le regard d'autrui ; regard qui permet à certains de consolider cette partie d'eux-mêmes qui est l'image du « militant dans l'âme ». »²

Le rapport au collectif agit ici de manière déterminante dans l'identité publique que se construit un militant. En effet, un groupe construit lui-aussi son identité, que l'on peut qualifier d'identité collective. Celle-ci est d'une part, façonnée par la diversité des engagements qui la composent et d'autre part, redéfinie en permanence par les membres du groupe et les orientations données aux actions de manière stratégique. L'identité du collectif est définie en fonction des objectifs politiques qu'il se donne, mais également des oppositions et succès qu'il rencontre³. Ainsi, l'identité collective doit être replacée dans la dynamique de développement du groupe afin de comprendre la manière dont il construit sa spécificité⁴. Dans le cas de structures comme la FRAPNA, l'argumentaire scientifique a permis de satisfaire un certain nombre de revendications

¹ Le terme de « cadres sociaux de l'identification » est proposé par J.-C. Kaufmann, et repris par C. Dubar dans son analyse des théories de l'identité. C. Dubar, 1998, *op. cit.*

² E. Agrikolianski, 2001, *op. cit.*, p.41

³ M. Voegtli, « Politique de l'identité et variations identitaires dans deux associations homosexuelles helvétiques », 8^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique, 14-16 septembre 2005, Lyon [en ligne], consulté le 13/02/2014, URL <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/voegtli.pdf>

⁴ F. Sawicki, « Les temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003.

des militants ; ainsi, on comprend que l'identité naturaliste que partagent ses membres agit comme élément structurant de l'identité du collectif. L'identité collective agit de manière à renforcer le l'adhésion des membres aux activités de la structure, et facilite par-là la pérennité de l'action militante. Elle est notamment entretenue par la convivialité et les relations amicales au sein des groupes. Celles-ci viennent renforcer le sentiment d'appartenance au collectif, puisqu'il est avant tout un espace d'aisance sociale. La présence de figures emblématiques facilite aussi l'identification au groupe. Nous pouvons, par exemple, remarquer les nombreuses allusions faites à Philippe Lebreton ou à Théodore Monod. Ces hommes, dont la notoriété en fait des « personnages publics », agissent en tant qu'autrui significatifs pour la définition d'une identité respectivement « naturaliste » ou « écologiste ». En s'identifiant à eux, les militants se positionnent symboliquement par rapport aux autres acteurs agissant dans l'espace social¹.

La fréquence avec laquelle les membres d'un même collectif se réunissent est également un aspect permettant de renforcer l'identification au groupe. En effet, l'engouement qu'ont connu certaines structures les a conduit à intensifier le nombre de réunions, allant de quelques-unes par mois à plusieurs par semaine. De plus, ces rassemblements étaient pour la plupart publics et permettaient ainsi à tous les membres d'une même structure de se retrouver autour d'une cause commune. Les collectifs constitués autour d'une problématique particulière ont aussi connu une telle dynamique. Bien que circonscrits dans le temps, ils étaient généralement l'occasion de rencontres et d'échanges que les militants interrogés disent avoir recherchés. Le temps important accordé au militantisme (en « quantité » à un moment donné ou régulier pour des actions menées sur le long terme), intervient donc nécessairement dans la manière dont un individu caractérise son parcours.

L'identification au groupe peut ici être renforcée par la faible distinction entre carrière militante et carrière professionnelle, que l'activité de certaines structures favorise. En effet, plusieurs militants ont confié réaliser un véritable « travail » à travers les actions réalisées. La rigueur des observations naturalistes au sein de structures telles que la FRAPNA ou la technicité des dossiers pour s'opposer à divers projets d'aménagement, permet à certains individus de se construire une nouvelle identité professionnelle². La plupart d'entre eux n'ont pas eu l'occasion d'obtenir un statut professionnel au sein des structures militantes, mais la régularité avec laquelle ils se sont investis leur a permis de considérer leur activité professionnelle comme un simple « gagne-pain » et de développer leurs compétences en dehors de celle-ci. Ainsi, ils se sont construit une identité professionnelle dépassant leur position sociale ou les rapprochant de leurs aspirations.

¹ D. Cefaï, 2007, *op. cit.*

² S. Ollitrault, 2001, *op. cit.*

L'identification au groupe à un moment donné ne doit cependant pas s'entendre comme une définition définitive de l'identité. En effet, l'identité publique d'un individu ne s'apparente pas à l'identité collective. Si cette dernière est structurante pour l'identité individuelle, elle est aussi réappropriée par les militants en fonction de leurs multiples engagements et affinités personnels. Tout au long de leur carrière, les individus sont amenés à se positionner individuellement face aux orientations des groupes au sein desquels ils s'investissent. L'adhésion aux actions collectives ou, au contraire, le refus d'y participer, sont autant de manières de redéfinir une identité publique, soit une image que l'individu souhaite renvoyer de lui-même et qui corresponde à la manière dont il perçoit son positionnement dans la société. En effet, un militant « naturaliste » peut se définir en tant que tel si l'action à laquelle il participe valorise ses compétences scientifiques ; mais ce même militant peut se définir plus largement comme « protecteur de la nature » s'il participe à des actions où cette compétence n'est pas pertinente. De la même manière, si une association naturaliste refuse de participer à une action anti-nucléaire, un militant de cette structure peut participer à cette action, mais ne valorisera pas son identité naturaliste lorsqu'il s'y investit. Les conflits, les négociations ou les compromis avec le collectif apparaissent alors comme des moments propices à la redéfinition d'une identité publique.

Nous savons que, dans le cadre de cette recherche, le champ de la PNE apparaît comme un espace de faible mobilisation et traversé par de multiples logiques d'action, parfois concurrentes, voire contradictoires. Les militants interrogés véhiculent donc, dans ce contexte, une image d'eux-mêmes qu'ils estiment pertinente pour la restructuration du champ de la PNE. S'ils refusent d'être considérés comme des « bénévoles » des associations où ils militent, c'est en partie parce que, selon leurs représentations, les « bénévoles » apparaissent comme des individus prêts à participer à une action militante, mais dont l'engagement n'est reconnu qu'à un moment et pour une activité donnée. De plus, les « bénévoles » sont souvent considérés comme de la « main d'œuvre associative », car les activités qu'ils sont amenés à réaliser comportent rarement une visée politique. Ainsi, la définition de l'individu en tant que « militant » permet de marquer une distinction entre diverses manières de s'investir pour la défense d'une cause. Ici, c'est un engagement explicitement politique et continu, malgré les différences d'intensité qui le parcourent ou les orientations qu'il peut prendre, qui est valorisé. Par ailleurs, les représentations liées à l'imaginaire partagé sur les années 1970 ne coïncident pas nécessairement avec le vécu des individus qui se sont mobilisés durant cette décennie. La manière dont ces derniers se définissent aujourd'hui répond alors à cet imaginaire, souvent de manière à le rendre plus « acceptable » en valorisant l'expertise et le sérieux avec lesquels ils ont agi. Cette représentation

du militant « sérieux », s'adonnant à un véritable travail lorsqu'il s'oppose à un projet d'aménagement considéré comme nuisible pour l'environnement, peut sembler contradictoire avec l'accent mis sur la simplicité et la convivialité de l'engagement. Pourtant, ces différents aspects du militantisme cohabitent dans le discours de plusieurs personnes interrogées. Considérer que l'identité militante est mise en scène en situation d'entretien ne revient pas à remettre en cause la sincérité de l'interlocuteur¹. Le souvenir des actions réalisées est certes actualisé, mais les catégories langagières employées par les militants interrogés ne peuvent être purement artificielles. En effet, la longueur des entretiens, le discours critique parfois proposé pour approfondir le dialogue et les échanges écrits avec certains militants, permettent d'affirmer que les informations recueillies ont un certain ancrage dans la manière dont les personnes rencontrées se perçoivent. Il est vrai que plusieurs d'entre elles ont eu l'habitude de produire un discours acceptable sur leur engagement et ont donc travaillé à la cohérence de ce discours. De cette manière, les militants intègrent et s'approprient les catégories permettant de produire une identité publique signifiante. Les « cadres sociaux de l'identification » sont donc à leur tour soumis à l'interprétation subjective des acteurs. Ainsi, la situation d'entretien et ses finalités supposées permettent à l'enquêté de produire une nouvelle identité publique. Mais cette situation l'exhorte également à s'interroger sur sa propre perception, aussi intime soit-elle, de son identité militante. L'individu est alors amené à redéfinir une identité militante pertinente pour l'orientation qu'il souhaite que prenne l'engagement pour la PNE.

¹ Voir à ce titre J.-C. Kaufmann, 1996, *op. cit.*

Conclusion

La commande qui a conditionné cette recherche portait sur le recueil de souvenirs individuels pour constituer une *mémoire* de l'engagement pour la PNE. Au-delà des informations inédites que pouvaient apporter les militants, c'est un enjeu politique que portait cette commande. En effet, pourquoi chercher à recueillir ces souvenirs si ce n'est pour leur donner une importance au sein du champ de la PNE aujourd'hui ? Si l'objectif était d'apporter des éclaircissements sur l'histoire de la PNE, pourquoi s'intéresser à des individus dans leur singularité ? Dans une posture de sociologie appliquée, mes interlocuteurs ne pouvaient apparaître comme de simples informateurs ; ils sont porteurs de diverses représentations de la PNE qu'il convenait de rapporter aux actions qu'ils ont réalisées, pour ensuite les confronter à la réalité qu'ils perçoivent des engagements actuels pour la PNE. En invitant ces militants à participer à cette recherche, je leur proposais de s'interroger sur la pertinence de travailler ensemble à une mémoire collective de leurs actions passées. Quelle image veulent-ils véhiculer d'eux-mêmes ? Que veulent-ils transmettre aux générations actuelles souhaitant militer pour la PNE ? Quels souvenirs sont susceptibles de trouver une résonance auprès de ces dernières ? Comment se positionnent-ils, aujourd'hui, dans le champ de la PNE ? Les militants qui ont répondu favorablement pour participer à cette recherche reconnaissent les tensions qui existent au sein des structures de PNE, entre différentes conceptions de l'action militante. Souvent, ils perçoivent un « décalage » entre leur manière de s'engager et celle des plus jeunes ; ils déplorent le manque d'investissement, en terme de temps, des nouvelles générations de militants, ainsi que l'absence d'engagements passionnés. Mais ils reconnaissent également ne plus savoirs quelle position adopter. Nombreux sont ceux qui se disent prêts à mener une réflexion sur leurs propres manières d'agir, tout en refusant d'être « simplement » bénévoles ou de se conformer à la position marginale qui leur est souvent assignée (les « vieux réactionnaires, jamais satisfaits »). Il semble donc qu'une rupture existe déjà, *a minima* dans les ressentis individuels, entre différentes générations agissant dans un but apparemment commun.

L'immersion prolongée au sein de la structure commanditaire de cette recherche, m'a permis de comprendre les problématiques auxquelles je pouvais, par mon travail, contribuer à répondre. L'objectif principal du commanditaire est d'agir comme un espace de mise en commun des diverses manières d'agir en faveur de la PNE. Mais l'importante technicisation des associations de PNE, ainsi que la concurrence non-négligeable qu'elles se livrent, ramènent souvent cet objectif à un idéal inatteignable. La création d'un recueil de mémoire apparaît alors comme un outil supplémentaire pour tendre vers cet objectif. En effet, le recueil de mémoire peut

être symboliquement érigé comme un dénominateur commun aux associations adhérentes de la MRE, qui pourraient s'y référer pour penser et ajuster leur positionnement dans le champ de la PNE. L'intervention d'un tiers, la Boutique des Sciences puis la stagiaire, permet au commanditaire de s'affranchir d'une possible hiérarchisation des engagements et, partant, de la valorisation de quelques actions au détriment de l'activité de certaines associations. Des formes d'engagement sont effectivement mises en valeur, mais elles doivent être comprises dans leurs évolutions, en prêtant une attention égale au contexte dans lequel elles ont eu cours et celui qui permet leur présentation. Tel a été le positionnement sociologique adopté ; analysant la dialectique entre les événements qui ont marqué les collectifs de PNE au cours des années 1960-1970 et la manière dont s'en sont saisi les individus rencontrés, mais aussi la perception qu'ont ces derniers du contexte actuel et leur positionnement en son sein. La construction d'une mémoire collective de la PNE, pour conserver son caractère pragmatique, était donc une entreprise complexe. La place de l'individu ne devait pas être négligée au profit d'une *mémoire* surplombante, qui aurait alors noyé la singularité des récits dans un ensemble de souvenirs dénué du sens que les acteurs leur accordent. Mais, afin de ne pas tomber dans un particularisme qui n'aurait de pertinence que pour les acteurs concernés, il importait d'amener ces derniers à prendre conscience du rôle que pouvaient jouer leurs récits. Les biais d'un tel exercice ont été identifiés, mais n'ont pas toujours pu être évincés, malgré l'attitude compréhensive adoptée et la confiance établie avec mes interlocuteurs ; en ce sens, ce travail ne peut être que le point de départ d'une dynamique locale de reconstruction du champ de la PNE.

En montrant la diversité des profils des militants rencontrés, j'espère avoir contribué à lever les *a priori* qui ne retiennent que l'image simplificatrice du « retour à la terre » et des « barbus-chevelus » pour qualifier les militants de la PNE au cours des années 1970, et qui conduisent à des positionnements distinctifs parfois maladroits. La diversité des profils interroge également les qualités qui sont aujourd'hui valorisées dans l'engagement pour la PNE. Car, si mes interlocuteurs se définissent pour la plupart comme des « amateurs », l'engagement pour la PNE peut, aujourd'hui, se heurter à la complexification des enjeux environnementaux et à la professionnalisation des acteurs de ce champ. La PNE apparaît, en effet, comme un domaine nécessitant un certain nombre de connaissances, voire de compétences particulières, pour s'y investir. Mais cette représentation, pour ne pas être rédhibitoire, doit être attentive à la manière dont se positionnent les acteurs de la PNE les uns par rapport aux autres. L'engagement collectif au sein d'associations au cours de la période à laquelle nous nous sommes intéressés, se faisait par de multiples manières, souvent facilitées par l'absence de formalisation du secteur. Aujourd'hui, les jeux entre acteurs de la PNE se sont structurés, mais cela ne revient pas à dire que nous sommes parvenus à élaborer un système définitif de PNE ; nous pouvons donc

imaginer de nouvelles formes de distribution des rôles dans la PNE, qui permettraient une meilleure adaptation aux réalités de l'engagement actuel. D'autre part, la perception d'un environnement global, dépassant largement l'espace d'intervention que peut concevoir un individu, n'exclue pas la pertinence des actions les plus localisées dans la participation à la PNE. Révéler les processus par lesquels l'engagement pour la PNE « construit » des territoires d'intervention pertinents, peut permettre d'interroger notre perception des possibles ; il est donc envisageable que de nouveaux territoires d'appartenance émergent, à l'image des individus qui se considèrent aujourd'hui comme des « citoyens du monde ».

La diversité des engagements pour la PNE a contribué à complexifier la définition de la cause défendue. En interrogeant la manière dont elle est travaillée par les événements et les individus qui l'animent, nous avons pu voir que plusieurs manières de l'envisager peuvent s'articuler. L'enjeu est ici d'identifier des problématiques qui puissent acquérir un sens commun, tout en valorisant diverses manières de les résoudre. Car, si des revendications sont pertinentes à l'échelle nationale, elles peuvent rencontrer de nombreuses oppositions si elles sont transposées aux problématiques les plus localisées. Les oppositions que rencontrent certains producteurs d'énergie éolienne sont, à ce titre, exemplaires : au niveau national, la construction d'éoliennes permet de produire de l'énergie sans épuiser les ressources naturelles et est donc valorisée par les défenseurs de l'environnement ; mais l'installation d'importants parcs éoliens dans plusieurs régions rurales est perçue, par les défenseurs de l'environnement locaux, à travers les destructions des espaces naturels qu'elle engendre. L'objectif des militants, qu'ils se déclarent favorables ou non à la construction de parcs éoliens, est ici de parvenir à un système de production énergétique qui n'altère pas l'environnement, mais les moyens pour y parvenir divergent ; il est donc possible de mener une réflexion globale sur une cause commune, ici la « transition énergétique », tout en adaptant ses modalités pratiques aux réalités locales. Nous rejoignons ici la question de la cohérence de l'engagement ; un individu qui participe à la défense d'une même cause par des moyens d'action divergents, voire contradictoires, peut s'interroger sur la logique qui guide ses actions. Le sentiment de cohérence que mettent en avant les militants interrogés peut cependant s'entendre dans sa construction *a posteriori*. La question de la cohérence se pose lorsqu'un individu s'interroge sur sa légitimité à participer à certaines actions, et est une manière de donner un sens à la multiplicité de ses engagements. De ce point de vue, le sens qu'accorde un militant à son engagement dépend du positionnement qu'il adopte à un moment et face à une problématique donnée ; le travail de signification ainsi mené évolue avec la perception qu'a un individu de lui-même, mais ne remet pas en question sa participation même à l'action. Ces ajustements du sens de l'engagement ont pu être appréhendés en replaçant les discours des militants dans la trajectoire individuelle de chacun. L'étude des carrières militantes a

montré la fluctuation des identités publiques, travaillées à la fois par le contexte d'action, les catégories socialement valables à un moment donné, la manière dont l'individu s'en est saisi et l'image qu'il souhaite renvoyer au moment où il relate les faits. Ainsi, les militants qui se considéraient comme des « écologistes » au cours des années 1960, se définiront par d'autres catégories s'ils sont en désaccord avec les actions menées par Les Verts, aujourd'hui considérés comme la figure publique des « écologistes ». Par ailleurs, si les individus interrogés se définissent en tant que « militants », c'est une manière d'affirmer une certaine conception de l'engagement pour la PNE, en opposition avec les figures des « travailleurs de la nature » ou des « bénévoles ». Le contexte de cette recherche, ses objectifs et le positionnement des militants par rapport à celui-ci, interviennent nécessairement dans la manière dont mes interlocuteurs se sont exprimés ; à travers la situation d'entretien, ils ont été amenés à redéfinir leur identité publique et, partant, à réajuster leur positionnement dans l'espace des engagements pour la PNE.

Cette recherche approfondira la mise en travail des identités militantes en proposant un espace de redéfinition du sens de l'engagement pour la PNE. En partenariat avec l'association Anciel¹, nous organiserons une série d'ateliers d'échanges entre plusieurs générations de militants ; la rencontre d'acteurs hétérogènes, la confrontation de leurs représentations et l'identification de ressources mobilisables, ont pour objectif de réajuster les « cadres » de l'engagement pour la PNE. Le sociologue prend ici le rôle de « porte-parole » que décrit Michel Callon :

« S'établir en porte-parole, et c'est là l'intérêt de la notion, c'est s'engager dans une opération de performance de la réalité. Le chercheur représente (dans tous les sens du mot) l'entité au nom de laquelle il parle, et, à travers le dispositif expérimental qui permet cette représentation, il intervient dans la constitution, dans la mobilisation de cette entité. »²

Par le partage de cette recherche avec les militants interrogés et des individus s'interrogeant sur l'engagement pour la PNE, le sociologue n'est plus le seul dépositaire de la *mémoire* de la PNE. En effet, ce travail n'a pas vocation à produire des explications sur l'engagement des militants, mais plutôt, dans une perspective de sociologie appliquée, à permettre aux acteurs de :

« construire leurs identités et les négocier avec d'autres acteurs, inventer de nouvelles formes d'organisation, s'interroger sur les conséquences attendues ou non de leurs actions [...]. [Le sociologue] participe avec ses propres outils à l'entreprise réflexive, et c'est précisément cette participation qui lui permet à la fois de produire des connaissances et de contribuer à la

¹ « Anciel est une association indépendante engagée en faveur d'une citoyenneté active pour une société écologique et solidaire. Elle organise et anime des activités participatives afin de permettre aux citoyens d'imaginer ensemble des solutions, de les discuter, de les approfondir afin qu'elles deviennent réalité ! », <http://www.anciel.info/>

² M. Callon, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n°41, 1999, p.66

performance continue du social. »³

C'est en ce sens que la contribution de la sociologie à la construction d'un recueil de mémoire initie la construction d'un espace de mise en travail, partagé autour de l'engagement pour la PNE.



i5 – Région de Creys-Malville, 1977

³ M. Callon, 1999, *op. cit.*, pp.71-72

Bibliographie

- AGOSTINI Frédérique, CHIBRET René-Pierre, MARESCA Bruno, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement : état de la question et monographies. Tomes 1 à 3*, CREDOC, décembre 1995, 121p.
- AGRİKOLIANSKY Éric, « Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droites de l'homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, pp.27-46
- BECKER Howard S., « Sur le concept d'engagement », *Sociologies* [En ligne], mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 28 août 2014, URL : <http://sociologies.revues.org/642>
- CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007, 727p.
- CHARLES Lionel et KALAORA Bernard, « Sociologie et environnement en France. L'environnement introuvable ? », *Écologie et politique*, n°27, 2003, pp.31-57
- CHARVOLIN Florian,
 - *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte, Paris, 2003, 132p.
 - « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XX^{ème} siècle », *Responsabilité et environnement*, n°46, avril 2007, pp.7-16
 - « L'affaire de la Vanoise et son analyste. Le document, le bouquetin et le parc national », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°113, 2012, pp.82-93
- Collectif d'enquête, *Aujourd'hui Malville, demain la France. Livre noir*, La pensée sauvage, 1978, 248p.
- Comité d'histoire du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « Les 40 ans du ministère de l'Environnement. Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », *Pour mémoire*, n°hors-série, printemps 2013, 128p.
- COSSON Arnaud, GRANJOU Céline, MAUZ Isabelle, « Les travailleurs de la nature : une professionnalisation en tension », *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27/12/2010, consulté le 14/04/2014, URL <http://sociologies.revues.org/3296>
- CROUTTE Patricia, DELPAL Franck, HATCHUEL Georges, *Les membres d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement : singularités et ressemblances avec les militants politiques et syndicaux*, CREDOC, Cahier de recherche n°218, novembre 2005, 123p.
- DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés Contemporaines*, n°29, 1998, pp.73-85

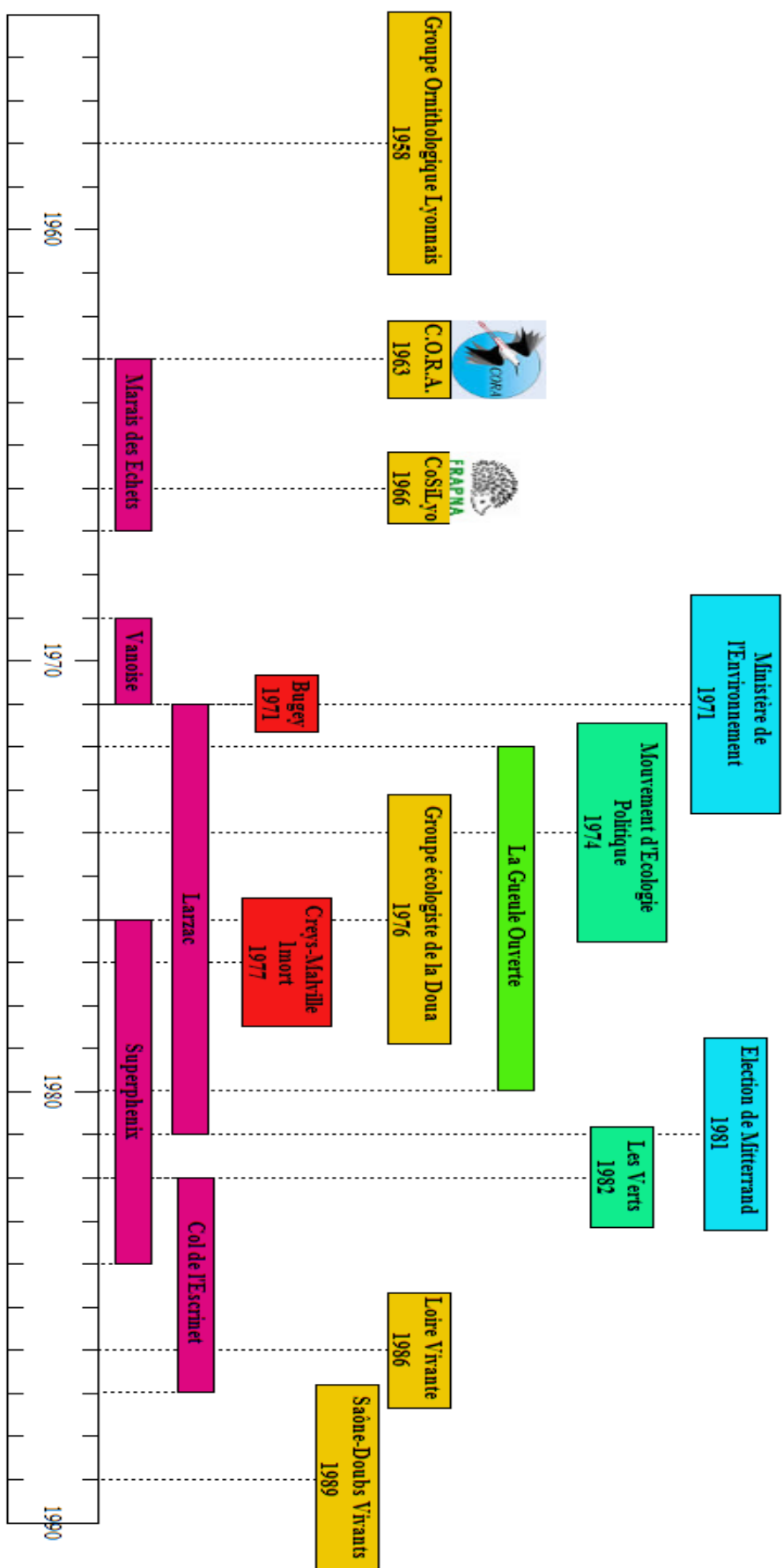
- FILLIEULE Olivier, « PS : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de Science Politique*, 51 (1-2), 2001, pp.199-215
- FRANK Robert, « La mémoire et l'histoire », *Cahier de l'IHTP*, n°21, 1992, [en ligne], consulté le 27/06/2014, URL <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle233&lang=fr.html>
- FREOUR Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offres d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisation contemporains », 8^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique, 14-16 septembre 2005, Lyon [en ligne], consulté le 13/02/2014, URL <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/freour.pdf>
- FRIOUX Stéphane, LEMIRE Vincent, « Pour une histoire politique de l'environnement au 20^{ème} siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°113, 2012, pp.3-12
- GOBILLE Boris, « Le travail de signification en conjoncture de crise politique à partir du cas des mobilisations d'écrivains en mai 68 (version provisoire) », 8^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique, 14-16 septembre 2005, Lyon [en ligne], consulté le 13/02/2014, URL <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/gobille.pdf>
- INGOLD Alice, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 66 (1), 2011, pp.11-29
- ION Jacques, FRANGUIADAKIS Spyros, VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005, 138p.
- ION Jacques et PERONI Michel (coord.), *Engagement public et exposition de la personne*, Actes du colloque du CRESAL, 3-5 octobre 1995, Édition de l'Aube, Saint-Étienne, 1997, 270p.
- ION Jacques, *La fin des militants*, Ed. De l'Atelier, Paris, 1997, 124p.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996, 128p.
- LE DMEZET Maurice et MARESCA Bruno, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 239p.
- LAVABRE Marie-Claire, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, n°5, 2007, pp.139-147
- MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°64, oct.-déc. 1999, pp.53-65
- MICOUD André,
 - « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, n°15, juin 2007, pp.121-134
 - « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », *Sciences Humaines*, hors-série n°49, juillet-août 2005, pp.54-59

- NEVEU Catherine, « Deux formes de territorialisation de l'engagement dans l'espace urbain », in Bertheleu H. et Bourdarias F. (dir.), *Les constructions locales du politique*, Presses universitaires François-Rabelais, Perspectives, 2008, pp.69-82
- OLLITRAULT Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, pp.105-130
- PASSY Florence, *L'action altruiste*, Droz, Genève, 1998, 270p.
- PESSIS Céline, TOPCU Sezin, BONNEUIL Christophe (sous la dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans le France d'après-guerre*, La Découverte, Paris, 2013, 309p.
- PROUTEAU Lionel, *Bénévolat. Enquête sur la vie associative en 2010*, enquête BVA-DRESS pour les ministères chargés des affaires sociales et de la santé [en ligne], consulté le 29/06/2014, URL http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolat_enquete2011.pdf
- REYNAUD Emmanuelle, « Le militantisme moral », in Mendras H., *La sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980, pp.271-286
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, 675p.
- SAWICKI Frédérique, « Les temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003, pp.123-146
- SAWICKI Frédérique et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, Paris, 2009, 29p.
- VILLALBA Bruno, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997, pp.85-97
- VOEGTLI Michaël, « Politique de l'identité et variations identitaires dans deux associations homosexuelles helvétiques », 8^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique, 14-16 septembre 2005, Lyon [en ligne], consulté le 13/02/2014, URL <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/voegtli.pdf>
- VRIGON Alexis,
 - « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, pp.115-125
 - « L'été sera chaud. Les rassemblements militants dans les années soixante-dix », <http://www.laviedesidees.fr/L-ete-sera-chaud.html>, publié le 20/07/2011, consulté le 18/06/2014

ANNEXES

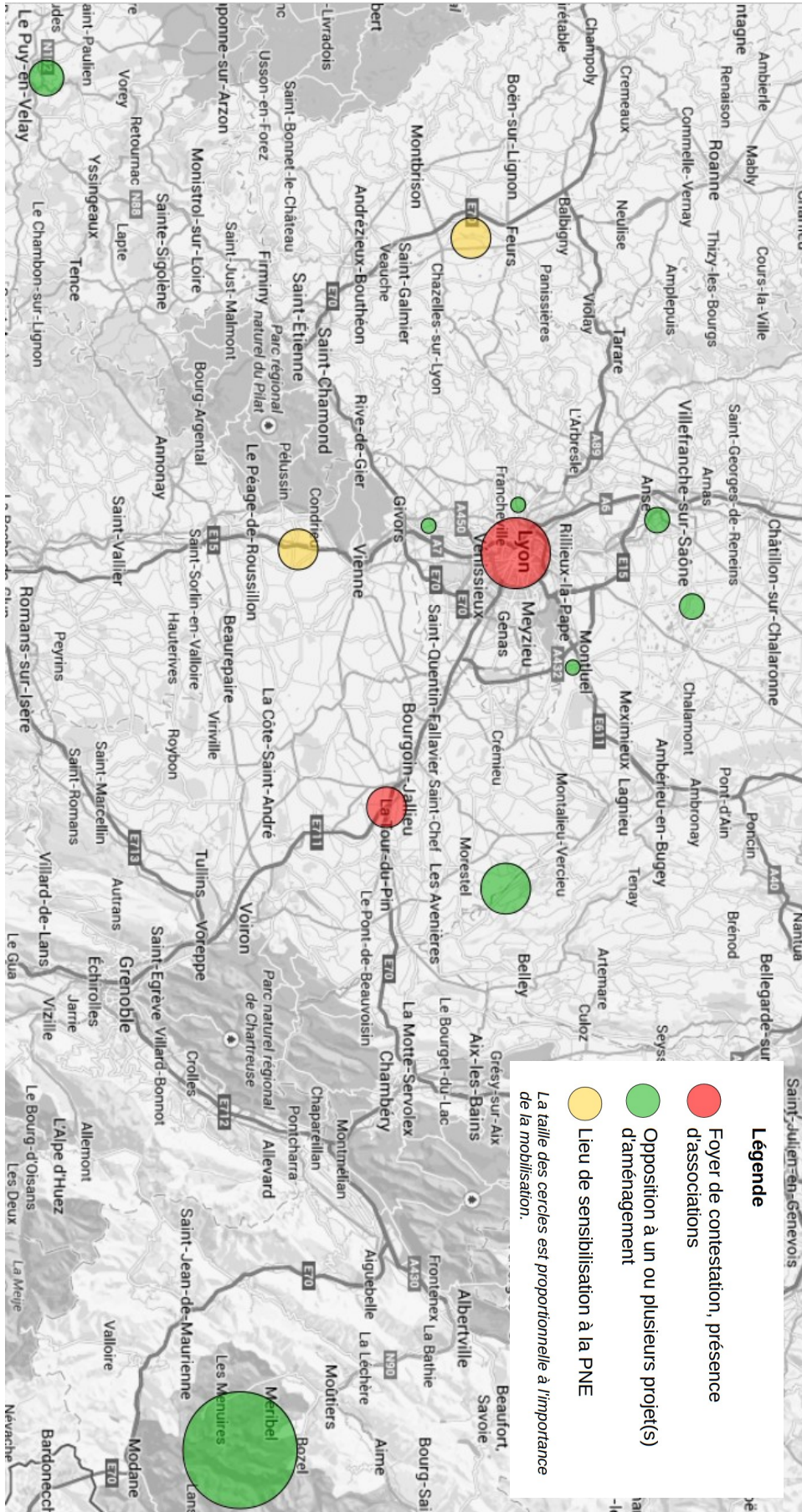
ANNEXE 1

Dates-clé



ANNEXE 2

Les « foyers » militants locaux



ANNEXE 3

Guide d'entretien

- **Présentation projet MRE**

- **Présentation enquêté :**

- nom et prénoms dans l'ordre de l'état civil (préciser le prénom usuel si différent du premier)
- pseudonymes éventuels
- date de naissance (jour, mois, année)
- lieu de naissance (commune, ville, département ou pays étrangers)
- situation familiale
- nombre d'enfants
- formations suivies
- diplômes obtenus
- année de l'entrée dans la vie active
- professions exercées (nature, employeurs, lieu et périodes)

- **Qu'est-ce qui a suscité votre intérêt pour la défense de l'environnement/du cadre de vie ?**

- **De quelles manières vous êtes-vous impliqué(e) dans la PNE ?**

- appartenance politique éventuelle (si oui, préciser laquelle)
- fonctions électives éventuelles (conseiller municipal, maire, etc., avec dates)
- appartenance syndicale éventuelle (si oui, préciser laquelle)
- fonctions/responsabilités syndicales éventuelles (avec dates)
- fonctions/responsabilités associatives éventuelles (avec dates)

- **Comment s'articule votre activité militante avec votre activité professionnelle ?**

- **Dans quelle mesure votre engagement vous a-t-il orienté dans vos choix de vie ?**

- **Quel(s) élément(s) ont pu, selon, vous, vous influencer dans votre façon de vous engager ?**

- **Quels liens entretenez-vous avec d'autres « types » de militance (politique, scientifique...)?**

- **Quels ont été les éléments les plus marquants dans votre parcours militant (périodes, lieux, événements, rencontres...)?**

- **Avez-vous le sentiment d'un engagement continu ou discontinu ?**

- **De manière générale, quel sentiment avez-vous de votre rôle dans la PNE ?**

- **Informations complémentaires :**

- Informations sur les parents

- nom et prénom du père et de la mère
- profession du père
- profession de la mère
- militantisme éventuel des parents (politique, syndical, associatif)
- influences revendiquées (parents, grands-parents, autres)

- Informations sur le conjoint

- situation professionnelle
- militantisme éventuel

Vie religieuse ou spirituelle (dans la mesure où la vie religieuse ou spirituelle a pu avoir une influence dans l'approche des questions environnementales ou qu'elle est estimée inséparable de l'ensemble du parcours relaté)

Œuvre (il s'agit de dresser la liste des articles, ouvrages, publications et réalisations à l'actif du biographié, tout spécialement dans le domaine de la PNE)

Autres informations (fait, événement ou élément de nature à compléter la biographie, ainsi que les distinctions honorifiques éventuelles)

ANNEXE 4

Entretiens

Entretien E1

13/05/2014, Maison Rhodanienne de l'Environnement. Naturaliste engagé auprès du GOL, puis du CoSiLyo dès le début des années 1960.

A exercé plusieurs responsabilités à la FRAPNA-Rhône, et est toujours engagé dans cette structure.

Entretien E2

17/04/2014, à son cabinet d'architecture.

Militant pour la préservation de l'environnement urbain au sein des comités d'intérêt locaux (CIL) depuis le milieu des années 1970.

Aujourd'hui président de l'union des CIL.

Entretien E3

9/04/2014, Hespul.

Militant anti-nucléaire particulièrement actif contre la centrale de Creys-Malville au milieu des années 1970.

Puis militant « pour les alternatives » et toujours engagé dans cette voie au sein de l'association Hespul.

Entretien E4

29/04/2014, à son domicile, Rillieux la Pape

Naturaliste engagé au sein du CORA puis de la FRAPNA-Rhône durant les années 1970.

A exercé plusieurs responsabilités dans ces structures, et est toujours engagé à la FRAPNA-Rhône.

Entretien E5

7/05/2014, Île du beurre, en extérieur.

Naturaliste engagé au sein de la FRAPNA-Rhône durant les années 1970, puis salarié de l'Île du Beurre, espace naturel protégé et géré par la FRAPNA.

Toujours actif dans la gestion d'espaces naturels protégés.

Entretien E6

13/03/2014, Maison Rhodanienne de l'Environnement.

Militant engagé en 1977 autour de plusieurs manifestations « écologistes », au niveau local, il s'est fortement impliqué contre la centrale de Creys-Malville.

Toujours militant dans plusieurs structures.

Entretien E7

15/05/2014, à son domicile, Creys-Mépieu.

Agriculteur engagé contre la centrale nucléaire de Creys-Malville dès 1976, puis a expérimenté des alternatives énergétiques (méthanisation).

Maintenant âgé, il s'est retiré du militantisme.

Entretien E8

15/04/2014, Maison Rhodanienne de l'Environnement.

Naturaliste-hydrobiologiste militante au sein de la

FRAPNA-Rhône et de l'Union Régionale-FRAPNA.

A exercé plusieurs responsabilités dans cette dernière structure.

Maintenant âgée, elle s'est retirée du militantisme actif pour la PNE.

Entretien E9

13/05/2014, bistrot de Chimilin.

Militant « écologiste » depuis la fin des années 1960.

S'est engagé dans plusieurs structures et a expérimenté plusieurs formes d'action (politique, journalisme, musique...) qu'il poursuit.

Entretien E10

22/05/2014, à son domicile, Boucieu le Roi (07).

Ornithologue engagé au sein du CORA-Ardèche, puis d'autres structures locales où il a exercé diverses responsabilités.

Ne milite plus pour ces structures aujourd'hui mais poursuit son activité de centre de soin pour rapaces.

Entretien E11

29/04/2014, Maison Rhodanienne de l'Environnement.

S'intéresse individuellement au mouvement écologiste et aux critiques du développement durant les années 1960.

S'est engagé activement contre la centrale de Creys-Malville dans les années 1970.

Entretien E12

15/05/2014, à son domicile, Creys-Mépieu (01), autour du repas.

Agriculteur sensibilisé et engagé « de fait » contre la centrale de Creys-Malville en 1976. A créé la commission « environnement » de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

Continue à s'intéresser et à échanger autour des relations entre agriculteurs et « écologistes ».

Entretien E13

04/06/2014, Ecopôle du Forez.

Naturaliste engagé à la FRAPNA-Loire depuis les années 1970. En est toujours le président.

Entretien E14

01/04/2014, Maison Rhodanienne de l'Environnement.

Naturaliste engagée au début des années 1980 à la FRAPNA-Rhône, y a exercé diverses responsabilités et y poursuit son engagement.

Entretien E15

18/06/2014, Skype.

Première salariée FRAPNA-Rhône en 1984.

toujours militante auprès de cette structure.

ANNEXE 5

Sources des images

- i1 : http://www.sdis69.fr/SDACR/pdf/06_risques-particuliers_evenements-marquants.pdf
- i2 : <http://expo.eelv.fr/5-le-mouvement-decologie-politique/>
- i3 : http://www.lavolontepaysanne.fr/fr/detail-article/retrospective-des-manifestations-qui-ont-marque-l-histoire_IDVP4194.php
- i4 : <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/1974-lancement-du-nucleaire-civil-en-france/>
- i5 : <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/1974-lancement-du-nucleaire-civil-en-france/>

Note

L'image illustrant la couverture de cette présentation est tirée du site internet de la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, France Nature Environnement. Celle-ci se décrit comme « la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein d'une centaine d'organisations adhérentes »¹.

Le hérisson est érigé en symbole par de nombreux protecteurs de la nature et défenseurs de l'environnement ; animal sympathique dans l'imaginaire de beaucoup d'entre nous, il devient farouche et dresse ses piquants lorsqu'il n'est pas d'accord ou se sent menacé. A l'image du hérisson, les militants rencontrés ont su discuter et proposer des solutions pour la protection de la nature et la défense de l'environnement, mais ont aussi su se montrer réactifs et parfois virulents dans les luttes qu'ils ont menées.

¹ <http://www.fne.asso.fr/fr/federation/presentation.html>

Résumé

La Maison Rhodanienne de l'Environnement, association regroupant de nombreuses associations locales de protection de la nature, de défense de l'environnement et du cadre de vie, s'interroge sur les enseignements que l'on pourrait tirer des expériences des citoyens engagés autour de questions environnementales, au cours des années 1960-1970. L'association souhaite alors recueillir la « mémoire » de ces individus. Pour cela, elle a fait appel à la Boutique des Sciences, un innovant dispositif permettant aux collectifs de citoyens de formuler des interrogations auxquelles des étudiants-chercheurs pourront répondre.

Dans une posture de recherche appliquée et en immersion au sein de la Maison Rhodanienne de l'Environnement, j'ai donc mené une recherche sur la « mémoire » de la protection de la nature et de l'environnement. A l'aide d'entretiens réalisés auprès d'individus aux parcours hétérogènes, je me suis interrogée sur la finalité d'un tel exercice. Comment la mémoire individuelle peut-elle enrichir notre connaissance des évolutions du contexte local ? Cette mémoire peut-elle être partagée collectivement ? Si tel est le cas, quel est alors le rôle de la sociologie dans le passage de souvenirs personnels à une mémoire collective ?

Rassembler les souvenirs des individus interrogés pour connaître la manière dont ils ont vécu les luttes qu'ils ont menées pour la nature et l'environnement, faire émerger le sens qu'ils accordent à leur engagement, et mettre en perspective leurs souvenirs avec le contexte actuel d'engagement, était l'objectif de cette recherche. Mais au-delà du travail d'analyse, c'est un enjeu politique que porte ce recueil de mémoire ; il doit pouvoir permettre de dépasser la complexité de l'offre d'engagement pour la protection de la nature et de l'environnement, et ainsi encourager les citoyens à s'impliquer durablement sur des questions environnementales en inscrivant leur action dans une histoire commune.

Mémoire soutenu le 10 septembre 2014, à l'Institut des Sciences de l'Homme

Membres du jury

M. CHARVOLIN Florian, directeur de recherche

M. FRANGUIADAKIS Spyros, second lecteur

M. LORANS Davy, directeur de stage